UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR PATRICK PROVENCHER

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIÈRES, ACTIVITÉS ET COMPOSITION SOCIOPROFESSIONNELLE

Université du Québec à Trois-Rivières Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Je désire d'abord remercier Pierre Lanthier, directeur de ce mémoire, pour sa disponibilité, ses encouragements et ses conseils judicieux. Sans lui, ce mémoire ne serait pas sous vos yeux en ce moment.

Je remercie sincèrement les employés de la Chambre de Commerce et son directeur Mario Côté, pour leur collaboration. Je veux aussi souligner l'aide précieuse de François Charest, qui a résolu mes nombreux problèmes informatiques.

Je dois beaucoup à mes parents qui ont été d'une patience exemplaire et à leur précieux soutien.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIMENTS	I
TABLE DES MATIÈRES	П
LISTE DES FIGURES	V
LISTE DES TABLEAUX	VI
RÉSUMÉ	VII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : ÉTAT DE LA RECHERCHE, COMPOSITION	7
SOCIOPROFESSIONNELLE ET DISCUSSIONS	
1.1. Problématique et historiographie	7
1.2. Trois-Rivières, 1881 à 1950	17
1.3. La chambre de commerce de Trois-Rivières	24
CHAPITRE II : MEMBERSHIP ET CONJONCTURE DANS L'ÉVOLUTION	28
DES DISCUSSIONS	
2.1. Le membership selon le mémoire de Gilles Vallée	28
2.2. Méthodologie pour identifier les discussions	33
2.3. Les catégories et les ensembles	34
2.4. Le sous-ensemble municipal	38
 2.4.1. Affaires municipales 2.4.2. L'évolution de la catégorie Affaires municipales 2.4.3. Hygiène 2.4.4. L'évolution de la catégorie Hygiène 2.4.5. Affaires sociales 2.4.6. L'évolution de la catégorie Affaires sociales 2.4.7. Urbanisme 	39 40 42 44 45 46 47 49
2.4.8. Évolution de la catégorie <i>Urbanisme</i>2.4.9. Culture	50

2.4.10. L'évolution de la catégorie <i>Culture</i> 2.4.11. Analyse du sous-ensemble municipal	51 53
2.5. Le sous-ensemble gouvernemental	57
 2.5.1. Affaires gouvernementales 2.5.2. L'évolution de la catégorie Affaires gouvernementales 2.5.3. Services gouvernementaux 2.5.4. Éducation 2.5.5. L'évolution de la catégorie Éducation 2.5.6. Analyse du sous-ensemble gouvernemental 	58 59 61 62 63
2.6. Le sous-ensemble commercial	66
 2.6.1. Commerce 2.6.2. L'évolution de la catégorie Commerce 2.6.3. Transport 2.6.4. Transport public 2.6.5. L'évolution de la catégorie Transport public 2.6.6. Tourisme 2.6.7. L'évolution de la catégorie Tourisme 2.6.8. Analyse du sous-ensemble commercial 	67 67 69 70 71 73 74
2.7. La sous-ensemble industriel	76
 2.7.1. Industrie 2.7.2. L'évolution de la catégorie <i>Industrie</i> 2.7.3. Transport industriel 2.7.4. L'évolution de la catégorie <i>Transport industriel</i> 2.7.5. Analyse du sous-ensemble industriel 	76 77 80 80 81
2.8. Le poids des conjonctures et des institutions	83
2.9. Conclusion	87
CHAPITRE III : INDICES D'EFFICACITÉ ET ÉTUDE COMPARÉE	91
3.1. Origine et portée géographique des sujets de discussion	92
3.2. Visibilité	96
3.3. Organisation et structure	111
3.4. La chambre comparée à ses homologues	113
3.5. Conclusion	121

CONCLUSION	123
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	
I : PORTÉE GÉOGRAPHIQUE DES SUJETS	132
CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIES	
II: PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DE LA CHAMBRE DE	140
COMMERCE	
III: MEMBRES D'APRÈS LES SECTEURS D'ACVITÉ ÉCONOMIQUES	148
MEMBRES D'APRÈS LES CATÉGORIES	
SOCIOPROFESSIONNELLES	

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1:	Affaires municipales, fréquence des discussions et catégorie socioprofessionnelle associée, en pourcentage	41
Figure 2.2:	Hygiène, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé, en pourcentage	44
Figure 2.3:	Affaires sociales, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé, en pourcentage	47
Figure 2.4:	Urbanisme, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé, en pourcentage	50
Figure 2.5:	Culture, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé, en pourcentage	52
Figure 2.6:	Sous-ensemble municipal, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé, en pourcentage	54
Figure 2.7:	Sous-ensemble municipal, fréquence des discussions et catégories socioprofessionnelles associées, en pourcentage	55
Figure 2.8:	Affaires gouvernementales, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé, en pourcentage	60
Figure 2.9:	Éducation, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé, en pourcentage	63
Figure 2.10:	Sous-ensemble gouvernemental, fréquence des discussions et catégories socioprofessionnelles associées, en pourcentage	65
Figure 2.11:	Commerce, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé, en pourcentage	68
Figure 2.12:	Transport public, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé, en pourcentage	72
Figure 2.13:	Sous-ensemble commercial, fréquence des discussions, secteur d'activité économique et catégorie socioprofessionnelle associés, en pourcentage	75
Figure 2.14:	Industrie, fréquences des discussions, secteurs d'activité économique et catégories socioprofessionnelles associés, en pourcentage	7 9
Figure 2.15 :	Transport industriel, fréquence de discussions et secteurs d'activité économique associés, en pourcentage	81
Figure 2.16 :	Sous-ensemble industriel, fréquence de discussions et secteurs d'activité économique associé, en pourcentage	82

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1:	Répartition des discussions par ensembles, sous-ensembles et catégories	36
Tableau 2.2:	Affaires municipales, fréquence des discussions pas période	39
Tableau 2.3:	Hygiène, fréquence des discussions par période	43
Tableau 2.4:	Catégorie sociale, fréquence des discussions par période	45
Tableau 2.5:	Urbanisme, fréquence des discussions par période	48
Tableau 2.6:	Culturel, fréquence des discussions par période	51
Tableau 2.7:	Sous-ensemble municipal, fréquence des discussions par période	57
Tableau 2.8:	Affaires gouvernementales, fréquence des discussions par période	59
Tableau 2.9:	Services gouvernementaux, fréquence des discussions par période	61
Tableau 2.10:	Éducation, fréquence des discussions par période	62
Tableau 2.11:	Sous-ensemble gouvernemental, fréquence des discussions par période	65
Tableau 2.12:	Commerce, fréquence des discussions par période	67
Tableau 2.13:	Transport public, fréquence des discussions par période	70
Tableau 2.14:	Tourisme, fréquence des discussions par période	73
Tableau 2.15:	Industrie, fréquence des discussions par période	77
Tableau 2.16:	Transport industriel, fréquence des discussions par période	80

RÉSUMÉ

L'organisme économique qu'est la Chambre de commerce fait son apparition au Québec au début du XIXe siècle. Des chercheurs comme Elizabeth Bloomfield reconnaissent l'importance des Chambres de commerce comme agent de développement urbain. Bien qu'il existe certains ouvrages sur l'histoire ou sur la composition socioprofessionnelle de certaines Chambres, leur fonctionnement interne est peu connu. Étant donné qu'elles peuvent agir sur le développement économique des villes, il est important de savoir ce qui les oriente en retour. Nous posons comme hypothèse que le choix des dossiers défendus par la Chambre de commerce est dicté par la composition socioprofessionnelle de ses membres. Affirmation simpliste en apparence mais autrement plus compliquée en réalité. Si le membership peut influencer l'organisme, qu'en est-il du milieu et du contexte socio-économique dans lesquels évolue la Chambre de commerce? Par ailleurs, comment déterminer l'efficacité d'une Chambre dans les dossiers qu'elle gère ? Relève-t-elle, elle aussi, du membership ? Ou d'autres facteurs ?

Pour répondre à ces questions, nous avons retenu l'exemple de la Chambre de commerce de Trois-Rivières, de 1881 à 1950. Nous avons, dans un premier temps, comparé l'évolution du *membership* avec celle des sujets de discussions. L'analyse nous a révélé l'existence d'un lien véritable entre la nature des discussions et le *membership*. Mais la corrélation n'est pas parfaite. Nous avons

alors cherché des explications supplémentaires du côté des conjonctures, ce qui n'a pas été concluant. Cependant l'influence du milieu apporte, dans une certaine mesure, des éléments valables d'explication.

Pour ce qui est de l'efficacité de la Chambre, nous avons cherché de l'approcher par divers angles : la portée géographique des sujets de discussion, l'origine des débats, la couverture journalistique, une comparaison avec ce que nous connaissons d'autres Chambres de commerce à travers le Canada. Au total, force est de constater que la Chambre trifluvienne reste discrète au chapitre de la visibilité et qu'elle concentre son action dans sa région. Compte tenu du poids de la ville et de la région dans l'industrie québécoise, cette constatation a de quoi surprendre.

INTRODUCTION

La Chambre de Commerce de Trois-Rivières œuvre dans son milieu depuis 1881. Son mandat n'est cependant plus ce qu'il était lors de sa fondation. De nombreux amendements furent adoptés depuis, qui ont élargi d'activités. D'un point de vu théorique, une Chambre de Commerce (ou sa version anglophone le Board of Trade) est considérée comme un groupe de pression défendant les intérêts des membres qui en font partie. Elle recrute ses membres auprès de toute personne s'intéressant au commerce et ce sans égard à la profession. Mais à l'origine, les règles de recrutement étaient très strictes, la Chambre ne s'adressant qu'à des gens œuvrant directement dans le milieu des affaires. Les sujets discutés au sein d'une Chambre étaient donc strictement reliés, en théorie, au développement économique et à l'amélioration des règles régissant le commerce et l'industrie. La Chambre de Commerce de Trois-Rivières n'échappe pas à cette pratique; comme toutes les autres, elle évolue, et ses règles aussi. Ainsi, au fil des années, les critères d'adhésion deviennent de moins en moins sévères et finissent par admettre quiconque s'intéressant d'une manière ou d'une autre au commerce. À ces changements des règles d'adhésion correspond une évolution des sujets de discussions. La Chambre de Commerce s'intéresse à des sujets de plus en plus nombreux et qui parfois ne relèvent pas directement du développement économique. Pourrait-on, alors, postuler une corrélation entre l'évolution du membership et celle des sujets? Ce n'est pas aussi simple que cela. N'existe-t-il pas d'autres éléments pouvant intervenir? Ces dits éléments n'ont justement jamais été

précisément étudiés. Les discussions au sein d'une Chambre correspondent-elles à sa composition socioprofessionnelle ou aux contextes économique, social et culturel? Jusqu'à maintenant les Chambres de Commerce ont davantage été étudiées en tant que lieux de sociabilité que pour leur apport réel. De par leurs fonctions, il est entendu que de tels organismes traitent de commerce et d'économie, souvent même de développement industriel. Mais limitent-elles leurs activités à cela ? Et n'y a-t-il pas de différences selon les milieux dans lesquels elles exercent leurs activités ? Pour répondre à ces questions il faut au préalable réaliser une étude sur la composition sociale de la Chambre.

La Chambre de commerce de Trois-Rivières a justement fait l'objet d'une recherche sociographique. Gilles Vallée, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise terminé en 1989, a étudié la composition socioprofessionnelle de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières de 1881 à 1981. Se basant sur les travaux de Gérard Bouchard¹, Vallée utilise deux grilles pour classer les membres de la Chambre. Une première révèle l'appartenance socioprofessionnelle des membres et la seconde sert d'indicateur économique répartissant les membres en fonction des secteurs économiques. Par tranche de dix années, il retrace l'évolution du membership. Par la même occasion, Vallée décrit les changements internes que connaît la Chambre trifluvienne. Il analyse son organigramme et les changements que ce dernier subit à la suite des divers amendements. Ceci permet en partie d'expliquer l'évolution de la

¹ Travaux aujourd'hui rassemblés dans : Gérard Bouchard, *Tous les métiers du mon du monde : le traitement des données professionnelles en histoire sociale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 324p.

composition de la Chambre. Mais en fait, Vallée limite son analyse à la dimension sociographique. Il ne s'intéresse pas aux changements institutionnels en tant que tels. Il ne s'attarde pas non plus aux sujets dont traite la Chambre. Néanmoins, grâce à sa recherche, il est désormais possible d'aller plus loin dans l'analyse du fonctionnement d'une Chambre, de s'intéresser de plus près à ses activités. Les données fournies par Vallée seront utiles pour poursuivre et approfondir la recherche en ce qui concerne la compréhension du processus qui détermine les types de sujets dont discute une Chambre de Commerce. C'est à ce stade que le présent mémoire prolonge celui de Gilles Vallée.

En effet, dans un premier temps il sera question de déterminer ce qui amène une Chambre de Commerce à s'occuper de tel type de dossier plutôt qu'un autre. La composition professionnelle de la Chambre sera considérée comme l'un des facteurs principaux à analyser. Nul ne doute que les membres d'une organisation influencent directement l'orientation de ses discussions. Mais font-ils toujours intervenir leur appartenance socioprofessionnelle dans leurs orientations? Il sera examiné ici si oui ou non la Chambre de Commerce de Trois-Rivières est influencée dans ses choix d'intervention en fonction de sa composition socioprofessionnelle. Par exemple, à supposer qu'elle soit dominée par de grands industriels, une Chambre de commerce discute-t-elle essentiellement de développement et de réglementation de la grande industrie ? Il va de soi, à première vue, que cette interprétation serait simpliste. Bien d'autres facteurs, et en particulier ceux liés au développement urbain et à la conjoncture économique, interviennent

,

dans les discussions. Mais quel poids attribuer à chacun des facteurs ? Comment ces derniers s'articulent-ils dans le choix des thèmes retenus et dans la prise de décisions ? En d'autres mots, il s'agit ici de confronter, au sein d'une institution, l'appartenance socioprofessionnelle à l'activité en tant que telle de ses membres.

Pour réaliser cette partie du mémoire, deux sources sont principalement mises contribution. D'abord données Vallée la composition socioprofessionnelle et sur le profil économique des membres de la Chambre trifluvienne. Puis les procès-verbaux de la Chambre. Les procès-verbaux sont, en général, une source délicate à consulter. Dans le cas de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, les procès-verbaux sont généralement bien détaillés. Les passages qui seront cités ne doivent pas être perçus comme des preuves formelles, mais tout de même comme d'excellents indices. À partir de ces procès-verbaux. sera établie l'évolution des discussions au sein de l'organisation. Muni de ces deux sources, il sera possible de comparer l'évolution du *membership* avec celle des discussions

Ces procès-verbaux sont cependant incomplets. Il manque le deuxième livre des minutes couvrant les années 1900 à 1908. Ce livre fut détruit lors de l'incendie de 1908, qui rasa une partie du centre-ville, dont le bureau de la Chambre de Commerce. Le quatrième et le cinquième livres manquent également à l'appel. Ils couvraient la période allant de 1917 à 1925.

La recherche se limite aux années 1881 à 1950. Bien que la formation de la Chambre remonte à 1871, il est impossible d'étudier les dix premières années d'activités car il ne reste pas d'archives à la Chambre concernant ces années; ces archives furent probablement détruites lors de l'incendie de 1908. Dans le journal Le Constitutionnel on peut lire les textes qui confirment la formation de la «chambre de Commerce de Trois-Rivières - The Three Rivers Chamber of Commerce » en 1871². Mais après 1873, il n'est plus fait mention de la Chambre dans la presse, et ce jusqu'aux années 1880.

Afin d'analyser l'évolution de la Chambre, les soixante-dix premières années de procès-verbaux ont été divisées en périodes de dix ans. Ce qui provoque cependant un certain déséquilibre pour quelques périodes en raison de l'absence de trois livres des minutes. Trois périodes sont donc incomplètes, soit 1901-1910 qui ne compte que deux années de procès-verbaux, la période 1911-1920 qui est amputée de trois années, et la période 1921-1930 qui, elle, compte cinq années manquantes. Pourtant, nous estimons que cela ne nous empêche pas de faire une étude significative de l'évolution des activités de la Chambre. Il faut cependant accorder plus d'importance à la répartition des sujets en pourcentages plutôt qu'en nombres absolus. La Chambre se réunissant plus souvent d'année en année et l'absence d'une partie des procès-verbaux font que le nombre de discussions est inférieur à ce qu'il est en réalité les premières décennies. Mais lorsque que nous nous attardons au pourcentage, il est possible de rééquilibrer la situation et de réaliser une analyse plus juste.

² « Chambre de Commerce de Trois-Rivières », Le Constitutionnel, 28 avril 1871, p.2.

Le chapitre premier expliquera en détail ce sur quoi repose précisément cette recherche. Il y sera expliqué comment a pris forme la problématique. Pour permettre au lecteur de comprendre les enjeux mobilisant les énergies de la Chambre, une description générale de la situation de Trois-Rivières sera faite pour l'ensemble de la période couverte par ce mémoire. Enfin, à partir du mémoire de Gilles Vallée, la naissance de la Chambre de Commerce retiendra quelques lignes.

La comparaison entre l'évolution du *membership* et celle des discussions constitue l'objet du deuxième chapitre. C'est dans ce chapitre que sera décrite la méthode mise au point pour regrouper en catégories les sujets et qui rend possible la comparaison avec les données de Vallée, laquelle comparaison terminera le chapitre.

Le troisième chapitre abordera la question de l'efficacité de la Chambre de Commerce, c'est-à-dire les éléments qui permettent de témoigner de la portée des actions d'une Chambre, telle sa visibilité auprès de la population. Le chapitre se termine par une comparaison de l'activité des Chambres d'autres villes canadiennes.

CHAPITRE I

ÉTAT DE LA RECHERCHE, COMPOSITION SOCIOPROFESSIONNELLE ET DISCUSSIONS

1.1 Problématique et historiographie

La dynamique des Chambres de Commerce est chose encore peu connue, ce qui surprend compte tenu de leur importance numérique. La plupart des villes, grandes ou petites, au Québec et au Canada ont leur Chambre de Commerce. Or, que ce soit en histoire urbaine ou en histoire économique, le rôle de la Chambre de Commerce locale n'a jamais fait l'objet d'une recherche approfondie autre que celles d'historiens locaux, quand ce n'est pas d'individus s'improvisant en historiens. Les chercheurs universitaires, pour leur part, ont écrit, pour l'essentiel, des articles, dont quelques-uns ne manquent d'ailleurs pas d'intérêt. Pour ce qui est des monographies d'histoire urbaine, elles ne font, le plus souvent, que vaguement référence aux Chambres de commerce, généralement lorsqu'il est question du milieu des affaires. Pourtant, une Chambre de Commerce est perçue comme un groupe de pression essentiel au sein d'une ville.

De nombreuses questions restent donc sans réponse. Elizabeth Bloomfield est l'une des rare à s'être intéressée précisément à ce genre d'organisme en tant

qu'agent de développement urbain³. Avant étudié le phénomène d'incorporation des Chambres en fonction de la croissance de la population urbaine, elle voit les Chambres «as a city-bulding agencies»⁴. Elle rend compte de l'évolution du membership et des règles d'incorporation, indices du développement urbain. Pour elle, la Chambre est une association d'hommes d'affaires qui tentent collectivement de protéger ou de favoriser l'activité économique de l'endroit. Leur capacité à s'attirer la faveur des médias et à influencer le conseil municipal est le meilleur indice de combativité de la Chambre. Elle remarque aussi que les Chambres établies avant 1870, s'intéressent davantage aux intérêts marchands, commerciaux et au transport qu'à développer ou protéger l'économie de leur région. Après 1870, et plus particulièrement dans le cas des petites villes, elles se préoccupent plus de développer l'économie locale par l'implantation de manufactures. Mais elles tentent également d'attirer et de développer l'administration publique ou d'autres institutions à vocation publique. L'auteur observe également que le recours à des politiques telles que les subventions ou l'accord d'exemptions de taxe aux nouveaux établissements, semble particulier aux villes ne possédant pas une base économique étendue. Il s'agit donc d'un indice du degré d'industrialisation. Bloomfield nous offre ici un bon apercu de la Chambre comme facteur de développement urbain.

Ibid. p. 97.

³ Elizabeth Bloomfield, « Board of trade and canadian urban development », Urban historical Review/ Revue d'histoire Urbaine, vol. 12, #2, 1983, p. 77-99.

C'est de ses travaux que part notre recherche. D'emblée, en établissant l'historiographie concernant les Chambres de commerce, force est de constater que ce sont avant tout les grandes villes (Toronto, Montréal, Québec) qui ont vu des auteurs s'intéresser à leur Chambre de Commerce. De plus, les ouvrages publiés sur ce sujet visent avant tout à rehausser l'image de la Chambre, à l'occasion d'un anniversaire de fondation par exemple. Dans le cas des villes moyennes, de tels ouvrages sont quasi inexistants. Dans cette perspective, les avenues de recherches sont nombreuses. En ce qui a trait à la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, l'étude de l'évolution du membership de la Chambre a déjà été réalisée⁵. Il est maintenant possible d'approfondir la recherche et d'examiner cette Chambre de Commerce en tant qu'agent de développement économique.

La problématique d'une Chambre de Commerce en tant qu'agent économique est toutefois plus difficile à constituer qu'on pourrait le croire. C'est que les études effectuées concernent avant tout les grandes villes et leur problématique est le plus souvent rudimentaire. Par exemple, G.-H. STANFORD a déjà réalisé un travail semblable en décrivant les principaux champs d'action du Board of Trade de Toronto⁶. Sans problématique précise, il rappelle l'évolution de cet organisme, les dossiers qu'il a défendus et l'étendue de son action, qui a largement débordé les cadres de la ville et de la province, sinon du pays en entier. Comme à Montréal et à Québec, les débuts de la Chambre torontoise furent

⁵ Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, mémoire de maîtrise (études québécoises) Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1989, 210p.

marqués par la présence majoritaire de membres impliqués dans le commerce extérieur. Une attention toute particulière est portée aux dossiers du port et de l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Le Board fut très actif, ses fonctions s'apparentant fréquemment à celles d'un ministère du commerce et de l'industrie pour tout le pays. Aussi s'empressa-t-il de se doter d'un conseil permanent et de sous-comités spécialisés (tourisme, industrie, valeurs boursières, blé etc.). Ces comités permanents prouvent l'intérêt particulier de la Chambre pour certains dossiers. Dans un autre ordre d'idée, sans aborder la question très longuement, Stanford précise qu'il considère le Board comme un groupe de pression. Le Board of Trade de Toronto semble surtout sensible aux questions strictement commerciales. Mais l'analyse de Stanford, événementielle, reste en surface et ne s'intéresse que très peu à la composition de la Chambre.

La lecture d'articles consacrés à l'histoire urbaine et aux organes décisionnels, qui gèrent le développement des villes, fournit des pistes très intéressantes, en rapport notamment à la différence dans le développement entre villes grandes et moyennes. De grandes villes comme Vancouver et Halifax, au tournant du siècle, voient leur élite d'affaire se détourner des organes municipaux pour s'organiser en un groupe qui défendra plus précisément leurs intérêts communs. Robert A.J. McDONALD s'intéresse justement à cette question.

L'auteur étudie la place occupée par les hommes d'affaires de Vancouver dans

⁶ G.-H. Stanford, To serve the community, the story of Toronto Board of trade, Toronto, Toronto University Press, 1974, 270 p.

⁷Robert A.J. McDonald, « The business Élite and municipal politics in Vancouver, 1886-1914 », *Urban history review/Revue d'histoire urbaine*, vol. XI, # 3, 1983, p. 1-14.

l'administration municipale. Principalement, il observe que l'élite économique se fait plutôt rare au sein du conseil municipal. Ce sont davantage les hommes d'affaires de moyenne envergure qui s'impliquent plus particulièrement dans la politique locale. Il va sans dire que les taxes et l'aménagement des infrastructures influencent plus particulièrement le rendement des petites et moyennes entreprises. L'élite des affaires, quant à elle, ne semble pas avoir assez d'intérêts et d'avantages à tirer d'une participation à l'administration de la ville. Être membre d'un organisme tel que la Chambre de Commerce locale a plus d'importance à ses yeux. La Chambre répond en plus à des objectifs plus spécifiques et permet de concentrer les efforts. C'est donc dans cette optique qu'elle est considérée comme un groupe de pression. Cette hypothèse est très importante pour l'orientation de notre recherche. En effet, McDonald, en parlant de groupe de pression, fait allusion à la réunion de gens d'un milieu socio-économique donné qui désirent défendre leurs intérêts par leur participation aux activités d'un organisme particulier. Ceci semble simple et évident, mais il y a des raisons de croire que cette affirmation peut s'avérer fausse.

Deux choses peuvent mêler les cartes et orienter différemment les discussions. D'abord certains membres peuvent influencer les discussions en fonction de leurs intérêts personnels. Ils peuvent monopoliser les discussions de la Chambre en leur faveur, et de la sorte ne pas nécessairement défendre le point de vue du groupe dont ils sont issus. Par ailleurs, il faut tenir compte des besoins du milieu dans lequel évolue la Chambre. Le niveau de développement d'une ville

peut influencer son évolution. Ainsi, dans certains cas, les membres d'une Chambre seraient tentés d'intervenir en faveur de l'intérêt général de la ville et passer outre leurs propres intérêts.

Entre les intérêts individuels et les besoins de la collectivité, la Chambre devra souvent trancher sans que le point de vue d'un groupe socio-économique soit appelé à intervenir de manière prédominante. Mais il peut également se produire que ce groupe ait suffisamment de cohésion pour faire valoir efficacement ses objectifs.

Pour Marc Bélanger⁸, les besoins du milieu seraient le facteur essentiel. Dans son article, l'auteur pose l'hypothèse suivante : la Chambre agit différemment en fonction de la taille de la communauté dans laquelle elle évolue, et de la diversité des membres qu'elle comprend. L'auteur estime que lorsque l'action d'une Chambre «... est axée sur l'économique et [tend] à s'adresser à un niveau supra-local ⁹.», celle-ci agit comme groupe de pression. Par contre, lorsque «... le niveau de développement tend à s'abaisser, [...] le type d'action entrepris... tend à être global et orienté vers le local ». Il ne s'agit plus alors d'un groupe de pression mais d'une « coopérative de développement ». Ainsi, dans une grande ville, une Chambre de Commerce agirait comme un véritable groupe de pression intervenant plus particulièrement auprès des gouvernements provinciaux et fédéraux et moins

⁸ Marc Bélanger, «Les Chambres de Commerce : groupes de pression ou coopératives de développement», Recherches Sociographiques, vol. IX, #1-2, 1968, p. 85-103.

⁹ *Ibid.* p.93.

sur l'économie locale. Elle délaisserait donc les besoins du milieu en général pour se concentrer sur les questions commerciales et industrielles à grande échelle. Par contre dans le cas des villes plus petites, une Chambre serait davantage une coopérative de développement s'intéressant de plus près à l'économie locale qu'à la réglementation du commerce et de l'industrie dans une perspective plus large. L'idée est de développer l'économie locale pour établir un bon climat général et assurer à la population qu'elle a à sa disposition les outils nécessaires à son bien-être.

L'état de la recherche est donc dans une zone grise en ce qui a trait à la nature des discussions d'une Chambre de Commerce évoluant dans une ville moyenne. Relève-t-elle du milieu (le degré de développement d'une ville) ou des membres de l'organisme, ou encore d'un ensemble plus complexe? Répondre à cette question permettrait de préciser l'apport d'un semblable organisme au développement urbain.

À tout ceci s'ajoute bien sûr l'aspect temporel. Si certains articles, tel que celui de Middleton et Walker¹⁰, s'intéressent à la répartition des gens d'affaire au sein des divers organismes urbains, ils ne couvrent généralement qu'une période se limitant à une vingtaine d'années. Ici, il sera question de l'évolution de la Chambre de commerce de Trois-Rivières sur une période de soixante-dix années. Ceci permet d'étudier les changements que connaît la Chambre en rapport avec les

¹⁰ Dianna J. Middelton et David F. Walker, « Manufactures and industrial development policy in Hamilton, 1890-1910 », *Urban historical Review/ Revue d'histoire urbaine*, vol. VII, #3, 1979, p. 20-46.

diverses périodes de développement de la ville et de l'économie en général. Mais la Chambre peut également évoluer pour des raisons internes. Les règlements changent, ce qui joue sur la composition socioprofessionnelle de l'organisme. C'est particulièrement l'étude de l'évolution du *membership* et des sujets de discussions sur une longue période de temps qui s'avère intéressante.

Après avoir déterminé si oui ou non la composition socioprofessionnelle oriente les discussions au sein de ce groupe, il restera certaines choses à préciser concernant la Chambre de Commerce de Trois-Rivières. Celle-ci sera, lors du troisième chapitre, étudiée plus pour son caractère propre que comme un exemple d'une Chambre de Commerce évoluant dans une ville de taille moyenne. Il s'agira dans ce chapitre d'aller au-delà des discussions. Le fait de discuter d'un problème ne le règle pas pour autant. Encore faut-il que l'organisme qui propose une solution soit en mesure de la mettre en œuvre ou à tout le moins d'être capable de faire intervenir les autorités compétentes et de les amener à agir en fonction des intérêts du groupe.

Le troisième chapitre soulève la question de l'efficacité de ce qui se veut être un groupe de pression. L'efficacité d'une Chambre peut être observée de plusieurs façons. Une des plus évidentes consisterait à faire le recensement, à partir des procès-verbaux, de chacun des dossiers défendus par la Chambre, calculer le nombre de requêtes faites par cette dernière et dénombrer les requêtes qui ont mené à un verdict favorable et à son exécution. L'inconvénient d'une telle méthode est

que le résultat est rarement noté dans les procès-verbaux, et que de rechercher dans d'autres sources la preuve de la réalisation d'une requête serait impossible dans le cadre de ce mémoire. Par exemple, de nombreux changements à l'horaire des trains furent demandés par la Chambre auprès du Canadien Pacifique. Mais il est rarement fait rapport des réponses de la compagnie de chemins de fer. Ces simples requêtes forceraient le chercheur à parcourir des années d'archives pour trouver la preuve que les changements furent adoptés ou refusés et avoir la preuve que les changements résultent des demandes faites par la Chambre. Une autre méthode serait d'évaluer la visibilité de la Chambre. Une Chambre pour être efficace se doit d'avoir l'appui de la population. Sa visibilité et sa réputation constituent donc des atouts essentiels. Avant l'avènement de la télévision, le média qui assurait la plus grande visibilité à un tel groupe était sans contredit la presse écrite. Toujours en raison des limites d'un tel mémoire il est impossible de dépouiller tous les quotidiens et ce pour les soixante-dix années couvertes par ce texte. Il a donc été décidé de se concentrer sur une période plus courte mais toujours en se servant d'un quotidien local, dans ce cas-ci Le Nouvelliste, fondé en 1920. La période étudiée couvrira donc les années allant de 1920 à 1950. Selon Gilles Vallée, ces trente années correspondent au réel positionnement de la Chambre. Si cela est vrai, et si la Chambre se montre vraiment active dans son milieu, le quotidien Le Nouvelliste devrait nous en préciser le degré de visibilité, soit par des articles rendant compte des activités de la Chambre, soit par la présence d'éditoriaux qualifiant le travail de la Chambre trifluvienne. À Kitchener, on a noté une alliance manifeste entre les journaux locaux et la Chambre de l'endroit, signe de l'ardeur apportée au développement urbain¹¹. Cet aspect est donc important pour préciser l'apport de la Chambre de Commerce dans son milieu.

À cela s'ajoute la question de la localisation des activités. Il a été fait mention plus haut, en faisant référence à l'article de Marc Bélanger, de l'importance que peut avoir le niveau de développement de la ville sur la portée des actions. Cet aspect sera étudié plus spécifiquement au troisième chapitre, mais en regard du membership, ce que Marc Bélanger a sous-estimé dans son analyse. Il est donc important de connaître dans un cadre géographique à quel niveau se situent les actions de la Chambre. Il est relativement facile à la lecture des procès-verbaux de savoir si le dossier défendu a un impact régional, provincial, national ou même supra national. En déterminant à quel niveau se situent les interventions de la Chambre et en comparant ces données à celle de la répartition du membership, il sera possible d'enrichir la théorie de Bélanger, en plus de déterminer si la Chambre de commerce de Trois-Rivières est un groupe de pression ou, pour reprendre l'expression de cet auteur, une coopérative de développement.

Une étude comparée de différentes Chambres de Commerce est la dernière étape à franchir après avoir répondu aux problèmes posés ci-haut. Bien sûr, il est impossible de faire une étude comparée avant de réaliser ce qui est proposé par ce mémoire. Elizabeth Bloomfield, dans l'article cité, posait certaines questions auxquelles elle ne pouvait répondre sans les données avec lesquelles nous avons travaillé:

¹¹ Elizabeth Bloomfield, op.cit. p. 83.

Did local businessmen become more or less cohesive and active in times of recession? Did a board merely reflect the strengths and weaknesses of its members, or could the collective association amount to considerably more than the sum of its parts? How vital was the local board of trade in directing urban growth strategies?¹²

En temps de crise économique, en effet, une Chambre devrait être particulièrement active pour contribuer à la relance. Mais est-ce que la Chambre, par ses actions, intervenait dans les secteurs les mieux représentés en son sein ou intervenait-elle de manière plus globale, selon les besoins du public ? Il faut savoir si une Chambre de commerce a tendance, avec le temps, à délaisser les questions de développement économique en faveur du développement social.

1.2 Trois-Rivières 1881 À 1950

Pour mieux se situer dans le temps, il est important de s'attarder à l'histoire socioéconomique de la ville de Trois-Rivières. Il sera plus facile par la suite de comprendre dans quel contexte économique a évolué la Chambre de Commerce.

En 1881, Trois-Rivières est la troisième ville en importance dans la province de Québec. Avec ses 8 670 habitants, elle est cependant loin derrière Montréal et Québec, lesquelles comptent respectivement près de 170 000 et 65 000 habitants. À mi-chemin entre Montréal et Québec, l'agglomération est avantageusement située à la jonction du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice. Trois-Rivières, qui constitue le centre administratif régional de l'époque,

_

¹² Elizabeth Bloomfield, op.cit. p. 86.

s'impose notamment dans l'industrie forestière. Vers 1850, la ville connaît un essor relativement important. L'aménagement de la rivière Saint-Maurice et la concession des terres appartenant jadis aux Forges du Saint-Maurice permettent la venue d'industries consacrées à la matière ligneuse.

Cependant, après 1875, le développement économique ralentit. L'industrie du bois et du meuble, qui cumule à elle seule près de la moitié des emplois industriels en 1881 (648 sur un total de 1 226) ne compte plus que pour 17% de ceux-ci dix ans plus tard; Trois-Rivières perd alors 50 établissements industriels. Seule note positive, deux industries marquent une croissance en termes d'emplois (à noter que les entreprises de ces secteurs connaissent un phénomène de concentration) soit le cuir (qui comprend les pelleteries et les ganteries) et les métaux (qui comprend les dérivés, et notamment les machines et outils). C'est dans ce contexte qu'apparaît la Chambre de Commerce de Trois-Rivières. Une première Chambre voit le jour en 1871 mais cesse ses activités dès 1873. On doit alors patienter jusqu'en 1881 avant que ne soit instaurée définitivement la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, et un an de plus pour qu'elle soit officiellement incorporée. Mais son apparition n'empêche pas la ville de connaître une diminution de population : en dix ans la ville perd plus de 300 habitants.

C'est à partir de 1890 que Trois-Rivières commence sa remontée. La ville met de l'avant des tactiques pour attirer les industries sur son territoire, tactiques qui commencent alors à porter fruit. Des exemptions de taxes et des subsides sont

.

offerts à diverses entreprises pour les inciter à s'établir ici. Il ne s'agit quand même pas de grandes firmes. Ce sont davantage des entreprises de petite ou moyenne taille qui profitent d'abord de ces avantages. La fin des années 1880 et le début des années 1882 verront entre autres s'établir la Balcer Gloves Manufacturing, une manufacture de chaussures dirigée par Richard Smardon (1888) ainsi que La Compagnie Canadienne des conduites d'eau. La population marque une certaine hausse en dix ans passant de 8 334 à 9 981 en 1901. Sur le plan infra structurel, la ville se développe tranquillement, les années 1870 voient le réseau d'aqueduc s'établir, les noms des rues apparaissent en 1875. À la fin des années 1880 ce sont les installations téléphoniques et le réseau des égouts qui sont progressivement construits. L'éclairage électrique des rues remplace peu à peu l'éclairage au gaz¹³. La macadamisation des principales artères débute à la fin des années 1890.

Ce qui marquera le véritable essor de la vallée du Saint-Maurice et par le fait même celui de la ville de Trois-Rivières, ce sera l'exploitation de son potentiel hydraulique. Une première entreprise utilisant l'eau de la rivière s'installe à Grand-Mère en 1890. Il s'agit de Laurentide Pulp, qui produit de la pâte¹⁴. Par la suite arrive Shawinigan Water and Power, qui construit une centrale hydroélectrique et qui est à l'origine de la ville de Shawinigan. La S.W.P. est également la cause, entre autres, de l'établissement d'une papetière et d'une aluminerie.

¹³ Alain Gamelin et Al. Trois-Rivières illustrée, Trois-Rivières, La corporation des fêtes du 350° anniversaire de Trois-Rivières, 1984, p.155.

¹⁴ Jacques Belleau, *L'industrialisation de Trois-Rivières, 1905-1925*, Trois-Rivières, mémoire de maîtrise, UQTR, 1979, p.8.

C'est à la fin de ce qui est appelé la première industrialisation de Shawinigan, vers 1907, que Trois-Rivières entreprend son véritable virage industriel. Trois-Rivières doit une partie de sa prospérité à la famille Whitehead. qui sera longtemps présente au sein de la Chambre de Commerce. En 1907 Chales R. Whitehead construit une usine de textile, Wabasso Cotton Co. Trois années plus tard c'est Wayagamack Pulp and Paper qui est érigée. Au même moment, la Saint-Maurice Paper établit une usine à Cap-de-la-Madeleine. C.I.P. a également le projet d'implanter sur les terrains de sa scierie de Trois-Rivières une usine de pâtes et papiers qui sera finalement construite en 1920. Ces investissements dans le secteur des pâtes et papiers résultent en grande partie de l'embargo décrété en 1910 sur le bois de pâte, obligeant les compagnies à transformer la matière ligneuse sur place. Ceci amène par la même occasion la formation d'une multitude de petites et movennes entreprises. Ce boom industriel a une incidence directe sur la population de Trois-Rivières qui fait plus que doubler en vingt ans, pour atteindre 22 367 en 1921.

L'administration de la ville s'est particulièrement impliquée pour attirer plusieurs de ces industries. L'ancienne Compagnie Candienne de conduites d'eau, devenue depuis 1907 la Canada Iron, réussit à obtenir de la ville en 1910 de nouvelles exemptions de taxes pendant vingt ans pour réaliser un important agrandissement. Mais il va sans dire qu'il y a un prix à payer pour donner de telles faveurs. Le taux de taxation de la ville de Trois-Rivières devient le plus élevé de la province. Ce qui aura des conséquences graves par la suite, la ville souffrant d'un

endettement chronique. C'est monnaie courante à l'époque que de tenter d'attirer des entreprises en leur offrant des avantages considérables. Plusieurs municipalités se font la lutte pour obtenir une entreprise, ce qui provoque souvent une surenchère. S'impliquant directement, la ville dépense plusieurs centaines de milliers de dollars en subventions, remises de taxes, aménagements de terrains, de bâtiments et de rues. Elle jouit d'une grande liberté jusqu'à ce que le gouvernement provincial décide d'intervenir, constatant le surendettement de plusieurs municipalités. Après 1919, le gouvernement exige que toute remise d'avantages fiscaux soit approuvée par l'assemblée législative. D'ailleurs, l'administration municipale de Trois-Rivières fait l'objet d'une enquête qui se conclut par le dépôt du rapport du juge Désy. Le rapport expose l'attitude de la ville face à l'octroi de sommes faramineuses et dénonce un cas évident de malversation. La ville est en mesure quand même d'attirer encore quelques entreprises au début des années 1920; mais elle allait payer le prix de ses pratiques jusqu'au milieu des années 1940¹⁵. Pendant ce temps, les citadins découvrent l'automobile. La question des transports devient très importante et il faut donc s'occuper de l'amélioration du réseau routier. La question de l'entretien des routes et de leur macadamisation est sur toutes les lèvres.

Les années 1920, et ce même avant le krach économique de 1929, allaient marquer la fin de la période faste. Les cinq dernières années n'allaient voir que deux usines prendre place à Trois-Rivières et y fonctionner à peine trois années.

¹⁵ François Roy, Le crépuscule d'un rouge: J.-A. Tessier, maire de Trois-Rivières, et l'enquête de Désy de 1920, mémoire de maîtrise (études québécoises) Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières,

Sans compter le ralentissement général de l'économie résultant de la fin des contrats de guerre au début des années 1920. En 1921, l'économie locale est dominée par l'industrie textile et les pâtes et papiers qui comptent pour plus de 50% des emplois dans la ville et représentent 80% de l'évaluation industrielle. 16 C'est également lors de cette période que Trois-Rivières en sera à son apogée en tant que centre administratif. De plus en plus, Trois-Rivières voit son importance diminuée. Il est question entre autres à ce moment de réduire sa juridiction. Shawinigan et Grand-Mère sont devenues de véritables villes comptant respectivement 10 625 et 7631 habitants en 1921 comparativement à 22 367, et elles sont maintenant en mesure d'offrir bien des services qu'auparavant la population environnante ne pouvait trouver qu'à Trois-Rivières. Bien que Trois-Rivières demeure le cœur de la région, elle est quand même menacée par l'émergence d'autres centres urbains. En 1927, la ville change l'organisation de sa gestion : elle opte pour la gérance municipale. La ville allait dorénavant être administrée par des professionnels, séparant en principe les élus et l'administration courante.

Trois-Rivières n'a pas échappé à la crise des années 1930. Au contraire, elle est même durement touchée. Les grandes entreprises cessent d'embaucher quand elles ne congédient pas carrément. Les petits commerçants seront particulièrement touchés. De nombreux projets, dont les grands travaux, sont proposés à la ville pour stimuler l'emploi. Trois-Rivières effectuera certains travaux d'envergure mais ceux-ci ont quand même tardé à venir. Il est estimé que Shawinigan et Grand-Mère

1988, 118 p.

¹⁶ *Ibid.* p. 30.

ont récupéré les emplois perdus dès 1936, tandis que Trois-Rivières en est encore à 6 000 emplois industriels en 1939, comparativement à 8 000 en 1929.¹⁷

Les années de guerre laissent présager de meilleurs jours en termes d'emplois pour Trois-Rivières et sa région. Mais au total, elles demeurent quand même relativement décevantes. Trois-Rivières semble avoir eu beaucoup de difficulté à obtenir des contrats liés directement à l'effort de guerre. La Chambre de Commerce en a souvent fait état et déploré la situation. Trois-Rivières a aussi fait les frais de la restructuration économique et administrative des grandes entreprises Celles-ci révisent, à partir des années 1930, leurs stratégies de de sa région. développement. Voulant favoriser une intégration verticale des opérations, valorisant les produits finis, elles préfèrent investir plus près des marchés visés. Cette démarche a pour résultat de faire fuir les capitaux de la région, entraînant du même coup la désuétude des équipements et, par le fait même, la désindustrialisation de la région¹⁸. À ceci s'ajoutent les changements administratifs qu'ont subis les grandes entreprises de la région comme Shawinigan Water and Power. De l'époque du patron propriétaire qui s'implique directement dans l'administration de son entreprise, on passe à une ère nouvelle où l'administration et la haute direction de l'entreprise sont assurées par des professionnels salariés. C'est la fin d'une époque, le passage de la gestion paternaliste, qui rapproche le patron du milieu, à une ère où les relations sont plus formelles et professionnelles. La transformation est quasi complétée à la fin des années 1940. On observe un

¹⁷Alain Gamelin et al. op. cit., p. 42.

recul marqué de l'implication directe des grandes entreprises sur le plan régional.

Avant, les grands dirigeants jouissaient de beaucoup de visibilité à l'échelle locale.

Une fois l'administration passée aux mains de professionnels, la gestion devient plus anonyme.¹⁹

Ces quelques pages résument donc dans quel contexte la Chambre de Commerce de Trois-Rivières a dû évoluer au cours de la période étudiée.

1.3 La Chambre de Commerce de Trois-Rivières

Il a été fait allusion plus haut au fait que la Chambre de Commerce de Trois-Rivières est fondée en 1881. Mais dans les faits la première Chambre de Commerce est fondée à Trois-Rivières en 1871, comme le précise le texte suivant, paru cette année-là :

Résolu. – Qu'il est désirable de former une association de marchands et autres intéressés dans le commerce de la cité pour la discussion des questions commerciales et pour travailler à l'unité d'opinion sur les affaires qui peuvent toucher aux intérêts de la cité²⁰.

La Chambre est alors constituée presque uniquement de membres anglophones (13 sur 14). Les seules traces de cette Chambre résident dans quelques articles de journaux de l'époque. Mais il n'y a déjà plus aucune trace de cette Chambre après 1873. La Chambre est reconstituée en 1881.

¹⁸ Pierre Lanthier, « Stratégie industrielle et développement régional, le cas de la Mauricie au XXe siècle », *RHAF*, vol.37, #1, juin 1983, p.3-19.

¹⁹ Claude Bellavance, « Patronat et entreprise au XXe siècle : l'exemple mauricien », *RHAF*, vol. 38, #32,

²⁰[s.a.] « Chambre de Commerce de Trois-Rivières », Le Constitutionnel, 28 avril 1871, p.2.

We whose signatures are herewith appended do hereby associate ourselves as the Three Rivers Board of Trade which we desire to reorganize on a better footing and more permanent basis than have heretofore existed and to be composed exclusively of gentlemen engaged in mercantile business in the City of Three Rivers²¹.

Cette fois la répartition par groupe linguistique est presque égale (21 francophones sur 40 membres) et surtout la Chambre est constituée de gens spécifiquement impliqués dans le commerce et/ou l'industrie. Gilles Vallée qualifie la Chambre de groupe très sélect et ayant une assise sociale étroite²². Comme il sera possible de le constater plus loin, cette présentation est peut-être sévère et diminue la légitimité de l'organisme. C'est peut-être grâce à un membership aussi sélectif que la Chambre réussit à ce moment plus qu'à toutes les autres périodes étudiées à se consacrer presque exclusivement aux questions reliées spécifiquement au commerce et à l'industrie.

La Chambre de Commerce énonce clairement ses objectifs dans sa première résolution adoptée en 1882 :

[...] le Comité d'administration [est] requis de prendre les mesures nécessaires pour que nous sortions au plus vite de l'ornière du passé et que nous puissions revendiquer de nouveau dans le Conseil des affaires commerciales de la Province, cette place au premier rang que les services rendus et notre situation comme troisième cité n'auraient jamais dû nous laisser négliger²³.

C'est dans cet esprit que se déroulent les premiers temps de la Chambre. La Chambre n'attire quand même pas beaucoup d'hommes d'affaires et ses effectifs restent modestes, il est vrai. La Chambre invite donc en 1902 les membres des professions libérales à joindre ses rangs. En 1911 une nouvelle refonte assouplit

²² Gilles Vallée, op.cit., p. 14.

²¹ Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *procès-verbaux*, Assemblée générale du 28 décembre 1881.

encore davantage les règlements. C'est à partir de ce moment que surgissent d'importants changements dans les discussions de la Chambre. Tout d'abord de nouvelles catégories de sujets voient le jour. Les questions d'urbanisme, puis d'hygiène, d'affaires sociales, de culture et de tourisme apparaissent les unes après les autres sur une période de quarante ans. Elles s'ajoutent aux questions traditionnelles de commerce, d'industrie, de transport et des affaires gouvernementales. Ensuite, l'importance de ces questions change. Mais, pour revenir aux modifications des règlements, le dernier changement d'importance sera apporté en 1944 alors que les femmes sont admises; leur participation sera toutefois très faible, du moins en ce qui concerne les dernières années couvertes par la présente recherche.

L'organisation interne se consolide petit à petit. En fait la structure initiale d'administration ne subira que très peu de changement. Les responsabilités de la Chambre de Commerce se concentrent entre les mains du conseil d'administration, qui exerce principalement des fonctions de gestion. Le conseil est composé de onze membres; et d'un comité exécutif comprenant le président, le vice-président et le secrétaire-trésorier. Tous sont élus lors de l'assemblée annuelle pour un mandat de deux ans. Après 1908 le mandat est réduit à un an. Les dossiers sont essentiellement discutés lors de la réunion du conseil mais les principales directives sont dictées par les membres lors de l'assemblée générale. Pour seconder le travail des élus, des comités sont formés, de façon permanente ou non, pour discuter de

²³Chambre de Commerce de Trois-Rivières, procès-verbal, 17 octobre 1882.

²⁴ Gilles Vallée, op.cit. p.37.

sujets plus précis et proposer à la Chambre des moyens d'agir. En 1921 les règlements sont à nouveau modifiés, le nombre d'administrateurs est porté à douze et la durée du mandat est de deux ans et d'un maximum de quatre années consécutives. En 1947, trois anciens présidents et un représentant des grandes entreprises grossissent le nombre des administrateurs. De plus la Chambre compte à partir du début des années 1940 un secrétariat permanent. À noter que depuis 1921 le vote se fait par scrutin postal.

Depuis 1914, la Chambre a tenté à quelques reprises de former un organisme responsable de la promotion industrielle de la ville, que ce soit en formant un secrétariat industriel ou en mettant sur pied un bureau de publicité. Elle l'a fait parfois seule, et parfois collaboration avec l'administration municipale. Mais ce genre d'initiative n'a jamais duré plus de deux ans à chaque tentative. La principale cause de ces échecs est l'incapacité de financer à long terme ce genre de bureau.

Il est impossible, à ce stade, approfondir l'histoire de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières sans entrer dans le vif du sujet. Au cours des prochains chapitres sera tracée l'évolution de la Chambre tant au niveau du membership que des discussions.

CHAPITRE II

MEMBERSHIP ET CONJONCTURES DANS L'ÉVOLUTION DES DISCUSSIONS

Ce présent chapitre a pour but de comparer l'évolution du *membership* à celle des discussions de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières. Cette comparaison se fera par la confrontation des données tirées du mémoire de Gilles Vallée à celles que nous avons constituées à partir des procès-verbaux de la Chambre de Commerce. Avant d'aborder les résultats de cette confrontation, il importe d'examiner d'abord ce que Gilles Vallée a retenu de l'évolution de la Chambre trifluvienne sur le plan socioprofessionnel, et ensuite les méthodes que nous avons utilisées pour catégoriser les discussions de la Chambre de Commerce.

2.1 Le membership selon le mémoire de Gilles Vallée

Gilles Vallée divise son analyse en trois périodes, de 1881 à 1921(D'un organisme de prestige à une association d'affaires), de 1921 à 1951 (L'émergence d'un groupe de pression) et de 1951 à 1981. Nous ne retiendrons bien entendu que les deux premières périodes. Par ailleurs, il analyse les membres de la Chambre de Commerce selon deux critères : les catégories socioprofessionnelles et les secteurs d'activité économique. Vallée apporte la précision suivante sur ces critères :

Il s'agit de deux systèmes autonomes, mais ayant avantage à être utilisés de façon complémentaire, qui permettent de détailler convenablement les professions en groupes homogènes tout en conservant le maximum d'informations disponibles compte tenu de l'ambiguïté quasi constante des énoncés professionnels. La première grille est un indicateur social qui subdivise les professions en catégories socioprofessionnels, étape préalable à la construction de hiérarchies sociales, alors que la seconde est un indicateur économique qui réparti les individus au sein des principaux secteurs d'activités. 1

De façon générale, Vallée répartit ses données selon une quinzaine de catégories socioprofessionnelles, parmi lesquelles sept se retrouvent dans toutes les périodes étudiées. Ces dernières sont, par ordre d'importance des effectifs : les gens d'affaires, les petits propriétaires, les professions libérales, les cadres intermédiaires, les professionnels et les techniciens salariés, artisans et employés de bureau. La catégorie gens d'affaires comprend deux sous catégories soit les propriétaires d'entreprise et les cadres supérieurs. Les petits propriétaires « sont des propriétaires d'établissement relevant de domaine privé et dont la taille se limite tout au plus à quelques employés »².

Voici comment Vallée explique la composition de la Chambre pour la période 1881-1921.

Jusqu'au début du XXe siècle, la Chambre de commerce locale reste tout de même un organisme de prestige. Des restrictions d'ordre professionnel régissent toujours les conditions d'admission et le recrutement se limite, en principe du moins, aux commerçants, aux

-

¹ Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981 : participation et assises sociales du mouvement, mémoire de maîtrise (études québécoises), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1989, p. 128.

² L'annexe trois offre un tableau de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles et des secteurs d'activités économiques.

industriels et aux financiers. [...] La situation évolue toutefois rapidement au tournant du siècle. [...] Au-delà de l'ouverture partielle du mouvement, qui accepte désormais les professions libérales et les fonctionnaires municipaux, l'implantation de la grande entreprise donne lieu à un assouplissement de la procédure d'admission. L'adhésion en plus grand nombre de cadres et de professionnels, qui s'ajoutent au noyau de propriétaires, confirme la nouvelle orientation de l'association, dont les effectifs totalisent pour la première fois une centaine d'adhérents. Celle-ci délaisse de plus en plus sa vocation élitiste et trop souvent exclusive, au profit d'une organisation axée sur la promotion et la défense des intérêts économiques de ses membres[...]³.

Dans ces lignes, Vallée fait un lien entre la composition de la Chambre et l'orientation des actions de cette dernière. Nous verrons plus loin si effectivement la diversification de la composition socioprofessionnelle permet à cette dernière de cibler davantage son action en fonction des besoins économiques de ses membres.

Profitons ici de l'occasion pour relever l'absence ou la faible représentation . de certaines catégories socioprofessionnelles. Les dirigeants de grandes entreprises sont presque inexistants à la Chambre pour la période 1881-1921. La Chambre n'en compte qu'un seul pour la décennie 1901-1911 et pour 1911-1921. Un seul haut fonctionnaire est membre de la Chambre et ce pour une courte période. Fait moins surprenant, la Chambre compte très peu d'employés d'usine, qu'ils soient contremaîtres, ouvriers qualifiés ou non.

-

³ Gilles Vallée, op.cit. p. 51.

Un mot maintenant sur les secteurs d'activité économique représentés à la Chambre de Commerce pour la même période 1881-1921. Sept secteurs sont présents pour toute la période. Les secteurs de la Vente et de la Fabrication comptent plus de la moitié des membres à la fin de la période étudiée. Les cinq autres secteurs sont ceux de la Finance, de l'Assistance-conseil, du Transport, des Fonctions de l'État et de la Construction. De ces secteurs, seuls ceux de la Finance et l'Assistance-conseil comptent plus de 5% des membres à la Chambre. Le secteur de l'Assistance-conseil, qui groupe la plupart des professions libérales, est le seul à marquer une forte progression pour cette période, il passe de 1%, en 1881-1891, à 14% pour la période 1911-1921.

La seconde période, marquée par la crise économique, présente certaines singularités. Voyons d'abord ce qu'en dit Gilles Vallée.

Sous l'effet de la conjoncture favorable, la croissance des effectifs se poursuit, atteignant bientôt les deux cents adhérents. Le profil des membres continue aussi à se diversifier, grâce en particulier à la montée des cadres, tant supérieurs qu'intermédiaires, des représentants de professions libérales, ainsi que des professionnels et techniciens salariés. Parallèlement, les propriétaires, quelle que soit l'envergure de l'établissement concerné, perdent progressivement de l'importance. La crise économique des années trente ralentit quelque peu l'expansion des nouveaux groupes sociaux, mais la prospérité engendrée par la Deuxième Guerre mondiale concourt à la relance de plusieurs, dont les

gestionnaires salariés, souvent associés à la grande entreprise, et les petits exploitants⁴.

Donc deux faits particuliers, dans un premier cas, le retour des professions directement reliées au commerce et à l'industrie. Les gens d'affaires et les petits propriétaires reprennent l'importance qu'ils avaient perdue au début des années 1920. Deuxième fait, les dirigeants de grandes entreprises bien que toujours présents lors de la seconde période, n'atteignent jamais plus de 3% des effectifs de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Dans le cas des secteurs d'activité économique, la période 1921-1951 est marquée par la diversité. Cette période voit de nouveaux secteurs apparaître, des secteurs davantage liés à la sphère sociale qu'à l'économie, comme l'Éducation, l'Action sociale et le Secteur récréatif. Mais malgré cette diversification, les secteurs de la Vente et de la Fabrication comptent toujours la moitié des membres de la Chambre lors de la période 1941-1951.

En résumé, une diversification graduelle du *membership* et une haute bourgeoisie peu présente caractérisent la composition de la Chambre.

⁴ *Ibid.* p.87.

2.2 Méthodologie pour identifier les discussions

Il n'existe pas de grille pouvant servir à classer les sujets de discussions d'un organisme comme une Chambre de Commerce. Cet outil essentiel a donc dû être élaboré. Comme il est crucial à la réalisation de cette recherche, il sera d'abord expliqué dans le détail avant de passer à la comparaison des données.

Le premier problème à résoudre, c'est de préciser ce que nous entendons par discussion. Il importe tout d'abord de distinguer une discussion d'une simple mention. À chaque fois que les procès-verbaux font état d'une prise de décision ou d'une rencontre durant laquelle les membres cherchent une solution ou exposent un problème, ceci constitue une discussion. Mais la simple lecture de la correspondance faisant suite à une résolution, ou encore l'annonce de la réussite ou de l'échec d'un projet ne peuvent être retenues comme étant des discussions. La lecture d'un rapport ne sera pas retenue non plus s'il est fait uniquement mention de l'état actuel du dossier en cours. Tout rapport, pour être considéré comme une discussion, doit mener à un échange d'opinions entre les membres, à un vote de l'assemblée et/ou à une décision menant à une intervention.

La décision menant à la formation d'un comité n'a pas été retenue dans notre corpus. Un échange aboutissant à la création d'un comité spécial pour étudier le problème ne peut être considéré comme une discussion en tant que telle. Celle-ci doit concerner le problème en soi et non pas la mise en place d'un comité. En outre, tout débat ayant trait à la formation des comités permanents relève du fonctionnement interne de la Chambre, et ne sera pas abordé ici puisque Gilles Vallée a déjà étudié cette question. Nous n'avons pas non plus tenu compte du renvoi de certains problèmes à des comités permanents : c'est que chaque problème est d'abord discuté par la Chambre avant d'être référé, au besoin, au comité le plus apte à le régler. Un comité est en fait un instrument servant à régler les problèmes particuliers de la Chambre; il permet ainsi d'alléger le travail de l'administration mais il n'affecte pas la fréquence des discussions.

2.3 Les catégories et les ensembles

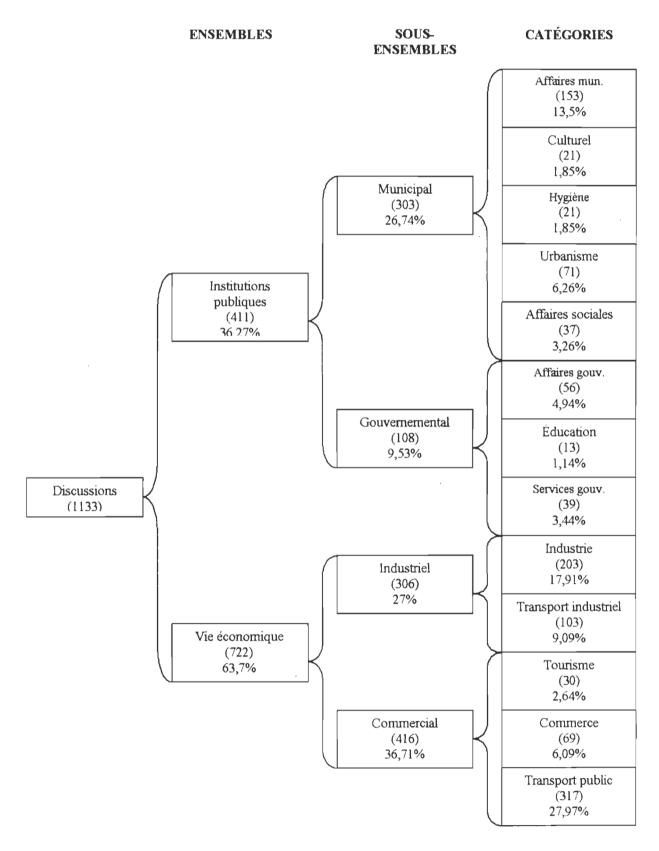
Il a été possible ensuite de regrouper les discussions de la Chambre de Commerce dans treize catégories. Pour ce faire, il a été convenu de rechercher le mot déterminant, c'est-à-dire celui qui permet de catégoriser la discussion. Il ne suffit pas de trouver le mot «circulation » ou «stationnement » dans une discussion pour la classer dans la catégorie «transport public». Il a fallu procéder en deux étapes. En premier lieu, repérer les mots clés des sujets permettant de les classer dans l'une des 13 catégories. Et en second lieu, analyser l'ensemble de la discussion, déterminer quel est le problème qui justifie cette discussion. Il ne faut pas chercher ce qui résulte de la discussion mais ce qui en est la cause. Les procèsverbaux ne donnent pas la réponse toujours aussi facilement à notre questionnement. Parfois, il peut s'avérer utile de se demander à quelle fin est proposée une résolution. Cette méthode de classement a permis d'éviter qu'une

,

discussion se retrouve dans plus d'une catégorie. On pourrait lui reprocher de ne pas tenir compte de raisons plus profondes derrières les discussions. Ne pourrait-il pas en effet, y avoir des interventions détournées dans les discussions? Sans doute. Toutefois, à moins d'une analyse approfondie, au cas par cas, la recherche de telles interventions relèverait de la spéculation. Il n'est pas d'ailleurs même pas sûr qu'une analyse de cas individuels donnerait des résultats plus sûrs. S'en tenir aux motifs avancés dans les procès-verbaux nous semble la démarche la plus sûre.

La catégorie Tourisme offre un excellent exemple pour illustrer de quelle façon cette méthode peut être appliquée. En 1940, la Chambre constate que Trois-Rivières et sa région ne bénéficient pas suffisamment des avantages que peut avoir le tourisme. Elle propose alors une campagne de publicité visant la clientèle touristique. Il est alors évident que, dans ce cas, cette discussion vise les intérêts du tourisme et qu'elle se classe dans la catégorie du même nom. En 1949, la chambre déplore le déversement des égouts qui se fait dans la rivière Saint-Maurice et demande des changements. Sans autre précision, cette discussion serait classée dans la catégorie Urbanisme, puisqu'il est généralement du ressort des urbanistes de décider de l'emplacement de ce genre d'infrastructure. Mais la discussion se poursuit et la Chambre précise que cet état d'insalubrité nuit au tourisme «car on peut voir s'écouler les résidus à moins de 400 pieds des sites touristiques tels les plages de la rivière Saint-Maurice et détruisent le cachet du *Radisson* et du club de

Tableau 2.1 Répartition des discussions par ensembles, sous-ensembles et catégories



yacht »⁵. Cette précision est importante car elle permet de classer la discussion dans la catégorie Tourisme puisqu'elle a pour fin de défendre les intérêts du tourisme. Le problème concerne la préservation des sites touristiques. Mais la solution se trouve dans la modification des égouts.

Les termes utilisés pour désigner chaque catégorie ont été choisis de façon à regrouper les discussions de la Chambre en des entités cohérentes pouvant à leur tour être rassemblées en sous-ensembles puis en ensembles. Dans le tableau 2.1 la fréquence des discussions dans chacune des catégories est notée pour l'ensemble de la période couverte par la recherche.

Le premier objectif de notre recherche a été de confronter les données de nos catégories de discussion aux statistiques socioprofessionnelles rassemblées par Gilles Vallée. Mais après une première comparaison entre les catégories des sujets et les chiffres de la composition socioprofessionnelle, il s'est avéré que la présentation par catégories était trop pointue pour en tirer des conclusions valables. Un regroupement par entités plus large permet de mieux comprendre le fonctionnement de la Chambre et de mieux cerner ses principales préoccupations. Il a fallu trouver un moyen de regrouper de façon plus générale ces catégories. C'est à partir de ce constat que s'est imposée la formation d'ensembles regroupant les catégories.

⁵ Chambre de Commerce de Trois-Rivières, procès-verbaux, mai 1949.

Ces catégories ont donc été réparties en quatre sous-ensembles, correspondant d'assez près aux objectifs que la Chambre de Commerce de Trois-Rivières se fixe dans ses règlements : «But de l'association. Promouvoir les intérêts économiques, municipaux et sociaux des citoyens des Trois-Rivières ». En outre la Chambre s'intéresse de façon générale à deux sujets, les questions s'adressant spécifiquement aux *Institutions publiques* et les questions relatives à la *Vie économique*. Ce qui donne les deux ensembles de notre catégorisation.

Pour bien comprendre comment ont été formés les ensembles, les sousensembles et pourquoi les catégories ont été conservées, voici l'exemple du sousensemble municipal. Les trois autres sous-ensembles seront par la suite étudiés et expliqués de la même façon. Dans chaque sous-ensemble, les données de Vallée seront graduellement introduites et la comparaison entre l'évolution des catégories socioprofessionnelles et des sujets sera également intégrée.

2.4 Le sous-ensemble municipal

Parmi les dossiers auxquels s'intéresse la Chambre de Commerce, on retrouve inscrite dans les règlements la promotion des intérêts municipaux. Sont associées ici cinq catégories qui dépendent principalement des autorités municipales soit les Affaires municipales, la Culture, l'Urbanisme, l'Hygiène et les Affaires sociales.

2.4.1 Affaires municipales

Les Affaires municipales comprennent les interventions concernant le budget municipal, les taxes municipales, l'entretien des infrastructures, la gérance municipale, les questions régies par la Charte, etc. Cette catégorie, en fait, regroupe toutes les questions relatives directement à l'administration de la ville.

Tableau 2.2

Affaires municipales, fréquence des discussions par période

	1881-90	1891-00	1901-10	1911-20	1921-31	1931-40	1941-50
Affaires municipales	1	4	4	8	15	51	70
En %*	'						
Affaires municipales	1,44	4,25	26,66	5,75	12,5	17,28	17,45

*Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

Les Affaires municipales prennent graduellement de l'importance en terme de fréquence de discussion au sein de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières. En tout, 29 types de problèmes se partagent 153 discussions dans cette catégorie. Les principaux problèmes concernent les finances municipales (problèmes financiers, réserve statutaire) (33), l'administration municipale (gérance, relations publiques) (19), la charte (amendement) (17), la réduction des taux d'assurance incendie (11), les prêts industriels (8), les diverses taxes (d'eau, d'affaires, de vente) (7)⁶.

⁶ Liste complète dans l'annexe 1.

Le conseil municipal, représentant la politique locale, est l'organisme le plus intimement lié à la Chambre de Commerce. Nombreux sont les membres de la Chambre qui ont brigué les suffrages lors d'élections municipales.

On notera que la gérance municipale est un sujet directement associé à cette catégorie. La Chambre est intervenue souvent dans ce dossier, demandant que la ville engage un gérant, car le conseil de ville avait dans les années 1930 de graves problèmes financiers qui nuisaient à sa réputation. La Chambre jugeait que l'administration municipale avait déjà démontré son incompétence et qu'il était temps de changer le système administratif. Toutes les interventions de la Chambre en ce sens ont alors été associées aux Affaires municipales.

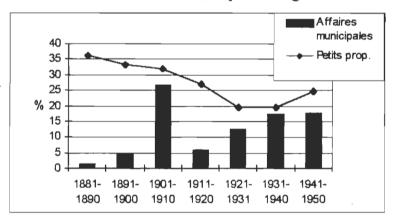
2.4.2 L'évolution de la catégorie Affaires municipales

Les Affaires municipales ont toujours compté pour une part appréciable des interventions faites à la Chambre. La figure 2.1 montre qu'une tendance intéressante se dessine à cette égard. Excluant la période 1901-1910 qui ne compte que deux années de procès-verbaux, la Chambre s'intéresse assez peu aux affaires municipales avant les années vingt. Par contre, à partir de cette période, la Chambre semble y porter une attention de plus en plus importante.

La comparaison est difficile à faire avec la composition socioprofessionnelle de la Chambre et son évolution : à première vue, il n'existe pas de profession reliée

directement aux intérêts municipaux. En effet, les questions qui affectent le commerce et l'industrie concernent généralement le gouvernement provincial ou fédéral, sauf en ce qui concerne les taxes municipales et certains règlements. Comme le reconnaît A.J McDonald⁷, les petites et moyennes entreprises sont plus susceptibles d'être sensibles aux questions de taxation municipale. Il est alors approprié d'associer les petits propriétaires et les propriétaires d'entreprises de PME à la catégorie des Affaires municipales.

Figure 2.1 Affaires municipales, fréquence des discussions et catégorie socioprofessionnelle associée*, en pourcentage



^{*} La catégorie socioprofessionnelle est calculée par rapport au membership total de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

En étudiant la figure 2.1, le lien à faire ici est évidemment ténu. La catégorie socioprofessionnelle des petits propriétaires perd sans cesse de l'importance au sein de la Chambre jusqu'à la période 1921-30. Après quoi, elle reprend légèrement du

⁷ Robert A.J. McDonald. « The business Élite and municipal politics in Vancouver, 1886-1914 », Urban History Review, vol XI. #3, 1983, p. 88.

terrain. Les discussions aussi prennent de l'importance au même moment et rejoignent de près la représentativité des petits propriétaires.

2.4.3 Hygiène

Pour décider de ce qui entrait dans la catégorie *Hygiène*, il a fallu faire particulièrement attention aux sujets *déterminants* des discussions. Par exemple, en 1884, la Chambre demande à la ville la construction d'égouts. À première vue il serait logique d'associer cette intervention à l'*Urbanisme*. Mais lorsque l'on continue la lecture des procès-verbaux, on note rapidement que la Chambre demande la construction d'égouts pour contrer la menace que représentent les épidémies. C'est donc une intervention de catégorie *Hygiène*.

Même certaines questions relatives au code du bâtiment de la ville peuvent y être inscrites lorsque les modifications demandées font référence à l'hygiène. Le cas des chambres « noires » (c'est-à-dire sans aucune fenêtre) en est un autre exemple : en 1913 (1^{er} avril) la Chambre demande à la ville d'interdire les chambres noires dans les nouvelles constructions car elles sont reconnues comme propices à la propagation de la tuberculose. En somme, toutes questions faisant référence aux conditions hygiéniques de la ville sont incluses dans cette catégorie.

À cette égard, le cas du Marché aux denrées est très intéressant. La question du Marché est normalement associée au commerce mais souvent elle est soulevée

en raison de plaintes concernant l'hygiène. En outre, comme le Marché est une propriété de la municipalité, toute demande d'amélioration de l'infrastructure devient une intervention reliée aux affaires municipales. Le 18 septembre 1899, la Chambre demande un système efficace d'inspection pour empêcher la vente de viandes tuberculeuses au Marché; il s'agit donc d'une intervention à classer dans la catégorie *Hygiène*.

Bien que les questions relatives à l'hygiène fassent souvent référence à la responsabilité municipale, il est préférable d'en faire une catégorie à part étant donné les problèmes que Trois-Rivières a connus de ce côté, particulièrement à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles.

Tableau 2.3

Hygiène, fréquence des discussions par période

	1881-90	1891-00	1901-10	1911-20	1921-31	1931-40	1941-50
Hygiène	1	3	0	6	2	5	4
En %*							
Hygiène	1,44	3,19	0	4,31	1,66	1,69	0,99

^{*}Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

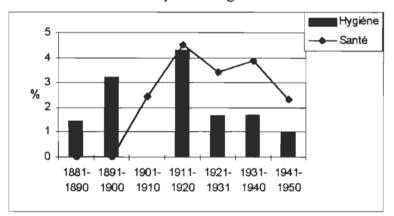
Comme l'indique le tableau 2.3, les questions d'hygiène occupent sporadiquement les activités de la Chambre. Les 21 discussions répertoriées se répartissent en sept thèmes. Les conditions d'hygiène au Marché public comptent pour le quart des discussions (5); cinq discussions ont été tenues à propos de la

qualité de l'eau. Les thèmes de qualité de la viande vendue au marché, des risques d'épidémies et des règlements d'hygiènes retiennent chacun trois discussions.

2.4.4 L'évolution de la catégorie Hygiène

Les questions d'hygiène et de santé préoccupent peu la Chambre. Contrairement aux Affaires municipales, il est possible ici d'associer directement les questions d'hygiène au *membership* d'un seul secteur d'activité économique, soit la Santé. En effet, comme le montre la figure 2.2, une certaine similitude est observée entre la fréquence des discussions et le *membership* associé, sauf pour les deux premières périodes. L'importance des problèmes que connaît alors la ville est peut-être suffisante pour faire réagir la Chambre.

Figure 2.2
Hygiène, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé*, en pourcentage



^{*} Le secteur d'activité économique est calculé en rapport à sa représentation totale du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

,

2.4.5 Affaires sociales

Les Affaires sociales comprennent les discussions relatives à l'aide humanitaire et aux problèmes sociaux. Les programmes sociaux qui tombent sous la responsabilité municipale avant la Seconde Guerre mondiale, comme les secours directs ou les programmes pour faire travailler les chômeurs, font partie de cette catégorie.

Tableau 2.4

Affaires sociales, fréquence des discussions par période

		1881-90	1891-00	1901-10	1911-20	1921-30	1931-40	1941-50
_	Sociale	0	0	0	1	0	19	17
	En %*							
	Sociale	0	0	0	0,71	0	6,44	4,23

^{*}Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

Notons que cette catégorie n'attire pas l'attention avant les années 1930, à l'exception d'une seule intervention pour la période 1911-1920. Les problèmes les plus discutés sont : le logement (notamment en ce qui a trait à la loi fédérale du logement), le camp militaire, le chômage , les souscriptions à des organismes publics (telle la croix rouge), l'aide aux soldats licenciés et à la conscription.

Pendant les années 1930, la crise économique frappa à Trois-Rivières comme partout ailleurs. Devant le nombre important de chômeurs et les besoins pressants de ces derniers, la Chambre demanda à la ville des programmes pour faire travailler ces chômeurs. Comme l'intervention avait pour but premier l'aide aux chômeurs, les discussions dans ce sens sont incluses dans les *Affaires sociales*.

2.4.6 L'évolution de la catégorie Affaires sociales

Les vingt premières années d'activité à la Chambre ne font aucun cas des affaires sociales (figure 2.3). Il ne faut pas s'en étonner puisque le volet social ne faisait pas partie des intérêts originels de la Chambre. La question sera quand même abordée, mais une seule fois entre 1911 et 1920. Par la suite, il en est fait mention en 1921 dans de la nouvelle version des règlements de la Chambre. Pourtant, lors de cette période ce sujet n'attire pas du tout l'intérêt de ce corps public selon les procès-verbaux restant (1926-1930).

Il serait permis de croire que l'attention portée aux affaires sociales pourrait être reliée à la conjoncture économique et sociale, comme le chômage pendant la Dépression des années 1930 ou les problèmes relatifs à l'effort de guerre en 1914-1918 et en 1939-1945. Mais il ne faut pas être trop catégorique. De 1914 à 1916 (il manque au procès-verbaux les années 1917 à 1925), il n'est fait mention qu'à une seule occasion d'une question concernant l'aide aux soldats qui reviennent au pays. Néanmoins, il est vrai que pour la période 1931-1940, la moitié des discussions de cette catégorie touche les questions relatives au chômage et que pendant la Seconde Guerre mondiale, ces questions n'accaparent pas le quart des discussions. De façon générale, la catégorie des Affaires sociales obtient l'attention de la Chambre surtout lors de périodes troublées. Il y a certes incidence ici entre conjoncture et discussion mais il faut éviter d'en faire un absolu.

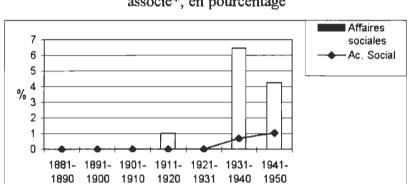


Figure 2.3

Affaires sociales, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé*, en pourcentage

* Le secteur d'activité économique est calculé en rapport à sa représentation totale du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

En ce qui concerne le *membership*, le secteur de *l'action sociale* est très faiblement représenté. La corrélation entre les deux éléments est inexistante. Il n'y a aucun point commun entre l'évolution des courbes sauf pour les trois premières périodes où il n'y a ni discussion ni membre associé.

2.4.7 Urbanisme

La catégorie *Urbanisme* comprend les questions relatives à l'aménagement de l'espace et à la mise en place des infrastructures. Les 71 discussions de cette catégorie ont abordé quinze problèmes, parmi lesquels les plus discutés concernent la circulation (17), l'embellissement (10), les routes (7), le zonage (6), l'éclairage du bureau de poste (6), l'environnement (5), la prévention des incendies (3) et les taudis (2).

Tableau 2.5
Urbanisme, fréquence des discussions par période

	1881-90	1891-00	1901-10	1911-20	1921-31	1931-40	1941-50
Urbanisme	1	0	0	7	12	16	35
En %*					·		
Urbanisme	1,44	0	0	5	10	5,2	8,72

^{*}Le pourcentage est calculé en rapport au total des discussions par période

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

Deux questions, dans cette catégorie, ont particulièrement retenu l'attention de la Chambre, soit celle du zonage et celle du stationnement au centre-ville. Durant les années 1930, la Chambre intervient à quelques reprises pour demander à la Corporation municipale d'adopter un plan définissant les zones industrielles, résidentielles et commerciales. La décennie suivante, elle demande de faire respecter le zonage résidentiel sur le coteau St-Louis.

La question du stationnement est pour sa part liée aux problèmes de la circulation automobile. Ceux-ci deviennent aigus pendant les années 1940. La circulation est difficile durant les heures de pointe et durant l'été. La Chambre demande alors des améliorations. Des espaces de stationnement sont demandés, l'idée des parcomètres est suggérée tout comme l'interdiction de stationner dans certaines rues. Toutes ces questions sont directement reliées à l'aménagement de l'espace, donc à l'urbanisme. Toutefois, certaines demandes de stationnement sont

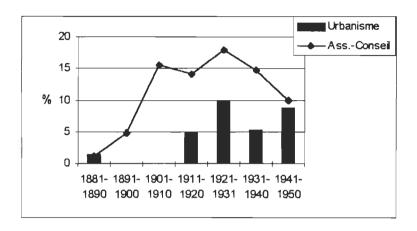
faites pour améliorer l'accueil et l'accessibilité des touristes au centre-ville; ces discussions sont alors rangées dans la catégorie *tourisme*. Cet exemple démontre à nouveau qu'il est difficile de bien cerner les catégories à partir des seuls procèsverbaux et qu'il faut prêter une grande attention à la finalité des discussions.

2.4.8 L'évolution de la catégorie Urbanisme

Les questions d'urbanisme sont discutées sporadiquement au sein de la Chambre. La fréquence des discussions varie passablement d'une période à l'autre. Il est difficile ici de comparer ces résultats avec les données recueillies par Vallée. Le secteur d'activité économique qui correspond à l'*Urbanisme* dans le *membership* est celui de *l'assistance conseil*. Ce secteur comprend des professions comme les avocats, les notaires, les architectes et finalement les urbanistes. Il est donc hasardeux de comparer ce secteur d'activité économique avec la catégorie en question, le nombre d'urbanistes étant négligeable selon Gille Vallée. Mais ceci a quand même été fait (figure 2.4), pour finalement constater qu'il ne semble pas y avoir de lien logique à faire entre les deux, la progression des discussions ne s'apparentant à la progression de ce secteur d'activité économique que pour les périodes 1921-30 et 1931-40.

Figure 2.4

Urbanisme, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé*, en pourcentage



*Le secteur d'activité économique est calculé en rapport à sa représentation totale du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

2.4.9 Culture

Toutes les discussions que la Chambre a tenues sur le thème de la culture relevaient principalement ou uniquement de l'administration municipale. Les questions culturelles comprennent ici les discussions reliées aux événements culturels, aux infrastructures, comme la bibliothèque, et à l'organisation des loisirs. Les discussions sont ici assez rares. La moitié d'entre elles ont été classées dans la catégorie Affaires sociales car il s'agissait de la mise en place d'infrastructures de loisir destinée à combattre la délinquance juvénile, ou de la construction de la patinoire (le Colisée), un projet destiné à fournir du travail aux chômeurs. Les

principaux projets correspondant spécifiquement aux besoins culturels de la population sont la construction d'un centre civique et d'une bibliothèque.

Tableau 2.6

Culture, fréquence des discussions

1881-90 1891-00 1901-10 1911-20 1921-31 1931-40 1941-50

Culturel	0	0	0	1	1	14	5
En %*							
Culturel	0	0	0	0,71	0,83	4,74	1,24

^{*}Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

La sphère culturelle n'attire l'attention de la Chambre qu'après 1910. On ne compte que 21 discussions, ce qui trahit un intérêt assez faible pour ce sujet. Celles-ci portent sur neuf problèmes dont les principaux sont l'organisation de différents anniversaires (8 discussions), les infrastructures de loisir (3), la radiodiffusion (4), les loisirs (2)et la toponymie (2).

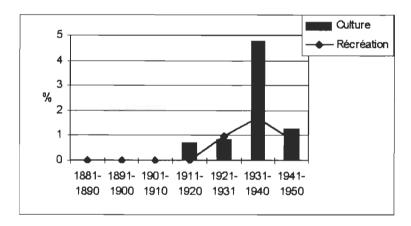
2.4.10 L'évolution de la catégorie Culture

Les discussions culturelles sont vraiment peu nombreuses, mais elles font quand même leur apparition en 1911-1920, pour ne jamais disparaître par la suite. Le membership associé est le secteur relié aux loisirs, ici appelé Récréation⁸. En se rapportant à la figure 2.5, il est à remarquer que le secteur récréatif fait son apparition à la Chambre à la période 1921-30, période qui correspond à l'ouverture du membership à toutes les catégories socioprofessionnelles. Cet élargissement ne

comprend toutefois pas les femmes; celles-ci en effet, ne seront pas admises à la Chambre avant 1946. Les membres rattachés au secteur récréatif sont peu nombreux. Et pourtant la Chambre n'a pas attendu de compter des membres associés à ce secteur pour y intervenir. Il est donc impossible de faire un rapprochement entre les discussions et le *membership*, mis à part peut-être leur faible importance.

Figure 2.5

Culture, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé, en pourcentage



*Le secteur d'activité économique est en pourcentage en rapport à sa représentation totale du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981 : participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

_

⁸ Gilles Vallée regroupe dans ce secteur les salles de loisirs et de spectacles et les installations sportives.

2.3.11 Analyse du sous-ensemble municipal

En étudiant séparément les résultats pour chacune des cinq catégories, la comparaison entre l'évolution du *membership* et des discussions est plus ou moins concluante. Néanmoins, le fait que cinq catégories soient regroupées dans un même sous-ensemble permet d'analyser l'évolution sous un angle différent.

En regroupant ces cinq catégories, il devient intéressant de constater un réel intérêt de la Chambre pour les affaires municipales. Cette attitude contredit, en effet, les thèses de A.J. McDonald⁹, pour qui une Chambre est composée de gens qui s'intéressent peu aux questions municipales, trop éloignées des considérations commerciales et économiques. En accord avec Middelton/Walker¹⁰, McDonald estime que les questions qui les préoccupent concernent davantage la réglementation fédérale. Seuls les petits commerçants seraient réellement intéressés par les questions municipales, donc il faudrait s'attendre à ce que ceux-ci joignent des organismes plus près de ces questions comme l'Association des Citoyens ou carrément le conseil municipal. La Chambre trifluvienne apporterait-elle un démenti à de telles conclusions? Pas si l'on compare les discussions et la composition socioprofessionnelle.

_

⁹ A.J McDONALD, op. cit p.7.

¹⁰ Diana J. MIDDLETON et David F. WALKER, « Manufacturers and industrial development policy in Hamilton, 1890-1910 », *Urban Historical Review/ Revue d'Histoire Urbaine*, vol. VII, #3, 1979, p.29.

Tableau 2.7
Sous-ensemble municipal, fréquence des discussions par période

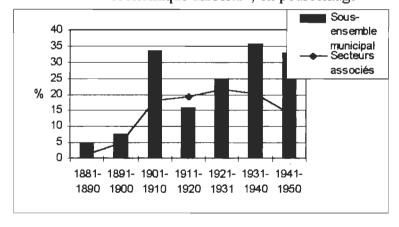
1881-90 1891-00 1901-10 1911-20 1921-31 1931-40 1941-50

Sous-ensemble municipal	3	7	5	22	30	105	131
En %*							
Sous-ensemble municipal	4,34	7,44	33,33	15,82	25	35,59	32,66

^{*}Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

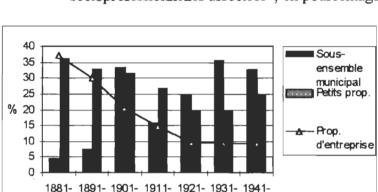
Figure 2.6

Sous-ensemble municipal, fréquence des discussions et secteurs d'activité économique associés*, en pourcentage



^{*}Les secteurs sont en pourcentage en rapport à leur représentation totale du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174



1890 1900 1910 1920 1931 1940 1950

Figure 2.7

Sous-ensemble municipal, fréquence des discussions et catégories socioprofessionnelles associées*, en pourcentage

*Les catégories socioprofessionnelles sont en pourcentage en rapport à leurs représentations totales du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

En étudiant l'évolution des secteurs économiques associés au monde municipal, il faut préciser que la modification des règlements, au début du XXe siècle, a permis aux membres des professions libérales d'accéder à la Chambre. C'est pourquoi on observe une montée significative de la participation (figure 2.6) après 1900 dans ces secteurs. Si nous excluons la période 1901-1910, on constate que la progression des discussions s'apparente d'assez près à l'évolution des secteurs associés. Mais l'écart se creuse durant les deux dernières périodes étudiées, les discussions devenant de plus en plus importantes. Il y a certes ici corrélation, bien qu'imparfaite, entre l'évolution du membership et celle des discussions.

La comparaison semble encore plus évidente si on aborde la question en se servant de catégories socioprofessionnelles (figure 2.7). Nous pouvons observer que la part des questions municipales est inférieure à la représentativité des petits propriétaires de 1881-90 à 1911-1920, pour ensuite toujours la surpasser. La corrélation, à ce stade, serait donc imparfaite. Mais si l'on compare la catégorie « petit propriétaire » à la catégorie « propriétaire d'entreprise », la situation devient tout autre¹¹. Dans les deux cas, il y a déclin proportionnel par rapport au membership total. Cependant, le déclin est plus marqué pour les propriétaires d'entreprise, si bien qu'un écart significatif apparaît entre les deux catégories socioprofessionnelles. Or, plus l'écart se creuse, plus les discussions sont nombreuses en faveur de l'ensemble Municipal. Ainsi le lien entre le membership et l'évolution des discussions paraît confirmer les thèses de McDonald et de Middleton/Walker.

Cependant, force est d'admettre ici les limites de l'analyse quantitavive. En effet, pour ce qui est des conclusions apportées par McDonald, le comportement de membres éminents de la Chambre de Trois-Rivières ne correspond pas à celui de leurs semblables à Vancouver. Le passage suivant des procès-verbaux donne le point de vue de Charles R. Whitehead, président de *Wabasso Cotton*et un des hauts dirigeants de *Consolideted Paper*, sur les question municipales au lendemain de la Seconde Guerre mondiale :

M. Whitehead regrette que la Chambre ne se préoccupe pas assez de questions municipales et suggère qu'elle ferait œuvre utile envers la communauté en général si elle intéressait les membres, hommes

11 Selon Gilles Vallée les propriétaires d'entreprises sont « des gestionnaires d'établissements relevant du domaine privé et dont la taille est assez élevée pour necessiter des tâches de gestion à part entière, mais reste en deça de celle des grandes entreprises. » Les petits propriétaire sont « des propriétaires d'établissements relevant du domaine privé et dont la taille se limite à quelques employés. Outre les fonctions de gestion, ils participent couramment aux activités de production ou de mise en marché. ».

d'affaires, aux importants problèmes municipaux. Il rappelle que, il y a quinze ans, la Chambre avait pris une part active aux affaires civiques et que cela avait donné lieu à l'engagement d'un gérant municipal, et que la ville était entrée dans une ère d'administration économe et de réduction de taxe. [...] M. Whitehead ajoute que les membres de la Chambre, par son conseil, doivent prendre une attitude sur toutes les questions de conséquence d'ordre municipal, ce qui contribuera à orienter avantageusement les destinés de notre ville. 12

Il paraît évident que pour Whitehead, une ville bien administrée est l'élément qui peut favoriser la prospérité économique, point de vue que semble partager la majorité des membres. Le contenu des discours, autant que la composition de la Chambre, doivent être pris en compte pour expliquer l'importance sans cesse grandissante accordée au monde municipal. Néanmoins, il faut admettre que les dirigeants de la grande entreprise sont quand même peu nombreux. La haute bourgeoisie est peu représentée à la Chambre trifluvienne. Ce qui peut aussi expliquer la différence entre les cas de Trois-Rivières et celui de Vancouver.

Il a été question jusqu'à maintenant de la façon dont a été constitué le sousensemble municipal et ses cinq catégories, et également de la comparaison de l'évolution de la composition socioprofessionnelle de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières et de ses discussions. Il en sera de même pour les trois autres sousensembles et les huit catégories restantes.

¹² Chambre de Commerce de Trois-Rivières, procès-verbaux, assemblée générale, 9 décembre 1947.

2.4 Le sous-ensemble gouvernemental

Le sous-ensemble gouvernemental répond exactement aux mêmes critères que le municipal. En effet, les catégories qui y sont incluses ne comptent que des sujets qui s'adressent directement aux divers paliers des gouvernements provincial ou fédéral. Ce sous-ensemble comprend trois catégories: les Affaires gouvernementales, les Services gouvernementaux et l'Éducation. Aucune de ces catégories n'a jamais compté pour une part très importante des discussions, ce qui contredit à nouveau les conclusions de McDonald. Ce dernier soutient qu'une Chambre de Commerce a davantage intérêt à faire pression sur les autorités gouvernementales pour améliorer les conditions dans lesquelles évoluent le commerce et l'industrie, plutôt que d'œuvrer sur la scène municipale. Tel n'est pas le cas à Trois-Rivières.

2.5.1 Affaires gouvernementales

La première catégorie est celle des Affaires gouvernementales. Elle comprend les questions relatives aux services offerts par les autorités gouvernementales comme les douanes, les services consulaires, la prohibition, les services judiciaires, la santé (les hôpitaux) et les programmes sociaux. Le tableau 2.8 présente la fréquence des discussions associées aux Affaires gouvernementales et leur importance en pourcentage en rapport à l'ensemble des discussions par période.

Les Affaires gouvernementales présentent un visage plutôt diversifié malgré un intérêt assez faible de la Chambre pour ce type de discussion. 23 sujets différents font l'objet de discussions dans cette catégorie qui recueille 56 discussions. Les principaux sujets auxquels s'intéresse la Chambre sont relatif aux services (8) (douane, bureaux gouvernementaux, localisation de services), à la taxation et aux finances (10), au chômage (6), à la fraude des programmes gouvernementaux (3).

Tableau 2.8

Affaires gouvernementales, fréquence des discussions par période

Fréquence	1881-90	1891-00	1901-10	1911-20	1921-30	1931-40	1941-50
Affaires Gouvernementales	0	4	0	9	2	18	23
En %*							17.5-1-5-7-10
Affaires Gouvernementales	0	4,25	0	6,47	1,66	6,10	5,73

*Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

2.4.2 L'évolution de la catégorie Affaires gouvernementales

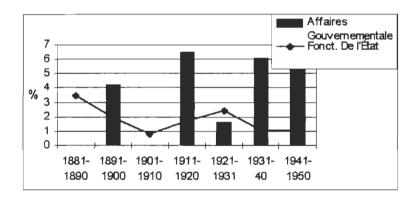
La figure 2.8 illustre qu'il n'y a aucune constance dans la fréquence des discussions. Ceci ne s'explique pas sans étudier au préalable le *membership* associé, c'est-à-dire la fonction publique, provinciale, tout comme fédérale.

Nous avons associé aux activités gouvernementales le secteur économique relié au fonctionnement de l'État, mais sachant l'importance que représentent les gouvernements pour le commerce et l'industrie, il aurait été possible, en suivant la

logique de McDonald, d'y associer les secteurs de la vente et de l'industrie. Pour le moment, nous n'avons retenu que le secteur directement lié aux Affaires gouvernementales. Néanmoins, nous tiendrons compte du commerce et de l'industrie dans le cas du sous-ensemble gouvernemental, pour ne fermer aucune voie d'analyse.

Figure 2.8

Affaires gouvernementales, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé*, en pourcentage



*Le secteur d'activité économique est calculé en rapport à sa représentation totale du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

Il est impossible de faire un lien entre la fréquence des discussions et les membres provenant de la fonction publique (figure 2.8). Les courbes sont trop divergentes et ne présentent aucune similitude, sauf pour la période 1921-30, alors que les pourcentages coïncident presque.

2.5.3 Services gouvernementaux

Cette catégorie fait place plus particulièrement aux questions reliées aux services gouvernementaux et para-gouvernementaux comme la poste et le téléphone.

Les interventions de la Chambre n'ont porté que sur trois sujets qui ont toutefois donné lieu à 39 discussions. La question relative à l'amélioration des services compte 29 discussions, les problèmes d'infrastructures (bâtisse des postes et bureaux de la compagnie *Bell*) ont occasionné cinq discussions, tout comme les questions relatives aux tarifs.

Tableau 2.9
Services gouvernementaux, fréquence des discussions par période

	1881-90	1891-00	1901-10	1911-20	1921-30	1931-40	1941-50
Services gouvernementaux	2	4	0	6	8	7	12
En%*							
Services gouvernementaux	2,89	4,25	0	4.31	6,66	2,37	2,99

*Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Proces-verbaux, 1881-1950

Ces interventions trahissent un certain intérêt de la part de la Chambre pour des communications rapides et un service plus efficace. Toutefois, leur caractère sporadique interdit tout lien direct avec la conjoncture. Et il est tout aussi impossible de relier la fréquence des discussions aux membres issues de la

fonctions publique ou du secteur des télécommunications. C'est pourquoi nous n'avons pas produit le graphique analysant les rapport entre discussions et *membership*. Mais un rappel sera fait lors de l'analyse du sous-ensemble.

2.5.4 Éducation

Cette catégorie comprend les questions reliées à la mise en place d'institutions d'enseignement, à l'organisation de l'enseignement et à l'éducation proprement dite. Nous vous rappelons ici qu'il est possible, dans le cas d'autres Chambres de commerce, que cette catégorie se retrouve dans d'autres sous-ensembles. Mais dans le cas de la Chambre trifluvienne les questions reliées à l'éducation ne sont adressées qu'au gouvernement provincial.

Tableau 2.10 Éducation, fréquence des discussions par période

	1881-90	1891-00	1901-10	1911-20	1921-31	1931-40	1941-50
Éducation	0	0	0	3	0	2	8
en %*							
Éducation	0	0	0	2,15	0	0,67	1,99

^{*}Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

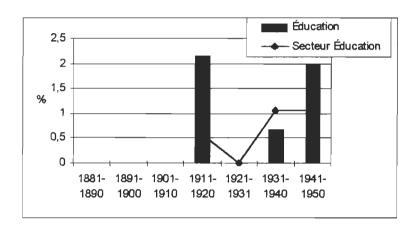
Trois problèmes retiennent l'attention de la Chambre : la mise en place d'institutions d'enseignement (5) (école technique, arts domestiques), l'éducation (6) et la qualité de l'enseignement (2).

2.5.5 L'évolution de la catégorie éducation

L'Éducation est la catégorie qui suscite le moins de discussion au sein de la Chambre trifluvienne. Ces discussions apparaissent pour la premières fois au

Tableau 2.9

Éducation, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé*, en pourcentage



^{*}Le secteur d'activité économique est calculé du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Sources: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

cours de la période 1911-1920. Elles sont faites à l'initiative de la Chambre dans le but de demander la création d'une école technique. Les années 1920 ne suscitent aucun débat. La période 1931-1940 compte trois discussions. L'une concerne l'agrandissement de l'école technique et l'autre, la création d'une école des arts domestiques. La dernière période marque l'implication de la Chambre dans la promotion de l'éducation à l'initiative de la Chambre provinciale.

La comparaison des discussions et du *membership* n'est pas sans intérêt. Le tableau 2. 9 permet d'observer une légère similitude entre les courbes. En effet, les discussions n'ont lieu que lorsqu'il y a au moins un membre issu du secteur de l'éducation. Mais ici nous mettons en doute que ce soit la présence des membres du secteur associé qui lance les discussions puisque la conjoncture entre en ligne de compte pour au moins deux périodes. Dans le premier cas, l'expansion industrielle que connaît Trois-Rivières crée une demande pour la main-d'œuvre qualifiée. Dans le second flotte le spectre de la crise économique. Même la troisième période est fortement influencée par la prise de conscience des Chambres en ce qui concerne l'importance de l'éducation pour l'amélioration des affaires 13.

2.5.6 Analyse du sous-ensemble gouvernemental

L'ensemble des discussions reliées au monde gouvernemental, toutes catégories confondues, présente une évolution plutôt déroutante. Comme le montre le tableau 2.11, on n'y observe aucune constance, aucune tendance. Même la confrontation avec le secteur d'activité économique associé n'apporte rien de significatif. Le secteur d'activité économique qu'est le « fonctionnement de l'État » est mis avec le secteur de l'éducation (figure 2.10). Par contre, la courbe des gens d'affaires semble indiquer un plus grand intérêt de la part de ces derniers à ces questions. De toute évidence, il est impensable d'associer l'évolution du membership à l'évolution des discussions dans ce cas ci.

Tableau 2.11

Sous-ensemble gouvernemental, fréquence des discussions par période

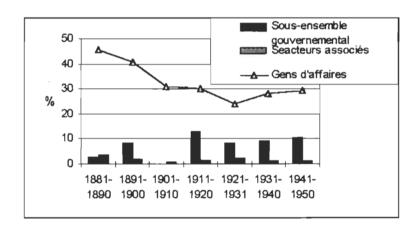
	1881-90	1891-00	1901-10	1911-20	1921-30	1931-40	1941-50
Sous-ensemble gouvernemental En%*	2	8	0	18	10	27	43
Sous-ensemble	2,89	8,51	0	12,94	8,33	9,15	10,72

^{*}Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

Figure 2.10

Sous-ensemble gouvernemental : fréquence de discussion et catégories socioprofessionnelles associés*, en pourcentage



^{*}Les catégories socioprofessionnelles sont en pourcentage du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174.

¹³Chambre de Commerce de Trois-Rivières, procès-verbaux, janvier 1942.

2.6 Le sous-ensemble commercial

Les deux derniers sous-ensembles ont comme particularité qu'ils ne s'adressent pas toujours au même intervenant, mais se concentrent sur la vie économique. Parfois, la question peut concerner des intérêts privés, gouvernementaux ou encore municipaux. Les sous-ensembles *Commercial* et *Industriel* comptent cependant des catégories précises. Les catégories de l'ensemble *Vie économique* bien qu'elles puissent s'adresser à divers niveaux gouvernementaux se retrouve dans cet ensemble puisqu'en définitive elles touchent directement le commerce ou l'industrie.

Trois catégories sont associées à l'ensemble des intérêts commerciaux qui ont retenu l'attention de la Chambre au cours des périodes étudiées. Ces catégories sont le *Commerce*, le *Tourisme* et le *Transport public*. Il va de soi d'inclure les questions de commerce au sous-ensemble commercial. Mais ce n'est pas le cas pour les deux autres. Il faudra donc justifier notre choix le moment venu.

2.6.1 Commerce

Cette catégorie comprend bien sûr les questions relatives au commerce (gros et détail, marché public, infrastructures relatives au commerce, agriculture, règlements municipaux associés, promotion).

Tableau 2.12

Commerce, fréquence des discussions par période

1881-90 1891-00 1901-10 1911-20 1921-30 1931-40 1941-1950

Commerce	5	9	2	9	6	16	22
En %*							
Commerce	7,24	9,57	13,33	6,47	5	5,42	5,48

^{*}Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

Les questions relatives au Commerce sont en fait la raison d'être de la Chambre de Commerce. Cependant cette catégorie ne compte que 69 discussions réparties en 20 types de problèmes. La promotion du commerce local est la question la plus discutée (11), suivie des problèmes de services (activité) (9), des projets d'implantation de nouveaux commerces (8), de la concurrence extérieure (colportage) (6), du prix de l'essence (5), et de la taxation (produits de consommation) (4).

2.6.2 L'évolution de la catégorie Commerce

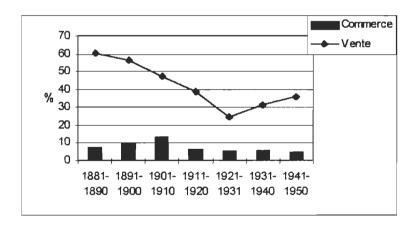
Dans la figure 2.11, les trois premières périodes présentent des chiffres bien supérieurs à ceux des quatre autres périodes. Précisons toutefois que la période 1901-1910 représente un cas particulier. Cette période ne compte en fait qu'une seule année, ce qui diminue sa portée scientifique. Dans les quatre périodes suivantes, fait étonnant pour un tel organisme, le commerce ne compte jamais pour plus de 6 pour cent des discussions. On se serait attendu à ce que la Chambre traite

plus de commerce et d'industrie que d'intervention sociale. Les questions sociales retiennent, à une intervention près pour la dernière période, autant l'attention de la Chambre que les intérêts commerciaux.

L'étude du *membership* associé à cette question ajoute à notre étonnement. En effet, bien que la représentativité des membres reliés au domaine de la vente soit en baisse constante jusqu'à la crise de 1929, (en 1881-91= 60% et 1921-1930 = 24%), pour en suite remonter jusqu'à 35% pour la période 1941-1951, ce secteur demeure toujours le mieux représenté au sein de la Chambre.

Figure 2.11

Commerce, fréquence des discussions et secteur d'activité économique associé*, en pourcentage



^{*}Le secteur d'activité économique est en pourcentage en rapport à sa représentation totale du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

Comment expliquer que les questions de commerce soient si peu discutées ?

Nous y reviendrons.

2.6.3 Transport

À première vue il peut sembler discutable de placer à l'intérieur du sousensemble commercial les catégories *Transport* et *Tourisme*. La lecture des procèsverbaux impose ce classement. C'est la perception qu'a la Chambre de ses propres interventions qui le justifie en grande partie. La catégorie *Transport* inclut les discussions à propos des services et des infrastructures de transport, soit les services de train, de traversier, de tramways, d'autobus, le Port, la Gare et les routes. Mais chacune de ces discussions a pour la Chambre un but bien précis : améliorer le rendement des commerces, en attirant davantage de clients dans la ville.

Voici un extrait tiré des procès-verbaux qui a permis de réaliser comment la Chambre interprétait ses propres interventions dans le domaine du transport :

Tout le monde sait que les communications rapides et commodes entre les centres commerciaux, même les moins importants, ont une influence énorme sur le développement des affaires. Elles multiplient les relations, favorisent les transactions et les échanges de tout genre qui constituent et développent le commerce. La circulation facile crée des affaires là même où il n'y en existait pas auparavant. 14

Cet extrait illustre le fait que la Chambre associe toutes questions relatives au transport à l'amélioration des affaires. Néanmoins, les affaires sont tantôt industrielles et tantôt commerciales. Deux catégories ont donc été créées, le transport industriel et le transport public. Le transport industriel est associé au Port

.

et au transport du fret. Le transport public est associé à la circulation des personnes, comme il en a été fait mention plus haut. Ces deux catégories sont nécessaires pour bien répartir les discussions. Dans le cas du transport industriel, les interventions retenues servent à améliorer le rendement des industries, diminuer le coût du transport, améliorer la productivité, bref à créer un environnement favorable à l'établissement et au maintien de grandes industries dans la région. Les discussions au sein de la Chambre associées au transport public visent à stimuler le commerce de la ville et de la région. Il faut donc les regrouper dans l'ensemble commercial.

2.6.4 Transport public

La catégorie du *transport public* concerne principalement les services de train de passagers et de traversier ainsi que les questions des routes terrestres.

Tableau 2.13

Transport public, fréquence des discussions par période

1881-00 1801-00 1001-10 1011-20 1021-31 1031-40 1041-50

	1001-00	1051-00	1901-10	1511-20	1921-31	1931-40	13-41-30
Transport pub.	28	35	5	45	46	69	89
En %*							
Transport pub.	40,57	37,23	33,33	32,37	38,33	23,38	22,19

*Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

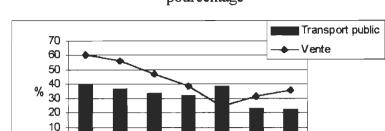
Cette catégorie comprend, et de loin, le nombre le plus élevé de discussions, soit 317. Elle se limite toutefois à vingt types de sujets différents. Le sujet le plus discuté est celui du service (horaire, desserte) (135); suivent l'entretien des routes

¹⁴ Chambre de Commerce de Trois-Rivières, procès-verbaux, septembre 1899.

en hivers (66), l'amélioration du réseau routier (38), les ponts (18), la sécurité routière (11), la signalisation routière (7), les péages (7) et la gare (5). Des problèmes comme l'aviation civile ou les charetiers ne font l'objet que d'une discussions.

2.6.5 L'évolution de la catégorie Transport public

De tous les sujets, les Transport publics sont les plus discutés et ce à chacune des périodes étudiées, malgré le fait qu'à partir de la période 1891-1900 ils perdent sans cesse du terrain au profit des autres sujets, à l'exception de la période 1921-30. La Chambre ne fait pas mystère de toute l'importance qu'elle accorde aux questions de transport. Bien que l'on ne retrouve pas d'autres traces dans les procès-verbaux d'une intervention semblable à celle de 1899 citée plus haut, celleci a semblé définir l'attitude de la Chambre. À de nombreuses reprises, la Chambre demande la modification des horaires de train et de traversier, de telle façon que les arrivées se fassent plus tôt et les départs plus tard et ce dans le but avoué de garder le plus longtemps possible les visiteurs à Trois-Rivières. On comprend ainsi pourquoi les questions de commerce furent moins discutées, le succès du commerce étant assuré par des communications faciles.



1881- 1891- 1901- 1911- 1921- 1931- 1941-1890 1900 1910 1920 1931 1940 1950

Transport public, fréquence des discussions et secteur économique associé, en pourcentage

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

Connaissant le but des interventions faites par la Chambre en matière de transport, il est tentant de conclure à l'influence du *membership* sur l'importance accordée à ce sujet. En examinant les catégories socioprofessionnelles, on constate que les gens d'affaires, avec les petits propriétaires constituent entre 40 et 70% des effectifs de la Chambre, les plus bas taux coïncident avec la période du début de la crise économique. Si l'on examine les secteurs d'activité économique, on voit que celui de la vente demeure le plus important tout au long des périodes étudiées, bien qu'il ne représente que 24% des effectifs totaux pour la période 1921-31 (figure 2.12). Ainsi les objectifs visés en discutant du transport public reflètent bien les intérêts des commerçants.

^{*}Le secteur d'activité économique est en pourcentage en rapport à sa représentation totale du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

2.6.6 Tourisme

La catégorie *Tourisme* comprend les discussions associées à la promotion touristique, à l'aménagement de sites historiques et de musées, et à toutes questions relatives au bureau d'information touristique.

Tableau 2.14

Tourisme, fréquence des discussions par période

		1881-90	1891-00	1901-10	1911-20	1921-30	1931-40	1941-50
-	Tourisme	0	0	0	0	1	6	23
-	En%*							
_	Tourisme	0	0	0	0	0,83	2,03	5,73

*Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

Des dix genres de problèmes que cette catégorie comporte, les principaux concernent la réalisation de brochures publicitaires (10), le bureau d'information touristique (5), la signalisation dans la ville (5), le tourisme de façon générale (4), les musées (3) et l'accueil des touristes (3). (La liste complète se retrouve à l'Annexe I.)

Il est facile de relever à l'intérieur des procès-verbaux comment la Chambre perçoit l'industrie touristique. Il devient de plus en plus évident pour elle que le tourisme peut assurer aux commerçants de la ville et de la région un flot de clientèle non négligeable. Or comme le tourisme augmente avec le nombre de

voitures, il est normal que la croissance des discussions lui étant consacrées soit proche de la croissance du parc automobile au Québec.

2.6.7 L'évolution de la catégorie Tourisme

Le tourisme, dans le cas de la Chambre, est une catégorie associée exclusivement au XX^e siècle. Si les importantes retombées économiques que peuvent engendrer le tourisme furent reconnues au début du siècle, il faut quand même attendre les années 1920 pour voir la Chambre discuter des questions lui étant reliées.

Par la suite, le tourisme n'a fait que prendre de l'importance au sein des discussions de l'organisme trifluvien. Pour la période 1941-50, le tourisme retient d'ailleurs davantage l'attention que les questions directement reliées au commerce. Ceci traduit bien le fait que la Chambre a saisi toute l'importance que représente l'industrie touristique pour les commerçants de la région. Cette attitude est facilement identifiable à l'intérieur des procès-verbaux de la Chambre.

2.6.8 Analyse du sous-ensemble commercial

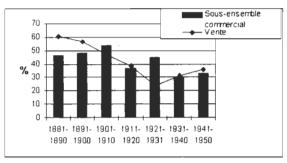
Comme on vient de le voir, les questions strictement commerciales sont peu discutées lors des réunions de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières. En fait, pour les membres de la Chambre, les impératifs commerciaux passent par d'autres

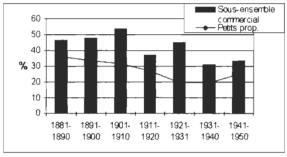
.

priorités, soit le tourisme et surtout le transport, pour les raisons que nous avons déjà évoquées.

Figure 2.13

Sous-ensemble commercial, fréquence des discussions, secteur économique associé et catégorie socioprofessionnelle associées*, en pourcentage





*Le secteur d'activité économique et la catégorie socioprofessionnelle sont en pourcentage du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

En étudiant les graphiques de la figure 2.13, force est d'admettre qu'en fréquence des discussions aussi bien avec socioprofessionnelle qu'avec le secteur d'activité économique, il existe certaines concordances entre les données. Le sous-ensemble commercial rejoint à quatre reprises le secteur de la vente. Pour sa part, la catégorie socioprofessionnelle suit moins fidèlement l'évolution des discussions mais on constate un certain parallélisme. Il faut reconnaître une tendance à la baisse tant des fréquences de discussions que du membership associé, malgré les remontées des périodes 1901-1910 et 1921-1930. Bien qu'ici le lien soit plus ténu que dans le cas de l'ensemble Municipal, il faut admettre que la fréquence des discussions du sous-ensemble Commercial suit d'assez près les tendances du membership qui lui est associé.

2.7 Le sous-ensemble industriel

La seconde raison d'être de la Chambre de commerce est sans contredit l'industrie. Ce secteur comprend tout ce qui a trait à la promotion industrielle, à la réglementation municipale et à la mise en place des infrastructures de transport qui y sont associées. Ce sous-ensemble comprend deux catégories : les questions d'industries proprement dites et le transport industriel, qui inclut le transport des marchandises.

2.7.1 Industrie

Bien entendu, la catégorie *Industrie* compte les questions relatives au développement industriel de la ville et de la région. Mais elle compte aussi toutes celles concernant la mise en place d'institutions qui visent la promotion industrielle et la recherche d'entreprises susceptibles de s'implanter à Trois-Rivières. Alors, à chaque fois qu'il est question de la création d'un bureau de publicité, d'un secrétariat d'initiative ou de la formation d'un commissariat industriel, ces discussions sont rangées dans la catégorie *Industrie*. Par ailleurs, bien que les questions relatives à l'industrie sont quelquefois reliées à l'intervention municipale, c'est l'aspect industriel qui domine et détermine leur catégorie. Par exemple, lorsque que la Chambre demande à la corporation municipale d'octroyer plus de subsides pour attirer entreprises industrielles, il faut associer cette requête à la catégorie *Industrie* puisque le but réel de la demande est l'aide à l'industrialisation.

Tableau 2.15

Industrie, fréquence des discussions par période

1881-90 1891-00 1901-10 1911-20 1921-30 1931-40 1941-50

Industrie	13	12	2	26	22	53	75
En %*							
Industrie	18,84	12,76	13,33	18,70	18,3	17,96	18,7

^{*}Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

La catégorie *Industrie* a fait l'objet de 203 discussions, portant sur 31 problèmes. Il y a 82 discussions réservées au problème de la promotion (formation d'organismes de publicité), 45 consacrés aux projets industriels, 16 au secrétariat permanent, neuf au syndicat d'initiative, cinq au manque de bâtiment industriel, quatre au manque d'industrie et quatre à l'industrie de guerre. Des questions comme la production de rye ou l'industrie automobile font l'objet d'une seule discussion.

2.7.2 L'évolution de la catégorie *Industrie*

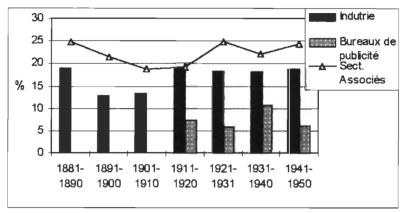
Dans le cas présent, l'intérêt suscité par le sujet évolue à deux niveaux (tableau 2.15). Lors de la première période, la Chambre lui réserve 18% des discussions, pour ne pas dépasser 13% au cours de la période suivante. Après, le pourcentage oscillera entre 17 et 18.

Cependant, il faut porter une attention particulière aux questions qui composent cette catégorie. L'idée de mettre en place un bureau de publicité, un secrétariat permanent, un syndicat d'initiative, un commissariat industriel, qui finalement visent tous la promotion industrielle, occupe une grande partie des discussions relatives à ce sujet. Enfin, comme il n'est pas question avant la période 1911-1920 de la mise en place de tels organismes, ceci n'affecte pas les données pour les 30 premières années. Mais pendant les 40 dernières années que couvre cette étude, les questions relatives à la mise en place d'un bureau de publicité, ou d'un organe similaire, comptent pour au moins le tiers de toutes les discussions reliées à l'industrie. Ce qui diminue d'autant les interventions concernant la promotion industrielle en tant que tel. Par ailleurs, la mise en place de tels organismes n'augmente pas le nombre de discussions se rapportant à la promotion industrielle, car une fois en fonction, ils produisent des rapports à la Chambre. Enfin, bien qu'il y ait des organes extérieurs voués à la promotion industrielle, ceci n'a pas non plus pour effet d'accroître les discussions de la Chambre. Bref, les questions d'industrie proprement dites ne retiennent qu'une part limitée des discussions. C'est très peu. Peut-on l'expliquer par une faible présence du membership associé?

Dans les secteurs associés, sont inclus la production de matières premières, la fabrication, la réparation de produits semi-finis et finis, et la construction. Dans figure 2.14, on voit que l'importance des secteurs associés dans le cas du *membership* est toujours supérieure à la fréquence des discussions reliée à l'industrie.

Figure 2.14

Industrie, fréquences des discussion et secteurs d'activité économique associés, en pourcentage



^{*}Les secteurs d'activités économiques et les catégories socioprofessionnelles sont en pourcentage du membership de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du

mouvement, p. 169 et 174

Les variations de la courbe « membership » et des barres « Industrie » ne concordent pas entre elles. De plus, le tableau tient compte de la proportion des discussions reliées à la mise en place d'un bureau de publicité ou d'organisations similaires. Il est ici toujours impossible de faire un lien entre la fréquence des discussions et l'évolution du membership de la Chambre de Commerce.

2.7.3 Transport industriel

Dans le cas du transport industriel, les interventions servent à améliorer le rendement des industries, à diminuer le coût du transport, et à améliorer la productivité. Bref, elles ont pour but de créer un environnement favorable à l'établissement et au maintien de grandes industries dans la région. C'est pourquoi cette catégorie fait partie du sous-ensemble *Industriel*.

Le transport industriel est associé au Port et au fret.

Tableau 2.16

Transport industriel, fréquence des discussions par période

		1881-90	1891-00	1901-10	1911-20	1921-31	1931-40	1941-50	
•	Transport Ind.	18	23	1	19	5	19	18	
	En %*			_					
	Transport Ind.	26,08	24,46	6,66	13,66	4,16	6,44	4,48	

^{*}Le pourcentage est calculé en rapport à l'ensemble des discussions par période

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950

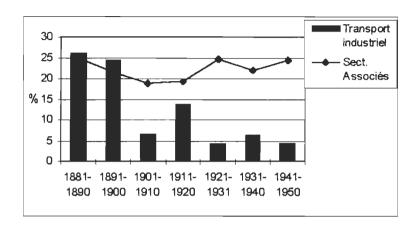
21 problèmes ont concerné les 103 discussions associées à cette catégorie. L'amélioration du service est le principal problème (30), suivi des tarifs (22), du port (17), des infrastructures (6), des exportations (5) et des canaux (5).

2.7.4 L'évolution de la catégorie Transport industriel

En portant attention à la figure 2.15, remarquons que seules les deux premières périodes suivent l'évolution du *membership*. Par la suite, l'écart devient beaucoup trop important pour conclure à toute similitude. Même les variations ne correspondent pas.

Figure 2.15

Transport industriel, fréquence de discussions et secteurs économiques associés, en pourcentage



^{*}Le secteurs d'activités économiques est en pourcentage du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

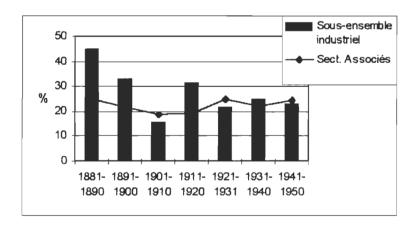
2.7.5 Analyse du sous-ensemble industriel

La Chambre s'est donc attaquée à l'industrialisation de la ville sur deux fronts, soit la promotion industrielle et la consolidation du réseau de transport de la région. Il est surprenant de constater, vu l'importance qu'accorde la Chambre au développement industriel de la ville, que ce sous-ensemble recule constamment en rapport aux sous-ensembles *commercial* et *municipal*. À plusieurs reprises dans les procès-verbaux, la Chambre signifie son désir de voir s'établir à Trois-Rivières davantage d'entreprises industrielles. Et pourtant, pour les trois dernières périodes étudiées, le sous-ensemble industriel sera toujours minoritaire en termes de fréquence de discussions.

Ici le *membership* associé peut cependant servir d'indicateur important. La courbe des secteurs associés suit d'assez près celle de la fréquence des discussions (figure 2.16), sauf dans le cas des deux premières périodes; mais leurs variations sont semblables à ce moment. Cela fait donc un troisième ensemble qui répond de près à la variation du *membership*.

Figure 2.16

Sous-ensemble *industriel*, fréquence de discussion et secteurs d'activité économique associés, en pourcentage



^{*}Les secteurs d'activités économiques sont en pourcentage du *membership* de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Source: Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Procès-verbaux, 1881-1950 et Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvement, p. 169 et 174

Trois des quatre sous-ensembles étudiés offrent certaines similitudes avec l'évolution du *membership* qui leur est associé. Mais comment expliquer certaines

variations et le fait que l'évolution d'un des sous-ensembles ne corresponde pas du tout à l'évolution du *membership* associé?

2.8 Le poids des conjonctures et des institutions

Dans le cas de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, il manque certains éléments pour expliquer l'évolution des discussions. Il faut donc chercher ailleurs pour compléter le tableau. Deux éléments pourraient contribuer à améliorer l'explication: l'effet des conjonctures et l'influence d'institutions publiques et privés avec lesquelles conjugue la Chambre. En premier lieu, il est possible d'étudier l'évolution en la comparant avec les conjonctures. Gilles Vallée observe que la variation des effectifs selon les secteurs est attribuable aux conjonctures économiques. Cette idée semble correcte lorsque l'on se réfère aux chiffres qu'il présente. Alors n'en serait-il pas de même pour l'évolution des discussions ? Cette approche oblige quand même à faire le lien entre le membership et les discussions, mais dans ce cas-ci de façon inversement proportionnelle. En effet, lorsque la conjoncture économique est défavorable et qu'elle réduit les effectifs en affectant durement le commerce et l'industrie, la Chambre devrait réagir en conséquence et discuter plus fréquemment des sujets reliés à ces secteurs économiques. En étudiant les figures produites précédemment, il est cependant impossible d'observer ce phénomène sauf peut-être pour la catégorie Affaires sociales. S'il semble vrai que cette catégorie est sensible à la conjoncture sociale, on ne peut pas en dire autant pour les autres catégories. Et même sur le plan social la Chambre réagit peu par

٠

rapport à l'importance de la situation. La conjoncture a donc un faible effet sur la fréquence des discussions.

En second lieu, portons notre attention sur le milieu dans lequel évolue la Chambre, soit la ville, ses institutions et les entreprises présentes dans la région. Comme il serait trop long de revoir toutes les discussions sous l'angle du poids exercé par l'ensemble des organismes œuvrant dans la région, attachons-nous à un cas qui constituait un important sujet de discussions : la promotion industrielle. La Chambre de Commerce aurait-elle laissé à l'entreprise privée l'initiative d'attirer de nouvelles industries dans la région ? Cette hypothèse concorde avec ce qui a été observé à l'intérieur même des procès-verbaux de la Chambre.

En réalité, il est difficile d'apprécier l'intervention de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières dans le domaine de la promotion industrielle dans le cadre de ce mémoire. La correspondance de la Chambre est inexistante. Dans les procès-verbaux, il est rarement fait mention d'efforts effectués pour attirer des entreprises précises dans la région. En fait, nous avons constaté précédemment que les questions industrielles ne furent pas un sujet prioritaire à la Chambre. En revanche, il a été souvent question de la mise en place d'un bureau de publicité ou d'un commissariat industriel. Ce fut le cas en 1914, 1926, 1930, 1931, 1932, 1938 et 1947. Mais à chaque fois la Chambre n'envisage jamais qu'elle prendra seule en charge son organisation et son financement. Le premier Bureau de publicité lancé en 1914 ne fut en fonction que deux années. Une autre tentative en 1925 n'a pas eu

plus de résultat. La Chambre a effectivement produit une brochure publicitaire sur Trois-Rivières dans les années 1920, mais le résultat est encore une fois difficilement mesurable. Chose certaine, c'est que cette brochure a fait impression, car sa parution est mentionnée à quelques reprises dans le *Nouvelliste*. Les années 1940 semblent pourtant encourageantes car elles ont vu la mise en place d'un secrétariat permanent à la Chambre et l'embauche du premier commissaire industriel. Mais après deux ans de services, le commissaire remet sa démission et n'est pas remplacé. La Chambre a bien demandé aux entreprises et à la ville une participation financière pour permettre le maintien d'un tel service. Mais à la fin, elle en reste la seule responsable. En 1947, changement de cap : on ne croit pas que la Chambre doive maintenir un tel service et ce malgré une pénurie avouée de nouvelles entreprises dans la région.

[...]l'engagement d'un commissaire Industriel jugé nécessaire par la Chambre cadette [Jeune Commerce] pour l'expansion industrielle de la ville. Le président [P. B. Kimball] déclare, et il croit exprimer l'opinion de la majorité de ses collègues, que cet emploi est trop onéreux pour la Chambre de Commerce, qu'il vaut mieux dans le moment, coopérer étroitement avec les départements industriels du Canadien Pacifique, de la S.W.P., des banques etc. dont les représentants ont toutes les qualifications requises pour accomplir ce travail et qui ont intérêt à l'avancement de Trois-Rivières¹⁵.

De plus...

M. Crammond Baptist signale qu'il se trouve sur le conseil d'Administration un représentant de l'industrie et un choix d'homme d'affaires et de professionnels, ce qui devrait être un gage d'intérêt et de travail soutenu de même que de reussite au point de vue d'expansion industrielle. Il regrette [que] la suggestion de nommer un comité industriel semble émaner d'un manque de confiance envers les membres du Conseil¹⁶.

16 *Ibid*.

¹⁵ Chambre de Commerce de Trois-Rivières, procès-verbaux, assemblée générale, 9 décembre 1947.

Deux choses retiennent l'attention dans ce dernier passage. D'abord la référence à la composition professionnelle du Conseil qui devrait être un gage du fait que la Chambre s'intéresse particulièrement au développement du commerce et de l'industrie. Et deuxièmement, le rejet total du besoin d'un organisme voué au développement industriel. Autrement dit, la Chambre laisse en grande partie la responsabilité du développement économique aux organismes extérieurs.

Notons cependant que la Chambre trifluvienne n'est pas la seule au Québec à refuser d'assumer l'entière responsabilité de la promotion industrielle. Une étude réalisée en 1931¹⁷ par la Chambre de Commerce de Trois-Rivières révèle qu'à Sherbrooke, le commissaire industriel est payé par la ville; le comité est de plus formé des membres du Comité des finances municipales, du Président de la Chambre de Commerce et du Président du Comité industriel de la Chambre. À Drummondville, c'est l'agent industriel de la Southern Canada Power qui s'occupe de la recherche de nouvelles entreprises, secondé par le Conseil de ville. De ce point de vue, la Chambre trifluvienne ne fait pas figure d'exception. Cependant, cette politique n'a jamais réussi à la Chambre, pas plus qu'à la ville de Trois-Rivières. Malgré les constatations périodiques de la stagnation industrielle de Trois-Rivières, la Chambre ne cesse de s'en remettre à la Ville ou à la S.W.P. pour prendre en charge le développement économique de la région.

¹⁷ Chambre de Commerce de Trois-Rivières, procès-verbaux, 8 novembre 1931.

Au terme de cette analyse, on peut voir que deux éléments expliquent la nature et la fréquence de discussions. Le premier réside dans ce que la Chambre perçoit comme étant les éléments primordiaux de développement économique, comme la qualité des voies de communications et de transport. Le deuxième élément est l'importance accordée aux autres organismes régionaux en matière de développement industriel.

2.9 Conclusion

Il est donc impossible de conclure que la composition de la Chambre influence à elle seule la fréquence de discussion des différents sujets retenus. Certes, dans trois sous-ensembles sur quatre, la corrélation entre le *membership* et la fréquence des discussions est appréciable mais jamais parfaite. Il est possible que les membres, en tant qu'individus et indépendamment de leurs activités économiques, orientent les discussions. En effet, certains passages dans les procès-verbaux expliquent clairement la vision de la Chambre et ses priorités.

Le monde municipal est un sujet fort important car la Chambre estime qu'une ville bien gérée est un des éléments majeurs du développement économique. Le sous-ensemble municipal surpasse d'ailleurs les trois autres durant les deux dernières périodes. Par ailleurs, la composition socioprofessionnelle compte peu d'industriels mais beaucoup de membres des classes moyennes, plus susceptibles

de s'intéresser à la vie municipale. Et pourtant, un tel intérêt pour ce dossier ne peut s'expliquer uniquement par l'évolution de la composition de la Chambre.

En ce qui concerne le commerce, la Chambre a toujours mis ses priorités dans la qualité du réseau de transport, qui assure les meilleures conditions à son expansion. Pour expliquer cette attitude, il faut également aller au-delà de la corrélation discussion/membership.

L'industrie est sans doute un cas particulier. L'industrialisation est l'une des priorités de la Chambre. Mais le sous-ensemble industriel est finalement surpassé par le sous-ensemble municipal et le sous-ensemble commercial. Ceci est d'autant plus déroutant que les membres se plaignent souvent du manque de nouvelles industries dans la région. Ils constatent que Trois-Rivières fait bien piètre figure dans ce domaine par rapport à des villes plus petites. Mais la Chambre a toujours dit qu'elle n'avait pas les moyens financiers d'organiser à elle seule la promotion industrielle de la région, ce qui explique qu'elle ait perdu beaucoup d'énergie à tenter de prendre part à un certain partenariat en ce qui concerne ladite promotion. Finalement, elle s'en remet entièrement à des organismes extérieurs ou à des entreprises, comme la S.W.P.

Le sous-ensemble gouvernemental est lui aussi peu discuté. Les gouvernements intervenaient peu à l'époque dans les domaines qui préoccupaient la Chambre. Il semble que la Chambre laissait aux Chambres plus influentes, comme

.

les *Boards of Trade* de Montréal et de Toronto, le soin d'intervenir dans ce domaine. La Chambre de Trois-Rivières se contente souvent d'appuyer les demandes faites par ces *Boards* ou encore par la Fédération des Chambres de Commerce du Québec ou du Canada. La présence de ces organismes explique d'ailleurs en partie le fait que la Chambre concentre ses interventions en région.

Une chose semble importante en ce qui concerne l'évolution du *membership*, Comme Gilles Vallée a permis de le constater, la composition de la Chambre devient moins «élitiste»; de plus en plus de gens s'y retrouvent avec des profils professionnels bien différents. Comme ceci amène une diversification des sujets discutés, de moins en moins d'attention est portée aux sous-ensembles commercial et industriel. Ces deux derniers sous-ensembles retenaient 91% des discussions lors de la première période, et seulement 55% dans la période 1941-1950. Bien que ces sous-ensembles retiennent encore plus de la moitié des discussions, il est évident que la Chambre n'est plus, à ce moment, un groupe spécialisé dans la promotion commerciale et industrielle. Gilles Vallée intitule le premier chapitre de son mémoire «1871-1921 : d'un organisme de prestige à une association d'affaires » et le deuxième «1921-1951 : l'émergence du groupe de pression». Ceci ne correspond pas à ce qui est observé ici. C'est tout à fait le contraire, la Chambre de Commerce de Trois-Rivières passe d'un véritable organisme faisant la promotion du développement économique de la ville à un corps public défendant des intérêts à la fois plus généraux et plus localisés. La Chambre est alors beaucoup plus près de la définition que donne Marc Bélanger de la coopérative de développement.

Finalement le rapprochement entre la conjoncture et l'évolution des discussions n'offre pas de preuves suffisantes pour expliquer l'orientation et la fréquence des discussions. Par contre, le profil socioprofessionnel a une influence observable sur la plupart des sous-ensembles. Néanmoins, il ne faut pas sous-estimer la vision personnelle de certains membres; vision qu'ils réussissent à faire partager à l'ensemble du groupe et qui orientent de ce fait, en partie les discussions. Ce qui explique certaines disproportions entre l'évolution des discussions et celle du membership.

CHAPITRE III

INDICES D'EFFICACITÉ ET ÉTUDE COMPARÉE

Au deuxième chapitre, quelques questions sont restées en suspens. Nous tâcherons d'en aborder les plus importantes dans le présent chapitre. D'abord, les membres de la Chambre sont-ils toujours à l'origine des sujets de discussions? Nous nous sommes aussi demandé si les préoccupations de la Chambre se situaient principalement sur le plan régional, provincial, canadien ou même international. Il devenait également intéressant d'apprécier la « visibilité » de la Chambre sur la place publique. Enfin, dans une perspective d'étude comparée, nous confrontons nos résultats avec l'article d'Elizabeth Bloomfield sur le développement urbain. Toutes ces questions ont un point en commun : évaluer la portée d'une Chambre de Commerce dans une ville de taille moyenne. Précisons ici qu'il est question de la Chambre en tant qu'entité propre.

Nous ne tenons pas compte de l'action individuelle des membres à l'extérieur de la Chambre, qu'ils agissent, ou non, au nom de la Chambre. Malgré de bons articles sur la sociabilité, sur lesquels nous reviendrons plus loin, il nous est impossible dans le cadre de ce mémoire d'étudier les actions de chacun des membres en dehors des activités officielles de la Chambre. Nous avons décidé de nous limiter à l'influence interne des groupes socioprofessionnels à l'intérieur de

la Chambre et non pas aux actions individuelles. Car en fait une Chambre de Commerce unit deux aspects de la vie professionnelle. Le premier, l'aspect qui nous intéresse ici, concerne le besoin de s'unir pour défendre des intérêts communs. Le second concerne justement les liens sociaux dont les membres profitent individuellement. Ce lieu leur permet de tirer des avantages personnels, avantages qui permettent à certains individus de mousser leur vie professionnelle et politique. Il est fort probable que la Chambre retire certains bénéfices de ces actions individuelles, mais comme nous ne pouvons quantifier cet aspect nous gardons cette interrogation pour une recherche ultérieure.

3.1 Origine et portée géographique des sujets de discussion

En se questionnant sur l'origine des sujets de discussion, nous avons voulu savoir si la Chambre était l'instigatrice des actions qu'elle entreprenait ou si elle réagissait principalement à des demandes extérieures. La Chambre agit de façon « passive » si elle discute d'un sujet suggéré par un organisme ou un individu qui n'est pas membre de la Chambre. Si le sujet est proposé par un des membres ou par l'administration elle-même, sans intervention extérieure apparente, la Chambre agit de façon « active ». Par exemple, la Chambre demande à plusieurs reprises la modification des horaires des trains. Elle le fait parfois dans le but de prolonger le séjour des voyageurs à Trois-Rivières durant les heures d'ouverture des commerces, ce qui répond aux besoins de ses membres. Une discussion faite dans ces circonstances est considérée comme « active ». Cependant, la Chambre demande parfois des modifications d'horaire

par suite de plaintes extérieures; une discussion de ce genre est donc provoquée par un agent extérieur, elle a donc un caractère « passif ». Lorsque la Chambre répond à une demande d'appui d'une autre Chambre, cela aussi est considéré comme une attitude « passive ». En analysant les sujets sous cet angle, nous voulons voir si la Chambre est maîtresse de ses actions ou si elle agit à la charge d'agents extérieurs. La répartition de la fréquence des discussions se lit comme suit l':

Attitude « passive ».......392 (34,5%) Attitude « active »741 (65,4%)

Nous constatons à première vue que les sujets amenés de façon « active » comptent pour plus de 65% des cas. Nous pouvons alors affirmer que la Chambre fait preuve d'initiative dans ses actions. Cependant n'est-il pas étonnant dans une certaine mesure que la Chambre ne présente pas un plus grand taux d'initiative en tant que groupe de pression ? Ou est-ce une preuve que la Chambre est à l'écoute des groupes extérieurs? Seule une étude comparée avec les Chambres d'autres municipalités pourrait vraiment nous éclairer sur la question.

Mais nous n'en sommes pas resté là. Nous avons également abordé la portée géographique des sujets abordés. Ce qui nous a premièrement amené à nous questionner sur le sujet, c'est l'article de Marc Bélanger, « Les Chambres de Commerce : groupes de pressions ou coopératives de développement ». L'auteur suggère qu'une Chambre agit comme véritable groupe de pression lorsqu'elle

.

¹ Pour une classification détaillée, voir l'Annexe I.

intervient avant tout sur un plan « supra-local » et que le profil socioprofessionnel des membres est homogène. Le cas contraire fait de la Chambre un organisme qui agit comme une coopérative de développement. Ainsi nous étions désireux de savoir à quel niveau œuvrait la Chambre trifluvienne. Nous avons déterminé quatre niveaux d'interventions : le régional, le provincial, le canadien et l'international. Pour classer les sujets dans chacun de ces niveaux, nous avons utilisé la même méthode qui nous a permis de regrouper les sujets par catégories. Chaque sujet est classé à son niveau selon l'incidence des questions débattues. La question du traversier est de niveau local, tandis que l'enseignement est de niveau provincial et le commerce avec les États-Unis de niveau international. La classification des sujet se trouve dans l'Annexe I. La répartition se lit comme suit :

- Régional 1012 (89.25%)
- Provincial 69 (6,16%)
- Canadien 34 (2,99%)
- International 18 (1,58%)

À 89.25%, le niveau régional est sans conteste le principal niveau . d'intervention de la Chambre. Plus le niveau s'élargit géographiquement et moins la Chambre est portée à intervenir. Ce profil de la Chambre répond plus particulièrement à la définition d'une coopérative de développement. Par contre, nous avons comparé la première période (1881-1890) à la dernière période (1941-1950) pour savoir si la diversité socioprofessionnelle avait un impact notable sur la portée géographique des sujets de discussions. Pour la période 1881-90,

² Marc J.-D. Bélanger, « Les Chambres de Commerce : groupes de pression ou coopérative de développement », Recherches sociographiques, vol.9, vol.9, #1-2. 1968, p. 85-103.

période où le membership est le plus homogène, 3 les sujets à rayonnement supralocal comptent pour 10,29%, soit 8,82% pour les nivaux provincial et canadien et 1,47% pour le niveau international. Pour la période 1941-50, 10,73%, soit 6,16% provincial, 2,99% canadien et 1,58% international (voir Annexe D. À ce moment, le profil socioprofessionnel n'a jamais été aussi hétérogène. Selon la logique de Bélanger, il eût été normal de noter une plus grande différence entre les données de la première et de la dernière période, puisque que l'hétérogénéité du membership devrait avoir l'effet de concentrer davantage les discussions sur le plan régional, ce qui n'est pas le cas. Il faut également tenir compte d'un troisième élément, selon Bélanger, celui du développement économique de la région. En effet un niveau moindre de développement a également pour effet de confiner l'action de la Chambre de Commerce à celui d'une coopérative de développement. De ce point de vue, le rayonnement de la Chambre n'a pas tellement évolué toutes proportions gardées. Trois-Rivières est la troisième ville en importance lors de la période 1881-90. Or déjà à ce moment, l'action de la Chambre est essentiellement régionale. Lors de la période 1941-1950, Trois-Rivières occupe toujours le troisième rang. Et cependant son industrie a désormais une dimension internationale, alors que la Chambre se confine toujours dans la discussion de sujets de portée régionale.

Revenons maintenant sur la question de l'origine des sujets de discussions en comparaison avec leur portée géographique. En effet, si la Chambre prend

³ Gilles VALLÉE, La Chambre de Commerce de TroisRivières, 1871-1981 : participation et assises sociales du mouvement, Trois-Rivières, Mémoire de Maîtrise, UQTR, 1989, p. 16.

l'initiative des discussions dans 65% des cas, y a-t-il une différence lorsque l'on confronte l'origine à la portée géographique des sujets ? Lorsque l'on prend les sujets autres que régionaux (122), la portion des questions discutées de façon « passive » grimpe à 61,4% contre 34,5% tous niveaux confondus. Le niveau régional, lui, fait passer les discussions « actives » de 65 à 68%. Ces chiffres prouvent une chose : la Chambre est définitivement à la tête de ses interventions de dimension régionale, mais elle est beaucoup plus au service des organismes extérieurs sur le plan supra-régional. D'ailleurs, la plupart des discussions ayant une portée autre que régionale ont été suggérées par d'autres Chambres de Commerce. Ce qui confirme encore plus l'appellation de coopérative régionale. Peu importent les sujets qui l'intéressent, la Chambre est manifestement tournée vers sa région.

3.2 Visibilité

Après avoir constaté que la Chambre de Commerce de Trois-Rivières fut active principalement au niveau régional durant toutes les périodes étudiées, nous nous sommes penché sur la visibilité de la Chambre. La visibilité est souvent essentielle pour un organisme public afin de véhiculer ses idées et d'obtenir l'appui du public aux moments opportuns. La visibilité d'une Chambre de Commerce est considérée par certains chercheurs comme un indice d'efficacité⁴. Nous avons donc cherché à savoir si la Chambre se faisait visible dans sa région. Nous avons choisi *Le Nouvelliste*, quotidien régional de langue française publié à

⁴ Par exemple, Elizabeth Bloomfield, « Board of Trade and canadian urban development », *Urban History Review*, vol. XII, #2, 1983 p. 83.

partir de 1920, pour évaluer cette visibilité. Les quotidiens demeurent la meilleure source médiatique pour vérifier le rayonnement de la Chambre. La radio devient rapidement un média populaire, mais nous avons très peu d'indices quant au recours qu'a fait la Chambre de Commerce aux services radiophoniques. Nous savons que durant les années 1940, la Chambre utilise les ondes une semaine par année dans le cadre de la Semaine Nationale de propagande des Chambres de Commerce. Durant cette semaine, elle produit trente minutes d'émission servant à promouvoir son utilité et à inviter les gens d'affaires à joindre ses rangs. Mais cette campagne ne résulte pas d'une initiative de la Chambre trifluvienne. De plus, les données nous manquent pour vérifier l'impact de la Chambre à partir de la radio. C'est pourquoi nous avons utilisé une source écrite. En nous servant donc du quotidien *Le Nouvelliste*, nous avons parcouru les années 1920 à 1950, qui correspondent aux trois dernières périodes de notre recherche.

Les années 1920 débutent de façon particulière. L'année 1920 correspond à une période de restructuration de la Chambre. Une campagne de recrutement attire l'attention du *Nouvelliste* et la Chambre a droit à une bonne couverture médiatique. L'enthousiasme est tel que le quotidien annonce que l'objectif de recrutement est de 600 membres⁵. En fait, selon Gilles Vallée, c'est environ une centaine de personne qui sont recrutées. De plus, 250 personnes assistent à un «concert-boucane». Six articles sont alors consacrés à faire l'éloge de la Chambre et à rappeler l'importance pour les hommes d'affaires de participer aux

⁵ « Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 2 novembre 1920, p. 2.

⁶ Gilles Vallée, op.cit. p.25.

activités de ce corps public. Deux autres campagnes de recrutement sont organisées en 1922 et 1929 mais sans la couverture du *Nouvelliste*. Pour le reste de la période, seulement cinq articles concerneront directement la Chambre. Tout d'abord, en 1924, un article est consacré aux propos tenus par Arthur Sauvé, chef de l'opposition à la Législature, qui donne une conférence à l'occasion d'un souper organisé par la Chambre. Un autre article, en 1928, rapporte les idées de l'avocat Durand sur l'importance du Tourisme pour la région. En 1929, le rapport annuel de la Chambre est publié. Finalement deux articles parus en 1928 et 1929 rendent hommage au travail réalisé par la Chambre.

Les titres de ces deux derniers articles en disent long sur le contenu : «La Chambre de Commerce a été le grand facteur de la prospérité de notre ville », le second en 1929 « La Chambre de Commerce des Trois-Rivières fait un beau travail et rend d'utiles services par les renseignements qu'elle donne aux industries qui veulent venir chez nous ». Il faut lire ces articles pour comprendre comment sont perçues les actions de la Chambre et surtout ce qui est retenu comme réalisations. Le premier article a tendance à voir la Chambre comme l'instrument central du progrès et de la coopération. Elle est reconnue comme le chef de file des mouvements publics et comme la principale conseillère du conseil de ville. L'article lui attribue le mérite pour la réalisation de la nouvelle gare construite en 1924 et souligne sa victoire sur le gouvernement fédéral qui a accepté d'améliorer l'éclairage aux abords du Bureau de Poste, ainsi que

^{7 «} La Chambre de commerce a été le grand facteur de la prospérité de notre ville », Le Nouvelliste, 18 août 1928, p.18.

l'obtention du financement nécessaire pour la réfection des ponts du Saint-Maurice. Finalement l'article laisse entendre que la publicité industrielle réalisée par la Chambre a attiré de nombreuses manufactures à Trois-Rivières. Ici, il faut examiner de plus près ces réalisations pour savoir si l'article exagère les responsabilités de la Chambre dans l'aboutissement de ces dossiers.

Le cas de l'éclairage du Bureau de Poste est fort intéressant. Les procèsverbaux de la Chambre révèle que la Chambre demande que le gouvernement améliore l'éclairage extérieur du Bureau de poste depuis, au moins, 1926. Dans cet article du 18 août 1928, *Le Nouvelliste* affirme que le dossier fut mené et réglé par la Chambre de Commerce :

Un exemple du travail effectif de ce corps peut être pris dans la célébrité avec laquelle le gouvernement fédéral a vu à augmenter la quantité de lumière autour du Bureau de Poste, après que la Chambre ait eu attiré son attention sur cette lacune désagréable.

Cependant, selon les procès-verbaux de la Chambre, la question n'est pas encore réglée en 1934 lorsqu'elle décide de rouvrir le dossier :

M. Lajoie fait remarquer que la Chambre de Commerce avait il y a déjà une couple d'années demandé au Gouvernement Fédéral de faire une installation pour illuminer l'extérieur du Bureau de Poste. Le projet avait été abandonné dans le temps⁸.

Nous pensons ici que l'article du *Nouvelliste* fait référence en fait à la réponse favorable que la Chambre a reçue en 1927 de la part du gouvernement

fédéral qui acceptait d'aménager un éclairage adéquat à condition que la municipalité prenne en charge les coûts de l'entretien et de l'électricité. La Chambre prévoyait déjà en 1927 que la ville refuserait, l'éclairage étant trop loin de la rue :

[...] la plupart des membres présents sont d'avis que nous aurions peut-être de la difficulté a faire accepter la proposition par la ville [... la Chambre] est d'avis de recommander à notre député d'user de son influence afin que le coût du courant et de l'entretien du luminaire soit défrayé par le gouvernement⁹.

Force est de conclure que Le Nouvelliste affiche dans ce cas ci un enthousiasme exagéré à l'endroit de la Chambre. Il est même étonnant de constater que la Chambre, par crainte de recevoir une réponse négative du conseil de ville, ait décidé de demander au gouvernement de rayer la condition imposée à la municipalité. Ainsi dans le cas du dossier des luminaires, la couverture médiatique est fort favorable à la Chambre.

La couverture faite par l'article de l'intervention de la Chambre dans le dossier de la gare du Canadien Pacifique est plus proche de la réalité. Il souligne que la coopération de la Chambre avec les autres corps publics lui a valu beaucoup de mérite. Il rappelle l'aide apportée par la Chambre au conseil de ville pour l'obtention de la nouvelle gare qui allait être construite en 1924. En effet la Chambre demande dès 1914 au C.P.R. le remplacement de la vieille gare. Elle pilote le projet avec l'appui de la ville, et ce jusqu'en 1920. À ce moment, la

⁸ Chambre de Commerce de Trois-Rivières, «proces-verbaux », 1^{er} juin 1934, p. 2.

Chambre accepte le projet soumis par la compagnie qui reconnaît la nécessité de la construction d'une nouvelle gare ainsi que de nouvelles voies d'évitement et de nouveaux hangars pour le fret. Le projet prévoit la fermeture de la rue Saint-Maurice et la construction d'une passerelle piétonnière. La Chambre propose à la municipalité d'accepter ces plans; le vote est de 26 contre 5. Mais ceci provoque un tel tollé chez la population que le conseil est forcé de refuser ce compromis. La ville exige un passage pour piétons et voitures, ce qui permettrait de garder la rue Saint-Maurice ouverte. Le C.P.R. refusera et c'est à ce moment que le conseil gère seul le projet. L'article de 1928 a donc raison de rendre hommage à la Chambre, vu sa coopération avec le conseil municipal dans ce dossier. Mais, ce cas prouve également que les intérêts de la Chambre ne concordent pas toujours avec ceux de la population.

Ensuite, dans le cas du financement de la réfection du pont sur le Saint-Maurice, le Nouvelliste a effectivement raison de souligner les efforts soutenus de la Chambre. Les questions de transport, comme nous le savons maintenant, ont toujours retenu beaucoup d'attention au sein de la Chambre. Ce cas-ci n'échappe pas à la règle.

Finalement, l'article fait l'éloge de la publicité faite par la Chambre pour attirer des industries nouvelles dans la région. Il lui attribue la venue de plusieurs entreprises qui font la «richesse et le gage de sa prospérité future ». Cette dernière

⁹ *Ibid.* 7 avril 1927, p. 2.

mention est cependant contradictoire avec quelques faits que nous avons retracés dans le chapitre précédent. Certes, durant les années vingt, la ville a attiré d'importantes entreprises. Mais rien ne permet d'attribuer leur venue à la Chambre. En fait, lors d'un débat au conseil de la ville en 1930, à propos de la formation d'un bureau de publicité, certains échevins affirment que la promotion industrielle faite dans le passé n'a occasionné la venue que de deux sociétés, la Manufacture de Seaux et de Boîtes et la Page Wires Fences; or toutes deux n'ont pas duré. De plus, le conseil estime qu'aucune nouvelle industrie ne s'est installée à Trois-Rivières depuis 7 ans¹¹. Cette « appréciation » est en fait un des rares témoignages directs envers le degré d'«efficacité » de la Chambre.

Le second article, celui du 17 août 1929, fait surtout état de la qualité des membres de la Chambre de Commerce trifluvienne et de la publicité faite de façon «intelligente» et efficace «sans être en faveur d'une publicité intensive et tapageuse ». « Les hommes d'affaires les plus importants et les industriels les mieux cotés [faisant partie de la Chambre] ont rendu et rendent encore aujourd'hui des services d'une valeur inappréciable »¹². La qualité du dépliant publicitaire de la Chambre fait bonne impression. Mais cette fois, on reconnaît la qualité des membres et l'avantage de leur diversité. L'article donne les noms des membres les plus en vue, dont les gérants de la Wayagamak et de la Wabasso, ce

^{10 «} Les diverses démarches faites pour la nouvelle gare depuis trois ans », Le Nouvelliste, 26 mars, 1922, p. 3.

^{11 «} Un bureau de Publicité est fondé », Le Nouvelliste, 26 août 1930, p. 2.

^{12 «} La Chambre de Commerce des Trois-Rivières fait un beau travail et rend d'utiles services par les renseignements qu'elle donne aux industries qui veulent venir chez nous », Le Nouvelliste, 17 août 1929, p. 14.

qui donne une certaine autorité à la Chambre. L'article contribue lui-même à mousser le prestige de la Chambre.

En résumé, il est évident que durant les années 1920, la Chambre de Commerce jouissait d'une excellente réputation. Le Nouvelliste est d'ailleurs un partenaire important et semble bien appuyer la Chambre. Les articles ressemblent même, à certains moments, davantage à des publireportages qu'à de véritables articles journalistiques. Mais malgré l'appui du quotidien trifluvien, ce dernier fait une couverture plutôt modeste des activités de la Chambre. Onze articles furent publiés à propos de la Chambre dont six en 1920 à l'occasion de sa réorganisation. C'est bien peu, nous semble-t-il, vu la nature de ce «groupe de pression ». Les articles font mention qu'une bonne partie des activités de la Chambre reste obscure, mais non moins importante. Est-ce assez pour justifier une faible couverture médiatique? Nous avons retrouvé une résolution, passée à la Chambre le 17 juin 1919, demandant aux journaux locaux de ne pas révéler les noms des manufactures qui désirent s'installer à Trois-Rivières pour qu'elles ne soient pas sollicitées par d'autres villes. Ceci peut expliquer en partie le petit mais cette hypothèse demeure nombre d'articles concernant la Chambre, insatisfaisante.

Les années 1930 auraient pu présenter une image différente de la Chambre de Commerce. La crise économique a eu un certain effet sur son *membership*. Les gens d'affaires l'ont délaissé quelque peu pour faire face à leurs propres

difficultés. ¹³ La Chambre, au début de la crise, multiplie les projets pour stimuler l'emploi. Elle propose la construction d'un aréna, qui devrait d'abord servir aux expositions agricoles. Elle demande un nouvel hôpital ou l'agrandissement de l'hôpital St-Joseph. Elle réclame une nouvelle prison, et bien d'autres projets. Tout cela devrait avoir une certaine incidence sur la couverture médiatique.

Il semble que la Chambre œuvre, une fois de plus, dans l'ombre. En effet, pendant les années 1930, la Chambre n'a droit qu'à neuf articles de la part du *Nouvelliste*. De plus, elle célèbre son cinquantenaire durant cette période. À noter ici que la Chambre célèbre ses 50 ans en 1934 et non en 1931. L'année de fondation de la Chambre semble d'ailleurs poser bien des problèmes aux journalistes, qui lui attribuent quatre années différentes de fondation 1882,1884,1898 et 1909.

Un premier article paru en 1932 est écrit par le président de la Chambre de Commerce, Me François Lajoie¹⁴. Cet article ressemble plus à une publicité. Le président y fait l'éloge de ses directeurs et trace dans leurs grandes lignes les activités de la Chambre. L'auteur rappelle l'importance de l'achat des produits locaux, invite les gens à faire réaliser toutes les réparations à leurs propriétés et souligne l'implication de la Chambre dans la préparation des fêtes du tricentenaire de Trois-Rivières.

¹³ Gilles Vallée, op. cit. p. 67.

^{14 «} Les activités de notre Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 13 août 1932, p. 6.

Un deuxième article, paru en 1934, reproduit la demande faite par plusieurs corps publics, dont la Chambre de Commerce, pour obtenir du gouvernement fédéral le support financier nécessaire à la réalisation des fêtes du tricentenaire¹⁵.

Le troisième article 16 vante une fois de plus les qualités de la Chambre de Commerce. En fait, cet article est une copie conforme d'un article paru sous un titre différent le 17 août 1929. Seuls les noms des directeurs et du président sont changés. Nous ignorons si les droits d'auteurs furent payés ! Ceci soulève de sérieux doutes à propos de la crédibilité du *Nouvelliste* en rapport à la couverture des activités de la Chambre à cette époque. Bien que cet article se retrouve dans un supplément voué à la promotion industrielle de la ville, ceci ne justifie pas la copie intégrale d'un texte paru cinq ans plus tôt.

Dans un autre article, paru en 1934, le *Nouvelliste* rend hommage à la Chambre¹⁷. Le quotidien en profite pour rappeler cinq règles élémentaires pour permettre à la ville de connaître la prospérité et croit que la Chambre est le corps public le plus qualifié pour aider le conseil municipal à faire de Trois-Rivières une ville prospère. Il est intéressant de voir ici le quotidien trifluvien dicter les règles à suivre à la Chambre de Commerce. En supplément, nous y retrouvons un résumé des activités de la Chambre depuis sa fondation. Le lendemain, un article résume les festivités tenues par la Chambre dans le cadre de son cinquantenaire.

¹⁶ « La Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 28 juillet 1934, p. 48.

^{15 «} Des résolutions envoyées à Ottawa sur le tricentenaire », Le Nouvelliste, 15 mars 1934, p. 48.

Le 8 mars 1935, le procès-verbal de l'assemblée générale résumant les activités de la Chambre pour l'année 1934-35 est publié.

Un texte des plus intéressants est signé par le président de Jeune Commerce, le volet junior de la Chambre de Commerce 18. Il répond à une proposition qui voudrait voir la Chambre de Commerce, Jeune Commerce et la Ligue des Propriétaires fusionner en un seul organisme. Le Président s'y oppose alléguant que « trois organismes vivants » sont plus efficaces qu'un seul. Il ajoute que la Chambre devrait être le *leader* et les autres organismes devraient servir de soutien bien qu'ils puissent faire à leur tour des suggestions. Cette proposition de fusion, même si elle ne fait pas l'unanimité, jette-t-elle un doute sur l'efficacité de la Chambre en tant que groupe de pression? Ce n'est pas impossible.

Les deux derniers articles concernent la mise en place du secrétariat permanent en 1939. Le premier annonce la formation d'un secrétariat permanent par la Chambre de Commerce¹⁹. Le secrétariat a pour mandat de collecter des informations sur le Trois-Rivières industriel. Depuis plus de dix années, la ville n'a vu aucune nouvelle entreprise s'y installer. Des villes «moins importantes et moins bien situées » ont réussi à attirer ces entreprises. Le secrétariat doit trouver les points faibles de la ville et proposer des solutions en conséquence. Il a aussi la responsabilité de faire la promotion de la ville auprès des firmes potentielles. La

¹⁷ « Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 28 novembre 1934, p. 1.

¹⁹ « Ún office de renseignements industriel a été créé ici », Le Nouvelliste, 28 avril 1939, p. 3.

¹⁸ « Trois associations vivantes ont plus d'influence qu'une seule » *Le Nouvelliste*, 23 janvier 1936, p. 3.

Chambre espère également que cela améliorera la participation des membres et en attirerait davantage. Le second article résume les fonctions du nouveau secrétariat et ses objectifs²⁰. Nous savons que ce secrétariat permanent a cessé ses activités moins de deux ans après sa mise en place. La Chambre n'a pas réussi à amasser le financement nécessaire à son maintien, de plus elle s'est montrée sceptique face à ses réalisations. Un tel secrétariat fut bien accueilli par *Le Nouvelliste* mais ne semble pas avoir soulevé l'enthousiasme attendu dans la population. L'objectif du recrutement est de cent nouveaux membres, mais il a à peine dépassé la moitié de l'objectif.

La couverture médiatique faite par *Le Nouvelliste* durant ces années ressemble d'assez près à celle des années 1920. La ressemblance fut même à une occasion poussée à la copie exacte. Mais nous percevons quand même une légère différence. Durant les années 1920, il est souvent fait mention des réalisations de la Chambre de Commerce et des services qu'elle a rendus à la population. Les articles venaient de la plume des journalistes du *Nouvelliste*. Durant les années 1930, ce sont plus souvent des articles en provenance de la direction de la Chambre elle-même. La crise économique oriente aussi sans aucun doute les discours. Des efforts doivent être faits, estime-t-on, pour redonner à Trois-Rivières la vigueur qui l'animait. L'image que projette le quotidien de la Chambre demeure toujours très positive. *Le Nouvelliste* appuie toujours les efforts de la Chambre de Commerce. Il ne se montre jamais négatif à son endroit.

 20 « Une année prometteuse débute à la Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 22 septembre 1939, p. 3.

Par contre, nous pouvons douter de l'objectivité de ce journal face à cet important corps public. Le *Nouvelliste* produit annuellement un supplément portant sur les activités industrielles de la région. Durant les années 1930, ce supplément sera publié plus sporadiquement. Mais à chaque fois, le quotidien demande une aide financière à la Chambre pour la réalisation de ce supplément. La souscription est de 50\$ durant les années 1920 et la Chambre la réduit à 25\$ durant les années 1930. De plus le gérant du *Nouvelliste* était un membre de la Chambre de Commerce durant les années 1930 et en fut même un des directeurs. De cette façon, le quotidien est intimement lié aux activités de la Chambre, ce qui peut expliquer en partie la presse favorable dont jouit la Chambre.

Durant les années 1940, *Le Nouvelliste* ne portera pas plus d'attention à la Chambre de Commerce que par le passé. Six articles sont consacrés à ce corps public. Il faut attendre 1945 et l'entrée en fonction du secrétaire et commissaire industriel du nouveau secrétariat permanent de la Chambre pour y voir un article²¹. Cet article souligne justement la création du secrétariat permanent et l'entrée en fonction de Léon Trépanier, ancien journaliste et échevin du quartier Lafontaine à Montréal, au double poste de secrétaire et commissaire industriel.

Le deuxième article est un éditorial félicitant la Chambre d'avoir enfin réalisé ce que le quotidien réclame depuis si longtemps, la mise en place d'un secrétariat permanent ou, à tout le moins, « un organisme apte à promouvoir le

²¹ « Au dîner de la Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 2 juin 1945, p. 6.

_

développement industriel ». Mais cet article attire également l'attention sur les faiblesses de la Chambre:

Trois-Rivières a toujours attendu de sa Chambre de Commerce et si ses critiques se montraient parfois si vifs c'est qu'ils étaient déçus par ce qui leur semblait son inaptitude à travailler efficacement au progrès industriel de notre ville et à lui donner un organisme capable de faire connaître nos avantages à tous points de vue et d'attirer chez nous de nouvelles industries²².

Cette mention est la première qui souligne un ressentiment de la part de la population envers la Chambre de Commerce. Mais l'auteur de l'article prend quand même sa défense :

Nous n'avons personne autre que nous à blâmer si Trois-Rivières a toujours eu à l'extérieur une mauvaise presse. Nous avons nourri celle-ci de nos querelles intestines et, avouons-le, trop souvent de notre démagogie.

En fait l'auteur considère que cette réalisation constitue un premier pas vers un avenir prometteur.

Un autre article, celui-là de la plume du secrétaire de la chambre, paraît en décembre 1945²³. Le secrétaire y dénonce la faible participation des membres de la Chambre. Il rappelle l'importance de la Chambre de commerce dans le développement économique et énumère certains problèmes qui nuisent en ce moment au développement économique de Trois-Rivières. Parmi ces problèmes, Léon Trépanier souligne plus spécifiquement l'absence de bâtiments industriels vacants. Ces bâtiments sont particulièrement recherchés par les entreprises, car ils leur permettent de louer plutôt que d'avoir à investir des sommes importantes

²³ « La Chambre de Commerce a bien servi les intérêts trifluviens », *Le Nouvelliste*, 19 décembre 1945, p. 16.

²² « D'excellent travail pour l'avenir de Trois-Rivières », Le Nouvelliste, 7 juin 1945, p. 7.

dans leur construction. Cet article trahit un certain dépit de la part du secrétaire. Bien qu'il se veuille rassurant, il souligne que beaucoup de travail reste à faire pour redresser la situation économique.

Un autre article résume le dernier rapport de la Chambre de Commerce sur ses activités de l'année 1945 et celles à venir pour 1946. Le président Aimé Montcalm souligne également l'importance du travail de Léon Trépanier²⁴.

Un second article en 1946 sous-entend que la Chambre a failli à sa tâche par le passé mais souligne le travail colossal réalisé sous la présidence d'Aimé Montcalm²⁵. L'auteur insiste sur l'importance d'un meneur tel M. Montcalm pour animer les activités de la Chambre dans le but de la rendre vivante et efficace.

Le sixième et dernier article résume l'histoire de la Chambre depuis sa fondation²⁶. Il vise évidemment à rehausser le sentiment de fierté vis-à-vis la Chambre trifluvienne.

Des années 1920 à 1940, la Chambre est bien supportée par le quotidien Le Nouvelliste, bien que nous puissions considérer qu'il y a peu d'articles concernant ce corps public. Après 1940, la situation ne s'améliore pas, bien au contraire. Avec la parution de moins d'un article par année, la Chambre marque

²⁵ « L'œuvre d'un animateur à la Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 30 janvier 1946, p. 2.

²⁴ « M. Aimé Montcalm esquisse de vastes projets d'avenir pour la ville de Trois-Rivières », *Le Nouvelliste*, 23 janvier 1946, p. 3.

même un recul en rapport aux années précédentes. Il faut noter que la période de la guerre a probablement détourné l'attention des médias, mais cela n'explique pas tout. La Chambre a mentionné à quelques reprises son intention de montrer l'exemple au reste de la population en ce qui concerne l'effort de guerre. Néanmoins, elle n'a pas recours au quotidien pour promouvoir cette aide. Ce qui marque davantage les années 1940, c'est l'apparition dans certains articles de l'expression d'un mécontentement envers la Chambre. Celle-ci, qui avait jusque-là l'appui inconditionnel du journal, voit certains de ses travers révélés. En faisant remarquer la mauvaise réputation de la Chambre trifluvienne, il semble que le quotidien a eu le besoin de se démarquer de cette dernière, bien qu'il lui manifeste toujours son appui et sa confiance.

En résumé, la Chambre attire tout au long des périodes étudiées une attention discrète. Même un article cité plus haut faisait remarquer que la Chambre travaille davantage dans l'ombre. Elle garde quand même le soutien du *Nouvelliste*, qui l'incite toutefois à cultiver une visibilité publique autre que la visibilité individuelle de ses membres.

3.3 Organisation et structure

L'efficacité de toute organisation passe par la qualité et la stabilité de sa structure organisationnelle. De ce côté, la Chambre a connu quelques difficultés tout au long des périodes étudiées. Depuis sa création, la Chambre a recours à la

formation de comités pour gérer certains dossiers plus importants. Ces comités sont généralement temporaires. Ils sont dissous aussitôt le dossier classé. La Chambre discute à plusieurs reprises de l'opportunité de former des comités permanents. Mais à chaque année, les comités formés l'année précédente sont remis en question; certains disparaissent et d'autres sont créés. Cependant la création d'un comité n'est pas un gage de réussite du dossier. Bien souvent les comités permanents ne siégeront jamais. Nous nous sommes demandé si cette incapacité à maintenir et à faire fonctionner ces comités n'était pas la preuve d'un manque d'efficacité de la part de la Chambre trifluvienne.

La formation de ces comités avait pour but premier d'augmenter la participation des membres aux activités de la Chambre de Commerce. Mais en vain. Gilles Vallée estime que la participation s'est toujours maintenue à près de 10%. L'existence de ces comités permanents ne semble donc pas être effectivement un gage de réussite pour les activités de la Chambre. En comparaison, la Chambre de Commerce de Toronto a mis en place des comités permanents dès sa fondation²⁷. Ces comités ont duré quelques années mais en réalité plusieurs d'entre eux ne siégeaient qu'en de rares occasions. La présence de ces comités et leur maintien ne peuvent donc pas être pris en compte pour mesurer l'efficacité d'une Chambre.

²⁷ Geoffrey STANFORD, To serve the community, the story of Toronto Board of trade, Toronto, University Press, 1974, p. 54

3.4 La Chambre trifluvienne comparée à ses homologues

Nous avons mentionné plus haut l'importance que pourrait avoir une étude comparée pour déterminer si la Chambre de Commerce de Trois-Rivières agissait de façon originale ou si elle fonctionnait de la même façon que ses semblables. Elizabeth Bloomfield a déjà soulevé certaines interrogations à ce sujet. Nous utiliserons donc ses observations pour poser les premiers jalons d'une étude comparée. Notons toutefois que la plupart des villes étudiées par Bloomfield étaient déjà ou sont devenues de grandes villes. Trois-Rivières étant une ville de taille moyenne, il faudra tenir compte de cette différence dans la comparaison.

La première remarque concerne le *membership*. En 1921, le gouvernement fédéral amende la loi régissant les Chambres de Commerce et les *Boards of Trade*. Toute personne intéressée dans les buts poursuivis par une Chambre de Commerce peut désormais en faire partie. Il s'ensuit d'importants changements dans l'orientation des politiques poursuivies. Ainsi les actions posées seront de portée plus générale et moins axées sur la seule économie. Les Chambres des villes moyennes et petites auront tendance à limiter leurs activités à l'échelle locale, et à diminuer considérablement leurs interventions sur les plans provincial et national. Les changements organisationnels des entreprises accentueront cette tendance. Trois-Rivières n'échappe pas à ce schéma. Parmi les membres de la Chambre qui occupent des postes de directions, les cadres

d'entreprises prennent le dessus sur les patrons. Même les petits propriétaires s'effacent devant ces cadres de plus en plus nombreux à partir des années 1920²⁸.

De façon générale, les Chambres de Commerce sont perçues comme agents de développement urbain :

Boards of Trade and Chambers of Commerce were associations of businessmen who tried by collective means to create or protect a favourable environment for their business activities²⁹.

Pour ce faire, les Chambres utilisent, en général, intensément les journaux et usent de leur influence sur le conseil municipal pour qu'il utilise son pouvoir et ses ressources financières en vue de favoriser les affaires locales, et pour l'amener à faire pression sur les gouvernements dans le même but. La Chambre de Commerce de Trois-Rivières ne répond pas ici complètement à cette description. Dans le cas des journaux, nous l'avons vu plus haut, la Chambre demeure relativement discrète. Il existe certes une couverture médiatique de la Chambre mais pas de façon intensive. En ce qui concerne le conseil municipal, il est vrai que la Chambre lui demande souvent d'intervenir dans certains dossiers. Mais elle demande rarement qu'il intervienne directement dans les dossiers reliés au commerce et à l'industrie, à l'exception des quelques tentatives concernant les bureaux de publicité et de promotion industrielle.

²⁸ Gilles Vallée, op.cit. p. 64.

²⁹ Elizabeth Bloomfield, op.cit. p 83.

Comme le soulignent Stanford et Bloomfield³⁰, la Chambre de Commerce est perçue comme étant l'organisme le plus capable de par la nature de ses membres, en tant qu'hommes d'affaires, d'orienter les décisions du conseil municipal de façon à ce que les fonds soient dépensés dans les meilleurs intérêts de la communauté. À Berlin (Kitchener), en Ontario, le Board of Trade y est considéré comme le «bras droit du conseil municipal ». Le Board of Trade de Waterloo va encore plus loin:

Boards of Trade are the advance army of municipal reform, the sharp shooters in the battle of progress, and the backbone of the most progressive among our municipal bodies... pioneers of progress and inaugurators of movements having in view the betterment and healthy growth of their respective communities³¹.

La Chambre de Commerce de Trois-Rivières va dans le même sens. Certes elle s'est demandée à un certain moment jusqu'à quel point elle peut s'impliquer dans les affaires de la ville. En effet, en 1926, la Chambre discute de la possibilité de réclamer la gérance municipale. Une partie de la Chambre, menée par Maurice Duplessis, s'oppose à ce qu'elle s'occupe de l'administration municipale. C'est l'un des rares débats qui divisera la Chambre. La résolution sera finalement adoptée, non sans que Duplessis souligne sa dissidence³². Mais par la suite, la Chambre ne cessera d'augmenter le nombre de ses interventions en matière municipale. Et qui plus est, l'un des membres de la Chambre durant les années 1940 demandera que la Chambre s'implique davantage dans ce domaine comme

³⁰ Ibid. p. 80 et Geoffrey Stanford, op. cit.

³¹ John C. Weaver, Shaping the Canadian City: essays on urban politics and policy, 1890-1920, Toronto, 1977, p. 64.

nous l'avons souligné dans le chapitre deux. À noter ici que cette implication dans le domaine municipal oppose les analyses de Bloomfield et de Stanford³³ à celle de A.J. McDonald³⁴. La Chambre de Commerce est bien impliquée dans le processus décisionnel municipal selon les deux premiers auteurs, contrairement à ce qu'avance McDonald, qui soutient que la Chambre s'implique davantage aux niveaux provincial et national. Cependant Stanford n'exclut pas ces derniers niveaux, d'autant plus que la Chambre de Toronto semble y être beaucoup plus impliquée qu'au niveau municipal. Il faut ajouter à la défense de McDonald que son article ne concerne que la période d'avant guerre, alors que le membership était moins diversifié. Dans le cas de Trois-Rivières, la Chambre s'est toujours fort peu intéressée à la politique provinciale ou fédérale.

Bloomfield remarque que les priorités des Chambres de Commerce et l'impact de leurs interventions ont tendance à changer avec le temps et selon le type et la grosseur de la ville dans laquelle elles évoluent. Nous avons effectivement pu le constater dans le deuxième chapitre. Mais l'auteur ajoute qu'à tout moment le contact avec les élus de tous les niveaux de gouvernement est évident et primordial. La Chambre de Commerce de Trois-Rivières a connu différentes phases dans ce domaine³⁵. Au début des années 1890, elle vote comme résolution de faire suivre toute requête importante par une délégation qui a pour tâche de rencontrer personnellement les gens concernés. Il ne semble cependant

³² Chambre de Commerce de Trois-Rivières, procès-verbaux, 3 mars 1926.

³³ Elizabeth Bloomfield, op.cit. p.83 et Geoffrey Stanford, op. cit. p. 88.

³⁴ Robert A.J. McDONALD, « The business Élite and municipal politics in Vancouver, 1886-1914 », *Urban history review/Revue d'histoire urbaine*, vol. XI, # 3, 1983, p. 9.

pas que cette approche fut retenue aussi souvent par la suite. La méthode la plus utilisée au cours de chaque période demeure l'envoi d'une résolution écrite à l'adresse des autorités concernées. Dans le cas de requêtes faites au provincial ou au fédéral, la Chambre s'adresse au ministre concerné ou au député représentant la région de Trois-Rivières. Une particularité apparaît cependant durant les années où Maurice Duplessis est premier ministre de la province. Tout au long de cette période, les demandes faites au gouvernement provincial sont directement envoyées au premier ministre lui-même. Duplessis ayant déjà été membre de la Chambre, celle-ci croit sans doute pouvoir jouir de privilèges particuliers.

Nous avons remarqué, tout comme Bloomfield, certaines constances en ce qui concerne les Chambres de Commerce fondées au XIXe siècle. Tout au long du XIXe et même après, les Chambres de commerce se sont particulièrement appliquées à consolider leurs activités commerciales et industrielles en améliorant leur réseau de transport. À Québec, la Chambre s'acharne à faire du Port de Québec le port le plus important et le mieux organisé pour tous les genres de marchandises³⁶. Montréal multiplie les démarches pour devenir le point central du transport ferroviaire et pour obtenir le creusage du Saint-Laurent, plus particulièrement à la hauteur du Lac Saint-Pierre³⁷, et la construction du Canal Champlain. Toronto fait tout en son pouvoir pour contrôler le trafic maritime,

35 Chambre de Commerce de Trois-Rivières, procès-verbaux, 1881-1950.

³⁶ Fernand Ouellet, *Histoire de la Chambre de Commerce de Québec : 1809-1959*, Québec, Université Laval, 1959, p. 43.

demande la construction de canaux, investit dans le développement ferroviaire³⁸, etc. Sans parler de Halifax et St.John qui veulent contrôler le trafic Atlantique pour tout le Canada³⁹. Trois-Rivières n'y échappe pas, bien au contraire. Au tournant du XXe siècle, la Chambre insiste beaucoup pour obtenir des améliorations aux installations portuaires et est désireuse de voir ses activités se diversifier. La Chambre intervient à chaque année et demande au gouvernement d'améliorer ses installations. Elle soutient fortement la Commission du Havre, responsable de l'administration du port. Pendant longtemps, le président de la Chambre de Commerce fera partie intégrante du comité d'administration de la Commission du Havre. De plus, la Chambre s'intéresse de près à la question de la traverse reliant Trois-Rivières aux municipalités de la Rive-Sud, dont Sainte-Angèle et Nicolet. Petit à petit, la question ferroviaire deviendra une priorité pour la Chambre; nous avons vu pourquoi au chapitre précédent. Trois-Rivières agit comme ses semblables sur ce point.

Dans le cas des villes petites ou moyennes, le développement urbain s'est appuyé sur des activités économiques aux dimensions locales, ayant recours aux ressources du milieu. Mais ces villes cherchent également à attirer des investissement venus de l'extérieur. Cela est possible grâce à l'initiative des hommes d'affaires locaux, mais aussi en demandant à la ville d'octroyer des bonus et des avantages financiers pour attirer des industries dans la région. Le

- 3

³⁷ Louise BOUCHARD, *Le Montréal Board of Trade*: 1842-1867, Montréal, Mémoire de Maîtrise, UQAM, 1996, p. 64.

³⁸ G.-H. STANFORD, *op.cit.* p. 102.

recours à ce genre de tactique est plus particulier aux petites localités qui veulent stimuler leur développement. Berlin (Ontario), entre autres, a fait grand usage de ce genre d'approche⁴⁰. Sa Chambre a recommandé fortement l'usage de subsides et des exemptions de taxe. Dans le cas de Trois-Rivières, cela est moins évident; non pas que Trois-Rivières n'ait pas eu recours à ces méthodes, bien au contraire⁴¹, mais la Chambre de Commerce n'y a pas joué un grand rôle. Il est fait mention à une seule reprise dans les procès-verbaux de la Chambre trifluvienne, d'encourager la ville à octroyer une aide financière à toutes industries désireuses de s'installer dans la ville, et à favoriser plus spécialement les investisseurs locaux.

La Chambre a aussi revendiqué certaines institutions comme l'école technique et l'école de pâte et de papier. En réalité, la Chambre s'est le plus souvent débattue pour ne pas perdre d'institutions ou de fonctions administratives, comme par exemple la perte de la juridiction du District de Nicolet.

L'image que projette la ville est également très importante pour assurer son développement. Le rôle de la publicité et son utilisation sont majeurs. Nous en avons déjà discuté. D'autres Chambres, comme celle de Trois-Rivières, ont utilisé les journaux pour faire connaître leurs réalisations à l'occasion de la

³⁹ Elizabeth Bloomfield, op.cit. p. 83.

⁴⁰ Elizabeth Bloomfield, « Building the City on a fondation of factories : the « Industrial Policy » in Berlin, Ontario, 1870-1914 », *Ontario History*, vol. LXXXV, #3 (1983), p.207-243.

publication de leur rapport annuel dans les quotidiens. Ici, Trois-Rivières l'a fait mais pas de façon systématique. Les Chambres utilisent également des fonds consentis par leur municipalité. Celle de Trois-Rivières l'a aussi fait mais, là encore, avec modestie. De plus, elle hésitait à agir lorsque la réputation de la ville était en jeu. Durant la Seconde Guerre, les autorités militaires veulent déménager leur camp à Val Cartier. Elles évoquent le manque d'espace mais aussi «l'influence néfaste de la ville »⁴². La Chambre décide de ne pas faire enquête sur la question craignant que cela fasse une mauvaise publicité à la ville.

Les Chambres sont souvent, au début du XXe siècle, les instigatrices des réformes municipales, que ce soit en matière de mode électoral ou de changement administratif. La Chambre de Commerce de Trois-Rivières ne fait pas exception. Elle réclamera à plusieurs reprises des changements à la charte de la ville en plus de préconiser la gérance municipale pendant près de vingt ans. Tout ceci ne s'est pas fait sans déranger les dirigeants de la ville. Mais généralement, la collaboration entre la ville et la Chambre fut excellente. La Chambre voulut même recommander en 1947 la réélection complète du conseil de ville, celui-ci ayant réussi à assainir les finances de la ville. La Chambre fut d'ailleurs alerte à intervenir dans le cas de certains problèmes urbains tels que le logement, la santé publique et le travail des chômeurs.

⁴¹ Mireille LEHOUX, Élus municipaux et promotion industrielle à Trois-Rivières, 1870-1920, Trois-Rivières, mémoire de maîtrise, UQTR, 1994, 120p.

⁴² Chambre de Commerce de Trois-Rivières, procès-verbaux, 1940.

Selon Bloomfield, les Chambres ont de plus en plus tendance, après les années 1920, à donner un caractère plus ponctuel à leurs actions, et à travailler moins activement pour le développement urbain. Les changements organisationnels des entreprises et leur consolidation ont pour effet de réduire localement le nombre des entrepreneurs privés et des hommes d'affaires. Claude Bellavance démontre que dans la cas de la Mauricie, l'élite d'affaires prend un recul dans son implication régionale. Le tout provoque une réorientation de la priorité des chambres vers des sujets à portée plus sociale et récréative. Celles-ci deviennent moins soucieuses de la politique publique que des services rendus à leurs membres. Ce point de vue est tout à fait juste dans le cas de Trois-Rivières, comme nous avons pu le constater au chapitre deux.

3.5 Conclusion

Toute Chambre de Commerce a sa personnalité propre qui lui est conférée par sa composition, par les sujets qu'elle privilégie, par sa structure organisationnelle et par l'environnement dans lequel elle évolue. Dans le cas de la Chambre trifluvienne, le moins que l'on puisse dire, c'est que sa personnalité privilégie la modestie. La Chambre demeure relativement discrète en rapport à la tâche qu'elle se fixe. Elle n'a jamais réussi non plus à rayonner de façon importante à l'extérieur de sa région. Elle a sans cesse pris du recul en rapport à ses objectifs qu'étaient le développement du commerce et de l'industrie. En rapport avec la théorie de Bélanger, elle est devenue plus communautaire et moins capitaliste. Elle n'a jamais totalement ressemblé à un véritable groupe de

pression économique. La Chambre s'est progressivement tournée vers la communauté en général, elle est devenue moins sélective et a tenté tant bien que mal de développer sa ville et sa région. Le quotidien de la ville, *Le Nouvelleiste*, lui a certes donné son appui, mais dans un nombre très limité d'articles, et quelquefois en rappelant diverses critiques formulées ici et là à Trois-Rivières.

L'ensemble de ces éléments finissent par donner à la Chambre trifluvienne le caractère d'un organisme à l'efficacité plutôt restreinte. Sans doute faudrait-il approfondir davantage avant de rendre un verdict définitif sur ce point. Mais pour l'instant, tout les indices vont dans le sens d'une efficacité limitée.

CONCLUSION

Il a été démontré, par les travaux de Gilles Vallée, que la Chambre de Commerce trifluvienne a connu des changements au niveau de sa composition socioprofessionnelle, et ce tout au long de la période étudiée. Elle est née d'une association de marchands et de gens impliqués directement dans le commerce, pour devenir dans les années 1920 une association de gens s'intéressant au commerce en général et au bien-être de la population, s'ouvrant à tous (sauf aux femmes jusqu'en 1946) sans égard à la profession de chacun. Nous avons alors présumé que les changements au niveau de la composition socioprofessionnelle pouvaient avoir une incidence sur la nature des discussions de cet organisme.

En regroupant les discussions en ensembles, en sous-ensembles et en catégories, il a été rendu compte de l'évolution des discussions de la Chambre de Commerce.

L'ensemble *Vie économique* a retenu 63,7 % des discussions, entre 1881 et 1950. Mais il faut aussi observer qu'il retenait entre 1881 et 1890 plus de 95% des discussions pour fléchir à 55% lors de la période 1941-1950. C'est donc dire que l'ensemble *Institutions publiques* est passé de moins de 5% à 45%. Il n'y avait qu'un pas à franchir pour établir un lien entre l'évolution des sujets de discussions et celle du *membership*, et nous l'avons fait. En effet, il a été constaté que les modifications successives aux règles de recrutement ont eu une incidence

sur la diversification des profils socioprofessionnels de la Chambre de Commerce. En diminuant l'importance en nombre des gens d'affaires, et en intégrant des groupes plus diversifiés, de nouveaux sujets de discussion (sociaux et culturels) se sont ajoutés aux anciens (commerce et industrie). Par la suite, il a été établi que trois sous-ensembles sur quatre, soit le Commerce, l'Industrie et les Affaires municipales, suivent d'assez près l'évolution de la composition socioprofessionnelle. En étudiant les figures produites aux chapitres deux, plusieurs indices laissent croire qu'il y a effectivement une relation entre la composition socioprofessionnelle et les discussions.

Cependant, une certaine disproportion est quand même notable entre l'évolution des discussions et celle du *membership*. C'est tout particulièrement le cas du sous-ensemble Gouvernemental, qui retient moins d'attention qu'il ne devrait en comparaison avec la composition socioprofessionnelle qui lui est associée. Nous avons également cherché à expliquer ce qui justifie certains écarts entre les données. Dans un premier temps, nous avons examiné l'effet de la conjoncture. Or, nous avons remarqué que la Chambre est peu sensible aux conjonctures, sauf peut-être dans le cas de la catégorie *Affaires sociales*

Il faut donc s'en remettre à la particularité du milieu pour expliquer certaines disproportions. Il faut rappeler que la Chambre trifluvienne évolue dans une ville de taille moyenne. L'attention des membres de la Chambre semble, dans un tel milieu, se tourner vers des questions d'intérêt régional plutôt que vers des

questions de développement économique global. Les visions personnelles de certains membres, qui ont été exposées dans le chapitre deux, démontrent un esprit davantage « coopératif », pour reprendre la formulation de Marc Bélanger.

Pour ce qui est de l'efficacité de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, tout porte à croire qu'elle fut limitée. Ses interventions, en plus d'être discrètes, avait une portée avant tout locale et celles de portée extra-régionale relevaient d'initiatives venues d'ailleurs. Le Nouvelliste a certes soutenu la Chambre, mais modestement et tout en faisant état, à l'occasion, de divers mécontentements. À ces éléments s'ajoutent l'incapacité de mettre en place un organisme durable voué au développement économique de la région, un membership concentré sur la chose locale, et une visibilité réduite.

Faut-il maintenant reprocher à une Chambre de Commerce de s'intéresser à autre chose qu'au commerce et à l'industrie ? Fut-il néfaste dans le cas de Trois-Rivières que la Chambre s'intéresse davantage aux problèmes locaux qu'aux problèmes de l'organisation de l'économie au pays ? Les organismes mis en place pour chapeauter les Chambres de Commerce locales comme la fédération provinciale (1909) et la Chambre de Commerce du Canada (1925) permettent justement de drainer, vers ces organismes, ce genre de discussions d'ordre plus général. Ceci peut donner raison à une Chambre de s'intéresser plus spécifiquement à des sujets locaux. Et sur ce point, la Chambre œuvrant dans une ville moyenne correspond d'assez près au modèle de développement observé dans

d'autres villes de même importance à l'époque. Le problème n'est peut-être pas en fait de s'intéresser au développement de sa région mais de mal organiser son action. Les nombreuses discussions dans le but d'organiser un bureau de publicité et ses non moins nombreuses remises en question en font foi.

Ce mémoire n'a évidemment pas réponse à tout. La méthode élaborée ici est en fait un outil qui aide à une étude préliminaire. Des études de ce genre avec d'autres Chambres de Commerce sont nécessaires pour réellement comprendre le mécanisme d'un tel organisme. Mais nous pouvons quand même croire que la composition socioprofessionnelle de la Chambre a eu une influence non négligeable sur les sujets abordés, et dans cette perspective, il n'est pas interdit de faire porter sur le membership la responsabilité du caractère restreint de l'efficacité de la Chambre.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Sources manuscrites

CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIÈRES, Procès-verbaux, 1881-1900, 1909-1917, 1926-1950

Sources imprimées

CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIÈRES, Règlements de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Imprimerie Commerciale, 1911

Rapport internes

- CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIÈRES, Rapport du secrétaire, 886, 58p.
- TRÉPANIER, Léon, Deux ans au service de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Trois-Rivières, Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1947, 25p.

Journaux

Le Constitutionnel, 1871-1873

Le Nouvelliste, 1920-1950

- s.a. « Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 2 novembre 1920, p.2
- s.a. « La Chambre de commerce a été le grand facteur de la prospérité de notre ville », Le Nouvelliste, 18 août 1928, p.18
- s.a. « Les diverses démarches faites pour la nouvelle gare depuis trois ans », Le Nouvelliste, 1922
- s.a. « Un bureau de Publicité est fondé », Le Nouvelliste, 26 août 1930, p2
- s.a. « La Chambre de Commerce des Trois-Rivières fait un beau travail et rend

- d'utiles services par les renseignements qu'elle donne aux industries qui veulent venir chez nous », Le Nouvelliste, 17 août 1929, p. 14
- s.a. « Les activités de notre Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 13 août 1932, p.6
- s.a. « Des résolutions envoyées à Ottawa sur le tricentenaire », Le Nouvelliste, 15 mars 1934, p. 48
- s.a. « La Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 28 juillet 1934, p. 48
- s.a. « Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 28 novembre 1934, p.1
- s.a. « Trois associations vivantes ont plus d'influence qu'une seule » Le Nouvelliste, 23 janvier 1936, p. 3
- s.a. « Un office de renseignements industriel a été créé ici », Le Nouvelliste, 28 avril 1939, p. 3
- s.a. « Une année prometteuse débute à la Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 22 septembre 1939, p. 3
- s.a. « Au dîner de la Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 2 juin 1945, p. 6
- s.a. « D'excellent travail pour l'avenir de Trois-Rivières », Le Nouvelliste, 7 juin 1945, p. 7
- s.a. « La Chambre de Commerce a bien servi les intérêts trifluviens », Le Nouvelliste, 19 décembre 1945, p.16
- s.a. « M. Aimé Montcalm esquisse de vastes projets d'avenir pour la ville de Trois-Rivières », Le Nouvelliste, 23 janvier 1946, p.3
- s.a. « L'œuvre d'un animateur à la Chambre de Commerce », Le Nouvelliste, 30 janvier 1946, p.2

ÉTUDES

Ouvrages généraux

BOTTOMORE, T.B. Élites et sociétés, Paris, Stock, 179p.

- HAMELIN, Jean et Yves ROBY, Histoire du Québec économique du Québec, 1851-1896, Montréal, Fides, 1971, 436 p.
- HARRIS, Carl V. « The underdeveloped historical dimension of the study of

- community power structure" » Historical Methods Newsletter, vol. 9, #4 (1976), p. 195-200
- BOUCHARD, Gérard. Tous les métiers du mon du monde : le traitement des données professionnelles en histoire sociale, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 324p.

À propos de Chambre de Commerce

- BEAUDOIN, Jean-Marc et Réjean GAUDREAULT, « 100 ans au service de la communauté » p. 31-66, dans la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Album souvenir*, 100 ans (1881-1981), Trois-Rivières1981, 68 p.
- BÉLANGER, Marc J.-D. « Les Chambres de commerces : groupes de pression ou coopératives de développement », Recherches sociographiques, vol. 9, #1-2, 1968, p85-103
- BLOOMFIELD, Elizabeth. « Board of trade an Canadian urban development », Urban History Review/ Revue d'histoire urbainne, vol. 12, #2, p.77-99
- La Chambre de Commerce de Montréal, Un siècle à entreprendre, La Chambre de Commerce de Montréal, 1887-1987, Montréal, Éd. Libre Expression, 1987,191p.
- Chambre de Commerce de Shawinigan, Histoire de la Chambre de Commerce de Shawinigan, Shawinigan, non édité, 1993, 215 p.
- Commerce, « Numéro spécial : Les Chambres de Commerce », vol. 64, #1, janvier 1962
- FERRIS, William G. The grain traders, the story of Chicago board of trade, East Lansing, Michigan State University Press, 1988, 223 p.
- OUELLET, Fernand. Histoire de la Chambre de Commerce de Québec : 1809-1959, Québec, Université Laval, 1959, 105 p., Série Histoire économique
- STANFORD, Geoffrey, To serve the community: the story of Toronto Board of trade, Toronto, University Toronto Press, 1974, 270 p.
- VALLÉE, Gilles. La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981 :participation et assises sociales du mouvement, mémoire de maîtrise (études québécoises), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1989, 210 p.

Trois-Rivières et sa région

- BELLAVANCE, Claude. Le patronat de la grande entreprise en Mauricie : 1900-1950, mémoire de maîtrise (études québécoises), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1983, 149 p.
- BELLAVANCE, Claude. « Patronat et entreprise au XX^e siècle : l'exemple mauricien », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 38, #2 (automne 1984), p. 181-201
- BELLEAU, Jacques. L'industrialisation de Trois-Rivières: 1905-1925, mémoire de maîtrise (études québécoises), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1979, 99 p.
- DION, Alain. L'industrie des pâtes et papiers en Mauricie, 1887-1929, mémoire de maîtrise (études québécoises), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1981, 205 p.
- GAMELIN, Alain et al. *Trois-Rivières illustré*, Trois-Rivières, Corporation des fêtes du 350^e anniversaire, 1984, 228p.
- GUÉRARD, François. Les notables de Trois-Rivières au dernier tiers du XIX^e siècle, mémoire de maîtrise (études québécoises), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1983, 137 p.
- HARDY, René, Alain GAMELIN et Carmen ROUSSEAU. La Mauricie et les Bois-Franc, chronologie 1850-1950, Université du Québec à Trois-Rivières, Groupe de recherche sur la Mauricie (cahier #1), 1979, 151 p.
- HARDY, René et Normand Séguin. Forêt et société en Mauricie, Montréal, Boréal Express, 1984, 223p.
- HOULD, Réjean. Notes historiques sur la Mauricie, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1976, 199p.
- LANTHIER, Pierre, et Alain GAMELIN, L'industrialisation de la Mauricie.

 Dossier statistique et chronologique, 1870-1975, Université du Québec à Trois-Rivières, Groupe de recherche sur la Mauricie (cahier #6), 1981, 489 p.
- LEHOUX, Mireille. Élus municipaux et promotion industrielle à Trois-Rivières 1870-1920, mémoire de maîtrise (études québécoises), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1994, 120 p.
- LEVASSEUR, Roger et Normand SÉGUIN, «Le cadre formel de sociabilités «choisies » », De la sociabilité, spécificité et mutations, Montréal, Boréal

- Express, 1990, p.281-296
- ROUSSEAU, Yvan et Roger Levasseur, Du comptoir au réseau financier, Montréal, Éd.Boréal, 1995, p. 388
- ROY, François. Le crépuscule d'un rouge: J.-A. Tessier, maire de Trois-Rivières, et l'enquête de Désy de 1920, mémoire de maîtrise (études québécoises) Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1988, 118p.
- VERRETTE, René. Les idéologies de développement régional : le cas de la Mauricie :1850-1950, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, 375p.

Études urbaines

- ALCORN, Richard S. «leadership and stability in mid-nineteenth-century America: a case study of an Illinois town », *Journal of American History*, vol. 61, #3 (1974), p. 685-702
- ARTIBISE, Alan F.J. et Paul-André. LINTEAU, L'évolution de l'urbanisation au Canada. Une analyse des perspectives et interprétations, Winnipeg, The Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, 1984, 48p.
- ARTIBISE, Alan F.J. et Gilbert A. STELTER (dir.). Power and Place. Cnadian urban development in amrican context, Vancouver, University of British Colombia Press, 1986, 398 p.
- DAVIS, Donald F. « The « Metropolitan Thesis » and the writing of Canadian urban history », Urban history review/ Revue d'histoire urbaine, vol. 14, #2 (1985), p. 95-113

ANNEXE I

PORTÉE GÉOGRAPHIQUE DES SUJETS

portée géographique	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Régional	61	82	12	113	109	279	357	1013
Provincial	6	6	1	14	8	11	24	70
Canadien	0	0	0	7	3	4	20	34
International	1	7	0	6	1	0	3	18
Total	68	95	13	140	121	294	404	1135

RÉGIONAL

Régional	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Affaires Gouvernementales	0	0	0	4	2	14	9	29
Affaires municipales	1	4	4	4	15	50	70	148
Commerce	5	5	2	5	5	14	18	54
Culture	0	0	0	1	0	14	4	19
Éducation	0	0	0	3	0	2	6	11
Hygiène	1	2	0	6	2	4	4	19
Industrie	13	8	1	22	20	52	72	188
Service gouvernementale	2	3	0	6	8	7	12	38
Social	0	0	0	0	0	16	11	27
Tourisme	0	0	0	0	0	6	23	29
Transport industriel	13	23	0	15	4	18	13	86
Transport publique	27	36	5	40	40	66	83	297
Urbanisme	1	0	0	7	12	16	32	68
Total	63	81	12	113	108	279	357	1013

PROVINCIAL

Provincial	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Affaires Gouvernementales	0	0	0	3	0	3	7	13
Affaires municipales	1	0	0	4	0	0	0	5
Commerce	0	3	0	3	0	1	4	11
Culture	0	0	0	0	0	0	0	0
Éducation	0	0	0	0	0	0	2	2
Hygiène	0	1	0	0	0	1	0	2
Industrie	0	0	0	1	0	2	0	3
Service gouvernementale	0	1	0	0	0	0	0	1
Social	0	0	0	0	0	0	2	2
Tourisme	0	0	0	0	0	0	0	0
Transport industriel	4	0	1	1	1	1	3	11
Transport publique	1	1	0	2	7	3	5	19
Urbanisme	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	6	6	1	14	8	11	24	70

CANADIEN

Canadien	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Affaires Gouvernementales	0	0	0	1	0	0	7	8
Affaires municipales	0	Ō	0	0	0	0	0	0
Commerce	0	0	0	0	0	1	1	2
Culture	0	0	0	0	1	0	1	2
Éducation	0	0	0	0	0	0	0	0
Hygiène	0	0	0	0	0	0	0	0
Industrie	0	0	0	2	1	0	3	6
Service gouvernementale	0	0	0	0	0	0	0	0
Social	0	Ō	0	1	0	3	3	7
Tourisme	0	0	0	0	1	0	0	1
Transport industriel	0	0	0	3	0	0	3	6
Transport publique	0	0	0	0	0	0	0	0
Urbanisme	0	0	0	0	0	0	2	2
Total	0	0	0	7	3	4	20	34

INTERNATIONAL

International	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Affaires Gouvernementales	0	4	0	1	0	0	1	6
Affaires municipales	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerce	0	1	0	1	1	0	0	3
Culture	0	0	0	0	0	0	0	0
Éducation	0	0	0	0	0	0	0	0
Hygiène	0	0	0	0	0	0	0	0
Industrie	0	3	0	2	0	0	0	5
Service gouvernementale	0	Ō	0	0	0	0	0	0
Social	0	0	0	0	0	0	1	1
Tourisme	0	0	0	0	0	0	0	0
Transport industriel	1	0	0	0	0	0	0	1
Transport publique	0	0	0	2	0	0	1	3
Urbanisme	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	8	0	6	1	0	3	19

Discussions « passive »

	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Affaires Gouvernementales	0	2	0	6	2	5	12	27
Affaires municipales	1	2	3	2	9	16	21	54
Commerce	1	5	1	5	6	6	14	38
Culture	0	0	0	0	1	3	2	6
Éducation	0	0	0	0	0	0	3	3
Hygiène	0	1	0	3	2	3	1	10
Industrie	1	7	1	11	4	15	16	55
Service gouvernementale	0	1	0	1	7	1	4	14
Social	0	0	0	1	0	11	9	21
Tourisme	0	0	0	0	0	0	4	4
Transport industriel	8	4	1	6	4	7	8	38
Transport publique	4	13	3	12	22	31	19	104
Urbanisme	1	0	0	1	5	7	4	18
Total	16	35	9	48	62	105	117	392

Discussions « active »

	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Affaires Gouvernementales	0	2	0	3	0	12	12	29
Affaires municipales	1	2	1	6	6	34	49	99
Commerce	4	4	1	5	0	10	8	32
Culture	0	0	0	1	0	11	3	15
Éducation	0	0	0	3	0	2	5	10
Hygiène	1	2	0	3	0	2	3	11
Industrie	12	4	0	16	17	39	59	147
Service gouvernementale	2	3	0	5	1	6	8	25
Social	0	0	0	0	0	8	8	16
Tourisme	0	0	0	0	1	6	19	26
Transport industriel	10	19	0	13	1	12	10	65
Transport publique	24	24	2	32	26	38	69	215
Urbanisme	0	0	0	6	7	9	31	53
Total	54	60	4	93		189	284	743

CATÉGORIES ET SOUS-CATÉGORIES

Affaires Gouvernementales

Affaires Gouvernementales	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Douanes	0	2	0	0	0	2	4	8
Finances	0	0	0	1	0	2	3	6
Chômage	0	0	0	0	0	6	0	6
Taxation	0	0	0	0	0	0	4	4
Zone de juridiction	0	0	0	2	2	0	0	4
Entretien routier	0	Ō	0	Ō	0	0	3	3
Fraude	0	0	0	0	0	2	1	3
Législatif	0	0	0	1	0	1	0	2
Santé publique	0	0	0	0	0	2	0	2
Armée	0	0	0	0	0	2	0	2
Consulat	0	1	0	0	0	. 0	1	2
Prohibition	0	0	0	2	0	0	0	2
Communisme	. 0	0	0	0	0	0	2	2
Services sociaux	0	0	0	0	0	0	1	1
Loi des assurances	0	0	0	0	0	0	1	1
Incendie, aide financière	0	0	0	1	0	0	0	1
Logements	0	0	0	0	0	1	0	1
Travaux publiques (garanti)	0	0	0	1	0	0	0	1
Programmes sociaux	0	0	0	0	0	0	1	1
Prison	0	0	0	0	0	0	1	1
Règlements	0	1	0	0	0	0	0	1
Justice	0	0	0	1	0	0	0	1
Appels au Conseil Privé	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	0	4	0	9	2	18	23	56

Affaires municipales

Affaires municipales	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-19507	otal
Finance	1	0	0	0	0	3	29	33
Administration municipale	0	0	0	0	5	4	10	19
Charte municipale	0	0	2	2	2	8	3	17
Assurance incendie	0	2	0	0	0	9	0	11
Approvisionnement en eau	0	0	0	0	0	8	0	8
Taxation	0	0	0	0	2	2	3	7
Chômage	0	0	0	0	0	5	1	6
Service	0	2	2	0	0	1	0	5
Loisir	0	0	0	0	0	3	2	5
Prêts industriels	0	0	0	0	0	0	4	4
Regroupement municipal	0	0	0	0	4	0	0	4
Inondation	0	0	0	4	0	0	0	4
Déchets domestiques	0	0	0	0	1	2	1	4
Évaluation municipale	0	0	0	0	0	0	3	3
Travaux publiques	0	0	0	0	1	0	1	2
Promotion	0	0	0	0	0	0	2	2
Sécurité	0	0	0	0	0	0	2	2
Logement	0	0	0	0	0	2	0	2
Tarification électrique	0	0	0	0	0	2	0	2
Élections	0	0	0	0	0	0	2	2
Fond industriel	0	0	0	0	0	0	1	1
Règlement	0	0	0	1	0	0	0	1
Défense intérêts publiques	0	0	0	1	0	0	0	1
Regroupement d'organismes	0	0	0	0	0	0	1	1
Secours directs	0	0	0	0	0	0	1	1

Sans abris	0	0	0	0	0	1	0	1
Comité conjoint d'étude	0	0	0	0	0	0	1	1
Frontières municipales	0	0	0	0	0	1	0	1
Bibliothèque	0	0	0	0	0	0	3	
Total	1	4	4	8	15	51	70	153
Commerce								

Commerce	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Promotion	1	3	0	0	2	1	4	11
Service	1	0	1	1	0	0	6	9
Projet	0	3	0	1	4	0	0	8
Concurrence	2	1	0	0	0	0	3	6
Prix de l'essence	0	0	0	0	0	5	0	5
Exposition	0	0	1	1	0	2	0	4
Taxation	0	0	0	0	0	2	2	4
Agriculture	1	0	0	2	0	0	0	3
Opérations commerciales	0	0	0	0	0	2	1	3
Infrastructures	0	0	0	0	0	1	2	3
Législatif (faillite)	0	1	0	1	0	0	0	2
Fraude	0	0	0	2	0	0	0	2
Marché publique	0	0	0	0	0	2	0	2
Indéterminé	0	0	O	0	0	0	2	2
Fréquentation commerciale	0	1	0	0	0	0	0	1
Partenariat commercial (Russie)	0	0	0	1	0	0	0	1
Poids et mesures	0	0	0	0	0	1	0	1
Vente à crédit	0	0	0	0	0	0	1	1
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	1	i
Total	5	9	2	9	6	16	22	69

Culture

Culturel	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Anniversaires	0	0	0	0	1	7	0	8
Radiodiffusion	0	0	0	0	0	1	2	3
Aréna	0	0	0	0	0	2	0	2
Toponymie	0	0	0	0	0	1	1	2
Infrastructure (centre civique)	0	0	0	0	0	2	0	2
Armée	0	0	0	0	0	0	1	1
Raquetteurs	0	0	0	1	0	0	0	1
Événement spécial (éclipse)	0	0	0	0	0	1	0	1
Sécurité (baignade)	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	0	0	0	1	1	14	5	21

Éducation

Education	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Éducation	0	0	0	0	0	0	6	6
École	0	0	0	3	0	2	0	5
Enseignement	0	0	0	0	0	0	2	2
Total	0	0	0	3	0	2	8	13

Hygiène

Hygiène	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total _
Hygiène du marché	0	1	0	1	0	3	0	5
Qualité de l'eau	0	0	0	0	1	0	4	4
Épidémie	1	1	0	1	0	0	0	3
Qualité de la viande	0	1	0	1	1	0	0	3

Règlements	0	0	0	3	0	0	0	3
Taudis	0	0	0	0			0	1
Pasteurisation		0	0	0	0	1	C	1
Total	1	3	· o	6	2	· 5	i 4	21
		Inc	lustrie					
Industrie	1881-90	1891-00	1901-1910	1911-20	1921-1930	1931-40	1941-50	Total
Promotion	1	4	1	15	19	. 29	13	82
Projet	8	4	0	5	1	2	25	45
Secrétariat permanent	0	0	0	0	0	0	16	16
Syndicat d'initiative	0	0	0	0	0	9	0	9
manque de bâtiment	0	0	0	0	0	0	7	7
Divers	1	1	1	1	1	1	1	7
manque d'industrie	0	0	0	0	0	4	0	4
industrie de guerre	0	0	0	0	0	4	0	4
relation de travail	0	0	0	0	0	1	1	2
Port	2	0	0	0	0	0	Ō	2
comité industriel	0	0	0	0	0	1	1	2
manque de main d'œuvre	0	0	ō	0	0	0	2	2
Commissaire	0	0	0	0	0	. 0	2	2
Exposition industrielle	0	1	0	1	0	0	0	2
Réfrigérateur	0	0	0	0	0	0	1	1
Margarine	0	0	0	0	0	0	1	1
Exportation	0	0	0	1	0	0	0	1
Industrie en difficulté	0	1	0	0	0	0	0	1
industrie automobile	0	0	0	0	1	0	0	1
Production industrielle	0	0	0	0	0	0	1	1
Concurrence	1	0	0	0	0	0	0	1
Production de rye	0	1	0	0	0	0	0	1
Incendie	0	0	0	1	0	0	0	1
Banque	0	0	0	1	0	0	0	1
Suif	0	0	0	1	0	0	0	1
album industriel	0	0	0	0	0	1	0	1
cie. De Bois St-Laurent	0	0	0	0	0	0	1	1
Développement industriel	0	0	0	0	0	0	1	1
Approvisionnement	0	0	0	0	0	0	1	1
école de papeterie	0	0	0	0	0	1	0	1
loi sur le blé	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	13	12	2	26	22	53	75	203

Services gouvernementaux

Services gouvernementaux	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Service	2	4	0	4	3	4	12	29
Infrastructure	0	0	0	2	0	3	0	5
Tarif	0	0	0	0	5	0	0	5
Total	2	4	0	6	8	7	12	39

Affaires sociales

Sociale	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Logement (loi)	0	0	0	0	0	5	0	5
camp militaire	0	0	0	0	0	4	0	4
Souscription publique	0	0	0	0	0	2	2	4
Indéterminé	0	0	0	0	0	0	3	3
Retour des soldats	0	0	0	1	0	0	1	2
Chômage	0	0	0	0	0	2	0	2
Taudis	0	0		0	0	2	0	2
loi sur les successions	0	0	0	0	0	0	2	2
aide aux soldats licenciés	O	0	0	0	0	0	2	2
Conscription	0	0	0	0	0	0	2	2
sans abri	0	0	0	0	0	1	0	1
Armée	0	0	0	0	0	1	0	1

Entraînement militaire	0	0	0	0	0	1	0	1
Épargne de guerre	0	0	0	0	0	1	0	1
Accueil des soldats	0	0	0	0	0	0	1	1
visite de la prison	0	0	0	0	0	0	1	1
Criminalité juvénile	0	0	0	0	0	0	1	1
Charité	0	0	0	0	0	0	1	1
aide aux pays dévastés	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	0	0	0	1	0	19	17	37

Tourisme

Tourisme	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	
Brochure touristique	0	0	0	0	0	0	10	10
Bureau touristique	0	0	0	0	0	0	5	5
Tourisme	0	0	0	0	1	2	1	4
Musée	0	0	0	0	0	3	0	3
Accueil des touristes (grand hôtel)	0	0	0	0	0	0	3	3
Embellissement	0	0	0	0	0	1	0	1
Canal (navigation)	0	0	0	0	0	0	1	1
Pollution des sites touristiques	0	0	0	0	0	0	1	1
Signalisation dans la ville	0	0	0	0	0	0	1	1
Service (heures de bureau)	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	0	0	0	0	1	6	23	30

Transport industriel

Transport industriel	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	Total
Service	7	8	0	4	4	5	2	30
Tarif	0	5	0	6	0	6	5	22
Port	2	0	0	5	0	6	4	17
Infrastructure	1	4	0	0	0	0	1	6
Exportation	4	1	0	0	0	0	О	5
Canal	0	0	0	2	1	0	2	5
Localisation administrative	0	2	0	0	0	0	0	2
trafic maritime	0	1	0	1	0	0	0	2
voix d'évitement	0	0	0	0	0	0	2	2
Taxation municipal du port	0	0	0	0	0	0	1	1
Travaux du C.P.R.	1	0	0	0	0	0	0	1
Transport Canada-	0	1	0	0	0	0	0	1
Angleterre								
Problème tarifaire	1	0	0	0	0		0	1
Guerre	0	0	0	0	0	0	1	1
Presse négative	0	1	0	0	0	0	0	1
Entreposage	1	0	0	0	0	0	0	1
loop line	1	0	0	0	0	0	0	1
brise-glace	0	0	1	0	0	0	0	1
Tramways	0	0	0	1	0	0	0	1
petite navigation	0	0	0	0	0	1	0	1
Réparation de bateau	0	0	0	0	0	1	0	1
Total	18	23	1	19	5	19	18	103

Transport public

Transport public	1881-90	1891-00	1901-1910	1911-20	1921-1930	1931-40	1941-50	Total
Service	25	29	5	23	23	23	7	135
route d'hiver	0	0	0	0	0	16	50	66
Réseau routier	0	0	0	5	19	5	9	38
Pont	0	0	0	0	. 0	3	15	18
Sécurité	0	0	0	0	3	5	3	11
Traversier (crusage)	2	0	0	6	1	0	0	9

Péage	0	3	0	2	0	1	1	7
Signalisation	0	0	0	0	0	6	1	7
Gare	0	0	0	5	0	0	0	5
Tarif	0	0	0	1	0	3	0	4
train électrique	0	3	0	1	0	0	0	4
Aéroport	0	0	0	0	0	4	0	4
Infrastructure	1	0	0	0	0	0	1	2
Assurance pour taxi	0	0	0	0	0	1	0	1
Législation (automobiliste)	0	0	0	1	0	0	0	1
Circulation	0	0	0	0	0	1	0	1
Charettier	Ō	0	0	1	0	0	0	1
Débarquement des	0	0	0	0	0	1	0	1
automobiles								
école d'aviation	0	0	0	0	0	0	1	1
Aviation civile	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	28	35	5	45	46	69	89	317

Urbanisme

Urbanisme	1881-90	1891-00	1901-1910	1911-20	1921-1930	1931-40	1941-50	Total
Circulation	0	0	0	C	0	2	15	17
Embellissement	0	0	0	1	1	7	1	10
Route	0	0	0	4	. 3	0	0	7
Zonage	0	0	0	C	0	0	6	6
Éclairage (bureau de poste)	0	0	0	C	5	1	0	6
Environnement	0	0	0	С	1	1	3	5
Autres	0	0	0	C	1	1	2	4
Incendie (prévention)	0	0	0	C	0	0	3	3
Planification urbaine	0	0	0	2	. 0	1	0	3
Taudis	0	0	0	С	0	2	0	2
qualité de l'air	0	0	0	C	1	0	1	2
Rue	0	0	0	C	0	0	2	2
gaz vs électricité	1	0	0	C	0	0	0	1
Règlement de construction	0	0	0	C	0	1	0	1
Infrastructure	0	0	0	C	0	0	1	1
Marché	0	0	0	C	0	0	1	1
Total	1	0	0	7	12	16	35	71

ANNEXE 2

PRÉSIDENCE ET VICE-PRÉSIDENCE À LA CHAMBRE DE COMMERCE

1889

Président :

P.B. Vanasse

Vice-président :

H. Boire

Secrétaire :

Geo. Balcer

1892

Président:

M. Balcer

Vice-président :

E. Lajoie

Secréraire-Trésorier : Geo. Balcer

1894

Président:

N.E. Lajoie

Vice-président :

P.A. Drolet

Secrétaire-Trésorier : Geo. Balcer

1896

Président:

Louis Brunelle

Vice-président :

R.W. Williams

Secrétaire-Trésorier : Geo. Blacer

1898

Président :

P.A. Drolet

Vice-président :

J.M. Johnston

Secrétaire-Trésorier: Alfred J. Gouin

1901

Président:

R.W. Williams

Vice-président :

L.P. Normand

Secrétaire-Trésorier: Alfred J. Gouin

1902-1908

manquant

1909

Président :

Philippe Lassonde

Vice-président:

J.M. Dalton

Secrétaire-Trésorier : J.B.M. Barthe

1910

Président :

J. Alfrd Peltier

Vice-président:

Secrétaire-Trésorier : J.B.M. Barthe

1911

Président:

J.F. Boulais

Vice-président:

P.A. Drolet

Secrétaire-Trésorier : J.B.M. Barthe

1912

Président:

J. Alfred Peltier

Vice-président:

P.A. Gouin

Secrétaire-Trésorier : J.B.M. Barthe

1913

Président :

C.R. Whitehead

Vice-président :

Normand Labelle

Secrétaire-Trésorier: Henri Bisson

1914

Président:

C.R. Whitehead

Vice-président:

Normand Labelle

Secrétaire-Trésorier: Henri Bisson

1915

Président:

Normand Labelle

Vice-président:

Alphonse Laurin

Secrétaire-Trésorier: Henri Bisson

1916

Président:

Normand Labelle

Vice-président:

Alphonse Laurin

Secrétaire-Trésorier: Henri Bisson

1917

Président:

Alphonse Laurin

Vice-président :

Chs. Burril

Secrétaire-Trésorier : J.A. Peltier

1918

Président :

Alphonse Laurin

Vice-président:

Chs. Burril

Secrétaire-Trésorier : J.A. Peltier

1919

Président:

Charles Burril

Vice-président: Henri Bisson

Secrétaire-Trésorier : J.A. Peltier

1920

Président:

Chales Burril

Vice-président:

Henri Bisson

Secrétaire-Trésorier : C.H. Moineau

1921

Président:

Henri Bisson

Vice-président:

W.B. Baptist

Secrétaire-Trésorier : Paul-Émile Piché

1922

Président :

Wilfrid Gariépy

Vice-président:

W.G.E. Aird

Secrétaire-Trésorier : Maurice Marcotte

1923

Président:

W.G.E. Aird

Vice-président:

J.L. Fortin

Secrétaire :

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1924

Président:

W.G.E. Aird J.L. Fortin

Secrétaire :

Vice-président:

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1925

Président:

W.G.E. Aird J.L. Fortin

Vice-président:

G.E. Allen

Trésorier:

Secrétaire:

Maurice Marcotte

1926

Président :

Normand Labelle

Vice-président:

Walter J. Langston

Secrétaire :

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1927

Président:

Normand Labelle

Vice-président:

Walter J. Langston

Secrétaire:

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1928

Président :

Normand Labelle

Vice-président:

Walter J. Langston

Secrétaire:

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1929

Président:

F.I. Ritchie

Vice-président:

Frs. Lajoie c.r.

Secrétaire:

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1930

Président :

F.I. Ritchie

Vice-président:

Frs. Lajoie c.r.

Secrétaire :

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1931

Président:

F.I. Ritchie

Vice-président:

Frs. Lajoie c.r.

Secrétaire:

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1932

Président:

Frs. Lajoie c.r.

Vice-président:

Robert Ryan

Secrétaire :

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1933

Président:

Frs. Lajoie c.r.

Vice-président:

Robert Ryan

Secrétaire:

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1934

Président:

Frs. Lajoie c.r.

Vice-président:

Robert Ryan

Secrétaire :

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1935

Président:

Wm. Lambton

Vice-président:

J.A. Boiejoli

Secrétaire:

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1936

Président:

Wm. Lambton

Vice-président:

J.A. Boiejoli

Secrétaire:

G.E. Allen

Trésorier:

Maurice Marcotte

1937

Président:

Maurice Fortin

Vice-président:

R.J. Clark

Secrétaire:

G.E. Allen

Trésorier:

J.E. Parent

1938

Président:

Maurice Fortin

Vice-président:

R.J. Clark

Secrétaire:

G.E. Allen

Trésorier:

J.E. Parent

1939

Président:

R.J. Clark

Vice-président:

Roméo Désilet

Secrétaire:

G.E. Allen

Trésorier:

J.E. Parent

1940

Président:

R.J. Clark

Vice-président:

Donat Bisson

Vice-président :

George Birggs

Secrétaire :

G.E. Allen

Trésorier:

J.E. Parent

1941

Président:

R.J. Clark

Vice-président :

Donat Bisson

Vice-président:

George Birggs

Secrétaire:

Guy Bournival

Trésorier:

J.E. Parent

1942

Président:

Donat Bisson

Vice-président : J.C. Boudreau

Vice-président : George Birggs

Secrétaire: Guy Bournival

Trésorier: Paul Rivard

1943

Président: Donat Bisson

Vice-président : J.C. Boudreau

Vice-président : George Birggs

Secrétaire: Guy Bournival

Trésorier: André Julien

1944

Président : Aimé Montcalm

Vice-président : P.B. Kimball

Vice-président : Laurent Paradis

Secrétaire : Odilon Fortier

Trésorier : André Julien

1945

Président : Aimé Montcalm

Vice-président : P.B. Kimball

Vice-président : Laurent Paradis

Secrétaire : Léon Trépanier

Trésorier : J.U. René de Cotret

1946

Président: Laurent Paradis

Vice-président : P.B. Kimball

Secrétaire : Léon Trépanier

Trésorier : J.U. René de Cotret

1948

Président :

Henri Ferron

Vice-président :

C.O. Baptist

Secrétaire :

Léon Trépanier

Trésorier:

Antonio Gauthier

Source : Chambre de Commerce de Trois-Rivières, Archives et Procès-verbaux, 1881-1950

ANNEXE III

Membres, d'après les catégories socioprofessionnelles

	1881-1891		1891-1	901	01 1901-1911 1911-1921 1921-1931 1931-194		941	1941-1951						
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Hauts fonctionnaires	1	1,16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Administrateurs pub.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,35	3	0,63
Fonctionnaires locaux	0	0	0	0	1	0,81	1	0,56	0	0	4	1,4	11	2,31
Dir. De grandes entr.	0	0	0	0	1	0,81	1	0,56	5	2,43	10	3,5	11	2,31
Gens d'affaires	39	45,4	42	40,8	38	30,9	53	29,9	49	23,8	80	28	139	29,1
Propriétaires d'entr.	32	37,2	31	30, 1	25	20,3	26	14,7	20	9,71	27	9,44	44	9,22
Cadres supérieurs	6	6,98	10	9,71	12	9,76	24	13,6	21	10,2	39	16,6	80	16,8
Professions libérales	3	3,49	6	5,83	17	13,8	27	15,3	39	18,9	46	16,1	47	9,85
Petits propriétaires	31	36,1	34	33	39	31,7	48	27,1	40	19,4	56	19,6	118	24,7
Cadres intermédiaires	4	4,65	4	3,88	4	3,25	13	7,34	24	11,7	24	8,39	42	8,81
Prof. Et tech. Salariés	1	1,16	4	3,88	7	5,69	10	5,65	20	9,71	28	9,79	44	9,22
Employés de bureau	1	1,16	2	1,94	8	6,5	6	3,39	8	3,88	7	2,45	13	2,73
Producteurs agricoles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0,42
Artisans	6	6,98	6	5,83	5	4,07	9	5,08	11	5,34	18	6,29	25	5,24
Contremaîtres	0	0	0	0	0	0	2	1,13	1	0,49	0	0	0	0
Ouvriers qualifiés	0	0	0	0	0	Ō	2	1,13	1	0,49	3	1,05	7	1,47
Ouvriers non qualifiés	0	Ö	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,21
Indéterminés	0	0	5	4,85	3	2,44	5	2,82	8	3,88	9	3,15	14	2,94

Membres, d'après les secteurs d'activité économique

	1881-1891		1891-0)1	1901-1911 1911-1921 1921-1931 1931-		1931-1	1941 1941-1951						
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	Nbre	%	nbre	%	Nbre	%	nbre	%
Prod. De mat. Prem.	0	0	1	0,97	2	1,63	5	2,82	6	2,91	4	1,4	8	1,68
Fabrication	20	23,3	20	19,4	18	14,6	25	14,1	35	17	44	15,4	75	15,7
Construction	1	1,16	1	0,97	3	2,44	2	1,13	6	2,91	8	2,8	17	3,56
Réparation	Ō	0	0	0	0	0	2	1,13	4	1,94	7	2,45	16	3,35
Transport	2	2,33	1	0,97	3	2,44	4	2,26	7	3,4	13	4,55	24	5,03
Communication	0	0	1	0,97	1	0,81	4	2,26	4	1,94	9	3,15	10	2,1
Vente	52	60,7	58	56,3	58	47,2	68	38,4	50	24,3	90	31,5	170	35,6
Finance	7	8,14	11	10,7	12	9,76	21	11,9	25	12,1	31	10,8	59	12,4
Fonct. D'État	3	3,49	2	1,94	1	0,81	3	1,69	5	2,43	3	1,05	5	1,05
Santé	0	0	0	0	3	2,44	8	4,52	7	3,4	11	3,85	11	2,31
Éducation	0	0	0	0	0	0	1	0,56	0	0	3	1,05	5	1,05
Action sociale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0,7	5	1,05
Récréation	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0,97	2	1,7	4	0,84

Ass. Conseil	1	1,16	5	4,85	19	15,5	25	14,1	37	18	42	14,7	47	9,85
Indéterminés	0	0	3	2,91	3	2,44	9	5,08	18	8,74	17	5,94	21	4,4

Sources: Gilles Vallée, La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1871-1981: participation et assises sociales du mouvements, (études québécoises) Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1989, p. 169 et 174.